

LA VITRINE



VOTRE CADRE D'EXPRESSION ET DE VENTE

CONGO, TERRE D'OPPORTUNITÉS & D'INNOVATION POUR LES PME

ACTUS

« LES DÉFIS LIÉS AUX ATTENTES
DES JEUNES NE POUVAIENT ÊTRE
RELEVÉS EN UNE SEULE ANNÉE »
A DÉCLARÉ PENDANT LES VOEUX
2025 LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE
DENIS SASSOU N'GUESSO

INTERVIEWS

LES ENTREPRENEURS
SE DÉVOIENT

ARTISANAT

LA MINISTRE JACQUELINE
LYDIA MIKOLO PREND
LA TÊTE DE L'ODEPA

SOCIÉTÉ
LA REPRISE DES
VENDREDIS DE
L'ENTREPRISE





**PERFORMANCE
2025**



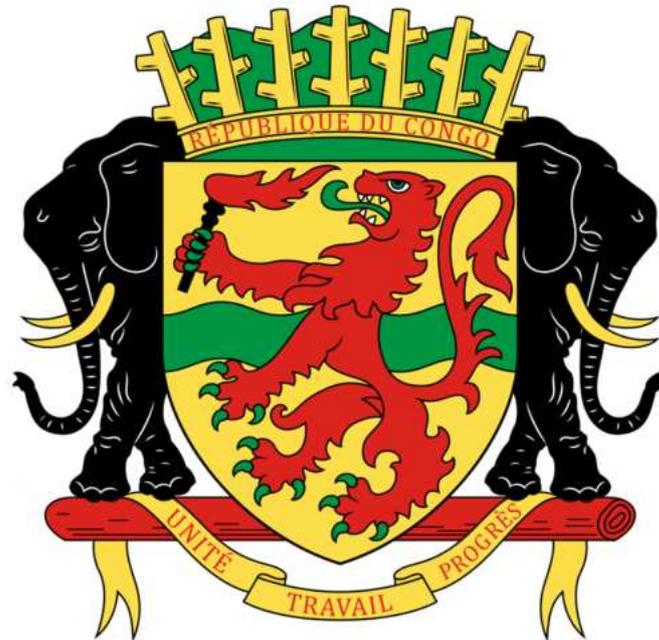
Suivez-nous sur :

www.snpc-group.com



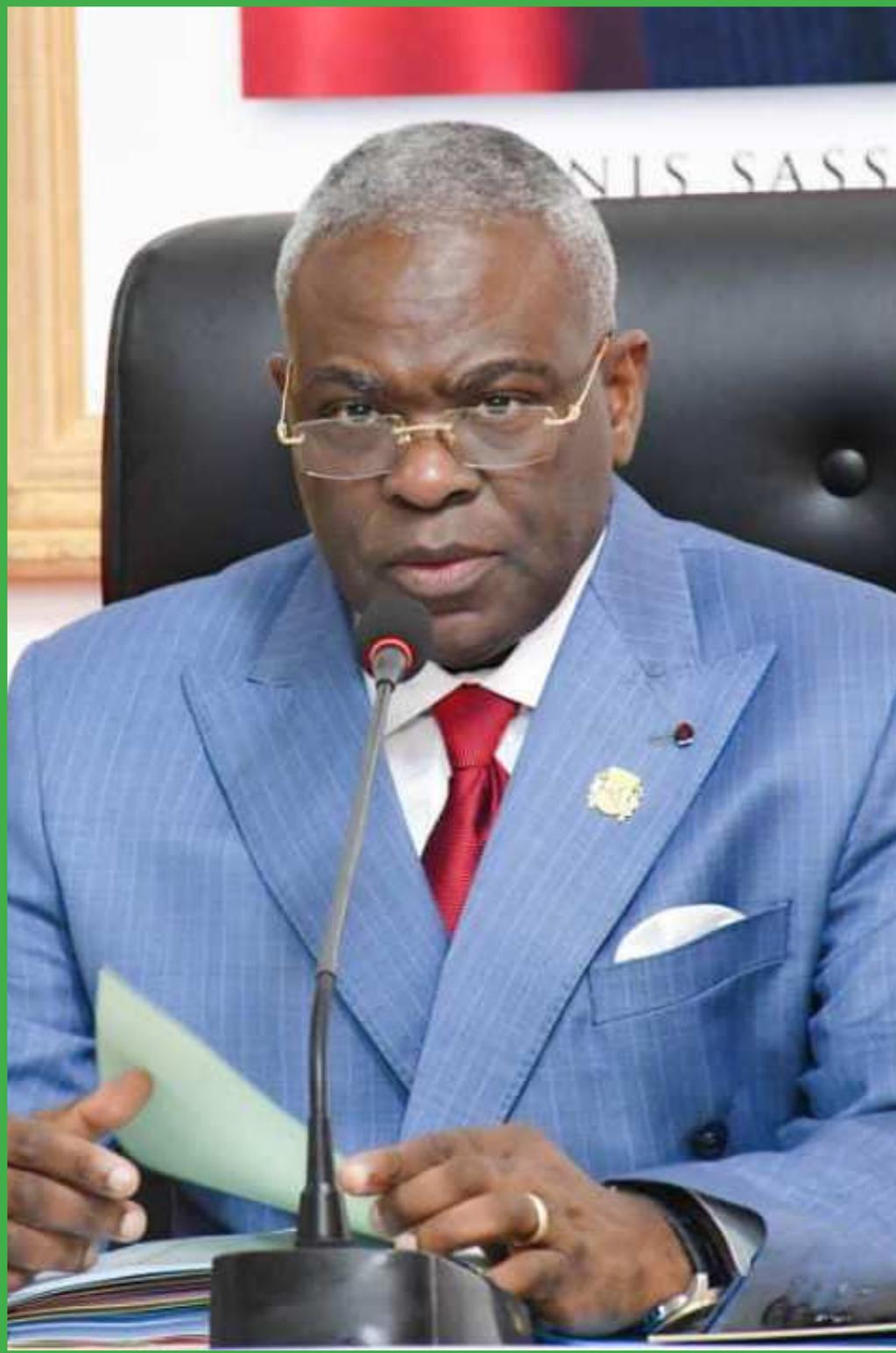
Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO
Président de la République du Congo

REPUBLIQUE DU CONGO



PRIMATURE

DEPARTEMENT COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LES MÉDIAS



Monsieur Anatole Collinet MAKOSSO
Premier Ministre, Chef du Gouvernement



Club Mwana Entrepreneuriat



Avec le club Mwana entrepreneuriat

Donnons la possibilité à
chaque enfant d'entreprendre
et d'innover.

Au programme :

- ▶ Ateliers Interactifs
- ▶ Rencontres École/Entreprise (E&E)
- ▶ Initiation et réalisation de projets entrepreneuriaux scolaires par les élèves





Madame Jacqueline Lydià MIKOLO

Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat

SOMMAIRE

Message des Vœux 2025 à la Nation de son Excellence Monsieur **Denis Sassou-N'Guesso**, Président de la République du Congo, Chef de l'Etat.....11

Mot du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Anatole Collinet MAKOSSO..... 13

Avant-propos.....15

Éditorial.....17

ORGANISATION DU MINISTÈRE DES PME

Écosystème des TPE/PME et de l'Artisanat en République du Congo.....20-23

Dossier Coopération PME & Artisanat.....24

OBJECTIFS DES DIRECTIONS GÉNÉRALES

La DGPME incite les jeunes à se lancer dans l'entrepreneuriat.....26-35

Le FIGA accompagne les entreprises dans leur croissance.....36-39

L'ADPME s'engage pour l'année de la jeunesse40-42

L'ACPCE soutient l'entrepreneuriat.....44-46

Artisanat : la Direction Générale joue un rôle crucial..... 48

Artisanat Africain: La Ministre Jacqueline Lydia MIKOLO prend la tête de l'ODEPA..... 50

DOSSIERS

40 ans de générosité et de partage avec la Fondation Congo Assistance.....54-59

12e édition du Forum International des Femmes Entreprenantes et Dynamiques (FIED) Congo Brazzaville.....60-61



SOCIÉTÉ

- Les Vendredis de l'Entreprise.....**69-73**
- Docteur Jean Daniel OVAGA: Président de l'UNOC....**74-75**
- Monsieur Patrick Robert NTSIBAT :Directeur Général du Fonds National d'Appui à l'Employabilité et à l'Apprentissage (FONEA).....**76-77**
- Monsieur Joël IKAMA NGATSE: Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).....**78**
- Madame Annick Patricia MONGO : Directrice générale de l'Agence pour la promotion des Investissements (API).....**80-83**
- Entrepreneuriat : Le Congo et ses PME.....**84-85**
- Dynamique Owando-Pluriel au cœur de la formation qualifiante.....**86-87**

ECONOMIE

- UNICONGO.....**90-94**
- Centralité du Congo dans le Plan Mattei et opportunités pour les PME italiennes et congolaises.....**96-98**
- L'industrie au centre de la diversification économique du Congo..... **100-101**
- Les coupures récurrentes d'électricité affectent les PME.....**102-103**

ACTUS

- Alliance Économique : Rétro sur le Forum Italo-Congolais qui trace la voie d'une Coopération fructueuse.....**106-107**
- La caravane de l'entrepreneuriat 2024.....**108-109**
- L'ADPME change d'adresse..... **110**
- La DGPME prend quartier au 18ème étage des Tours Jumelles.....**111**

PORTRAITS

- Portraits.....**113-151**

INTERVIEWS

- Interviews.....**153-187**





RÉPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

Un jeune UNE ENTREPRISE

Rêvez grand



Enregistrez-vous sur
notre plateforme en ligne
en scannant ce **QR code**

www.unjeuneuneentreprise.acpce.cg

Pour plus d'informations contactez nous aux

(+242) 06 850 72 09 / 05 511 52 61



PARTENAIRE



« Les défis liés aux attentes des jeunes ne pouvaient être relevés en une seule année. Pour atteindre les objectifs visés par cette Résolution salutaire, il nous faut poursuivre les efforts en cours avec plus de détermination et d'intensité. »

Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République du Congo Message des vœux 2025 à la Nation



Mes chers compatriotes ,

Dans quelques heures, l'année 2024 tirera sa révérence et retentiront les cloches du Nouvel An 2025.

Mû par une profonde compassion, je m'incline devant la mémoire de nos compatriotes qui nous ont quittés en 2024.

De même, j'invite à s'armer de courage tous ceux qui, en proie à des situations personnelles déprimantes terminent l'année en s'interrogeant sur les éventualités du lendemain.

J'exhorte ces derniers à assumer, dans la dignité, les impondérables de la vie qui, elle-même, sans jamais être rectiligne, est faite de hauts et de bas.

Mes chers compatriotes ;

Dans peu de temps, 2024 deviendra le passé et 2025, notre présent.

Le passé éclaire le présent et préfigure le futur.

En 2025, il s'agira de fortifier les avancées enregistrées en 2024. Un tel pari, qui est à notre portée, ne doit souffrir d'aucune ambiguïté.

L'année qui s'achève, 2024, était dédiée à la jeunesse.

En toute chose, notons que ce sont les

fondations et les piliers qui tiennent la voûte de l'ouvrage en construction.

Les défis liés aux attentes des jeunes ne pouvaient être relevés en une seule année. Pour atteindre les objectifs visés par cette résolution salutaire, il nous faut poursuivre les efforts en cours avec plus de détermination et d'intensité.

Pour consolider les initiatives amorcées en 2024 et les acquis enclenchés au bénéfice des jeunes, il est nécessaire d'inscrire dans le temps et d'amplifier, en 2025, notre action au profit de cette frange importante de la population.

Cette démarche doit couvrir toute la période d'exécution du Plan national de développement 2022- 2026 et s'étendre au-delà de cette échéance.

D'ores et déjà, 2024 va s'éteindre en laissant, bien allumés et bien brillants, les voyants d'une amélioration, en 2025, de la situation économique et financière de notre pays.

Nos sacrifices ne seront pas vains et nous poursuivrons nos efforts avec plus d'ardeur et d'acharnement, toujours dans la responsabilité, la sécurité et la paix.

Mes chers compatriotes ;

Au moment où l'année 2025 prend son

envol, nous notons le climat de paix qui règne dans notre pays.

Il s'agit, pour nous tous, de privilégier le dialogue constructif afin de consolider la cohésion sociale et le mieux vivre ensemble. Cependant, la situation de paix observée au Congo ne peut nous priver d'évoquer la persistance, à travers le monde, des tensions qui placent l'humanité dans l'angoisse d'une amplification de conflits aux conséquences désastreuses.

Les peuples aspirent à la paix et à la sécurité, leur rêve primordial étant le développement censé améliorer leurs conditions de vie.

Nous espérons que 2025 permettra l'accélération des processus de paix entamés sur tous les continents, afin que se matérialisent les résolutions adoptées et les actions y afférentes.

2025 devrait être l'année du retour de la paix dans le monde. C'est notre vœu le plus ardent.

A l'endroit de notre peuple, je formule mes vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année 2025.

Bonne et heureuse année 2025 à tous !

• Vive la République !

• Vive le Congo !

Je vous remercie.



ellevor
par Ecobank

Créé pour les entreprises axées sur les femmes

Conçu pour apporter:

Une meilleure gestion de trésorerie | Des financements à coût réduit | Des services à valeur ajoutée

Pour en savoir plus, procurez-vous un formulaire ou rendez-vous sur ecobank.com/ellevor

BANQUE COMMERCIALE

ecobank.com



Ecobank
La Banque Panafricaine

Le Mot du Premier Ministre
Anatole Collinet MAKOSSO
Chef du Gouvernement



« Je voudrai vous assurer de la détermination du gouvernement à accompagner les entreprises avec des mesures exceptionnelles s'il le faut pour les encourager à créer des emplois et à promouvoir le contenu local de façon particulière. Nous vous remercions et vous traduisons encore notre disponibilité à vous accompagner et vous venez de le remarquer au travers de ce qui a été fait que le gouvernement est en quête de ces emplois, donc toutes les fois que vous aurez deux (2) ou trois (3) emplois à créer, sachez que le gouvernement sera à vos côtés pour vous accorder toutes les facilités nécessaires pour y parvenir. », a-t-il déclaré.

Extrait du message du Premier Ministre aux entrepreneurs lors de la deuxième édition du petit-déjeuner des investisseurs.

Brazzaville le 21 Juin 2024

Radisson BLU
M'BAMOU PALACE HOTEL
BRAZZAVILLE

Radisson BLU

RADISSON BLU

NUITÉE EN CHAMBRE OU SUITE
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS
SALLE DE SPORT ET SPA
BARS & RESTAURANTS

BRAZZAVILLE

Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel, Brazzaville
Avenue Amilcar Cabral Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo
T: +242 05 050 60 60 reservations.brazzaville@radissonblu.com



FEEL THE DIFFERENCE

radissonblu.com/hotel-brazzaville

Avant-propos de Madame Jacqueline Lydia MIKOLO

Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat

Soutenir l'essor des PME et de l'Artisanat pour une économie Congolaise prospère et diversifiée.

La République du Congo, à l'instar de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, traverse des crises économiques exacerbées par la pandémie de Covid-19 et divers facteurs conjoncturels mondiaux. Fortement dépendante des hydrocarbures, dont les recettes représentent plus de 70 % du PIB national, son économie subit de plein fouet la volatilité des prix pétroliers, fragilisant ainsi sa croissance et limitant sa capacité d'anticipation.

Face à cette réalité, le Gouvernement a mis en place un Plan National de Développement (PND) 2022-2026, avec pour ambition de bâtir une économie plus diversifiée, résiliente et inclusive, en rupture avec la dépendance aux ressources extractives. Un des leviers majeurs de cette transformation est sans conteste le développement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et de l'artisanat, qui constituent un moteur essentiel de création de richesse et d'emplois.

Malgré un environnement économique contraignant, l'entrepreneuriat congolais ne cesse de se renforcer. En témoigne la croissance soutenue du nombre d'entreprises créées, passant de 1438 en 2018 à près de 5000 en 2024, soit une augmentation annuelle moyenne de plus de 17,6 %, même en pleine crise sanitaire.

Les défis à relever pour un secteur dynamique

Si le potentiel des PME et de l'artisanat est indéniable, leur essor est freiné par plusieurs obstacles majeurs :

- **La formalisation des entreprises** : La création de l'Agence Congolaise pour la Création des Entreprises (ACPCE), guichet unique dédié, constitue un premier pas vers la simplification des démarches administratives. Cependant, des réformes plus ambitieuses et l'adhésion de tous les partenaires restent nécessaires pour lever les freins à l'entrepreneuriat formel.

- **L'accès au financement** : Le manque de solutions adaptées aux besoins des PME limite leur développement et leur contribution à la croissance. L'opérationnalisation du Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement (FIGA) sous son



Un engagement en faveur de la jeunesse et de l'innovation

Ce projet s'inscrit pleinement dans la dynamique impulsée par Son Excellence Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République, qui a décrété 2024 "Année de la Jeunesse". Comme il l'a souligné lors de ses vœux à la Nation pour 2025 :

« Pour consolider les initiatives amorcées en 2024 et les acquis enclenchés au bénéfice des jeunes, il est nécessaire d'inscrire dans le temps et d'amplifier, en 2025, notre action au profit de cette frange importante de la population. »

Dans cette optique, "La Vitrine des PME & Artisans" ambitionne de devenir la première plateforme traditionnelle et digitale de promotion des entrepreneurs et artisans africains, en général, et Congolais, en particulier, en mettant en avant leurs talents et savoir-faire exceptionnels.

Un appel à l'action pour tous les acteurs économiques

Nous appelons l'ensemble des pouvoirs publics, du secteur privé, des entrepreneurs et des artisans à s'approprier et soutenir cette initiative. Ce magazine est le leur : un outil de promotion, d'échange et de rayonnement qui contribuera, nous en sommes convaincus, à la réussite de notre politique de diversification économique.

Enfin, nous lançons un vibrant appel à toute la population congolaise, en particulier à la jeunesse, à s'impliquer activement dans cette dynamique, car c'est ensemble que nous ferons de notre beau pays une terre fertile pour les entreprises et que nous bâtirons un **Congo plus fort, plus innovant et plus prospère.**

Que vive l'entrepreneuriat en République du Congo !

Jacqueline Lydia MIKOLO

Ministre des Petites et Moyennes
Entreprises et de l'Artisanat

nouveau statut d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) est une avancée, mais elle doit être renforcée par des mesures visant tout l'écosystème pour répondre efficacement aux attentes des entrepreneurs.

• L'accès aux marchés publics et privés

: La faible compétitivité des PME congolaises, due à un sous-équipement, un déficit d'innovation et un manque de compétences techniques, constitue un frein majeur à leur croissance. La création de la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat des Entreprises (BSTPE) vise à remédier à cette situation en facilitant la mise à niveau des entreprises. Cependant, son opérationnalisation reste lente et nécessite une accélération des efforts.

Un écosystème à structurer et promouvoir

Pour permettre aux PME et aux artisans de jouer pleinement leur rôle dans l'économie nationale, l'ensemble de l'écosystème mis en place par le Président de la République au sein du ministère des PME et de l'Artisanat (ACPCE, ADPME, FIGA, ANA, BSTPE) doit être consolidé. Outre l'amélioration des mécanismes d'accompagnement, il est essentiel de donner plus de visibilité aux talents et aux produits issus de l'entrepreneuriat congolais.

C'est dans cet esprit qu'a été lancé "La Vitrine des PME & Artisans", premier magazine institutionnel dédié à l'excellence entrepreneuriale en République du Congo. Véritable plateforme d'expression et de valorisation, il met en lumière l'actualité économique et entrepreneuriale du pays, avec l'objectif de promouvoir le "Made in Congo" et l'artisanat africain.



RÉPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT



VE Les Vendredis de l'Entreprise.

ÉDITORIAL

Rudy Stephen MPIERE-NGOUAMBA AMBILA
**Directeur General des Petites et
Moyennes Entreprises**



Au regard de l'importance de la contribution des PME au développement durable et inclusif dans le cadre de la diversification économique et pour à la fois relever le défi majeur de la pauvreté et faire face aux enjeux de la préparation d'une économie « après pétrole et hors pétrole », tel que souhaité par **Son Excellence Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'État**, le développement des PME, aussi bien dans le secteur public que privé, les mécanismes incitatifs d'appui ont été placés au cœur du programme de société « *Ensemble poursuivons la marche* » en faisant ainsi des PME et artisans une des priorités déclinées dans le Plan National de Développement (2022-2026).

Dans cette même optique, le gouvernement, par la voix du **Premier Ministre, Monsieur Anatole Colline t MAKOSSO Chef du gouvernement**, avait défini une vision claire et partagée par tous qui consiste : « *à donner aux PME le statut de force motrice dans la quête de la diversification de l'économie nationale* ».

Il s'agit de recentrer la place de l'entrepreneuriat au cœur du développement socio-économique de notre pays, en s'appuyant sur leur esprit inné d'innovation et leur résilience à toute épreuve, tel qu'observé pendant la période du confinement dû à la pandémie du Coronavirus.

C'est dans ce contexte que le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat à travers son organe technique, la Direction Générale des Petites et Moyennes Entreprises, a commencé il y a quelques années à mettre en place des projets visant à promouvoir les PME et à partager des informations substantielles relatives à toutes les structures et acteurs de ce secteur.

Le dénommé "La Vitrine" est un magazine trimestriel d'informations du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat de la République du Congo qui s'adresse à l'élite des affaires incluant les TPE/PME et artisans locaux, aux partenaires institutionnels, aux corps diplomatiques, aux organismes gouvernementaux.

Chaque trimestre, découvrez de nouvelles personnalités de l'écosystème entrepreneurial congolais qui forcent l'admiration et qui vont nécessairement susciter des vocations, lisez quelques témoignages et interviews de créateurs de TPE/PME, des articles de fond ainsi que des conseils pratiques pour les entrepreneurs aguerris comme aspirants.

Ce magazine envisage de devenir une référence en termes d'actualités et de promotion des entreprises congolaises et ses régions environnantes d'une part et du continent d'autre part.

La renommée de La Vitrine sera bâtie

sur trois points forts : la qualité de son contenu, la fiabilité certifiée par l'Administration sur les informations communiquées et sa présentation moderne.

Ce premier numéro sera dédié à la présentation des tous les acteurs de l'écosystème des PME, principalement les directions techniques et les structures d'appui du Ministère.

Afin d'optimiser l'accessibilité du magazine à un grand nombre de lecteurs, celui-ci sera diffusé à la fois en version traditionnelle que digitale avec un contenu rédigé en français et en anglais pour plus tard.

Conçu pour évoquer tous les points relatifs à l'information et à la promotion des TPE, PME et de l'Artisanat, plusieurs thématiques seront abordées selon le contexte et l'actualité.

Notre mission est d'aider nos marques-pays à tirer parti de la visibilité médiatique en vue de renforcer leur notoriété et stimuler une demande locale de produits « Made in Congo ». Que vous soyez une marque établie ou un nouveau concurrent sur le marché congolais, notre équipe éditoriale peut vous aider à construire un storytelling efficace à destination d'un lectorat diverse et informé.

Bienvenue au Congo, à travers votre Magazine, terre fertile d'opportunités pour les entreprises !



PROTEGEZ VOS CREATIONS! SECURISEZ VOS ACTIVITES!

Nos services phares:

- Protéger vos créations : Conseils, Enregistrement de marques, dessins et modèles industriels, brevets, Gestion de droits d'auteur, Audits, Surveillance des marques.
- Sécuriser vos activités : Contrats sur mesure, Assistance administrative, Gestion des risques

Pourquoi nous choisir:

- Expertise prouvée : Une équipe chevronnée avec plus de 20 ans d'expérience.
- Solutions personnalisées : Des services adaptés à vos besoins spécifiques.
- Vision stratégique : Innovation et accompagnement à long terme pour vos projets.

AxeK
Consulting



contact@axek.consulting
+242 06 905 78 75

prises et de l'Artisanat

ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

Entreprises et de l'Artisa

ORGANISATION DU MINISTÈRE
DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

ORGANISATION DU MINISTÈRE
DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

ORGANISATION DU MINISTÈRE
DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

Organisation du Ministère
des Petites et Moyennes
Entreprises et de l'Artisanat

ORGANISATION DU MINISTÈRE
DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

Organisation du Ministère
des Petites et Moyennes
Entreprises et de l'Artisa

ORGANISATION DU MINISTÈRE
DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

ORGANISATION DU MINISTÈRE
DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

ORGANISATION DU MINISTÈRE
DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT



**ORGANISATION DU
MINISTÈRE DES PETITES ET
MOYENNES ENTREPRISES ET
DE L'ARTISANAT**



Organisation du Ministère
des Petites et Moyennes
Entreprises et de l'Artisanat

ORGANISATION DU MINISTÈRE
DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

Organisation du Ministère
des Petites et Moyennes
Entreprises et de l'Artisa

ORGANISATION DU MINISTÈRE
DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

ORGANISATION DU MINISTÈRE
DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

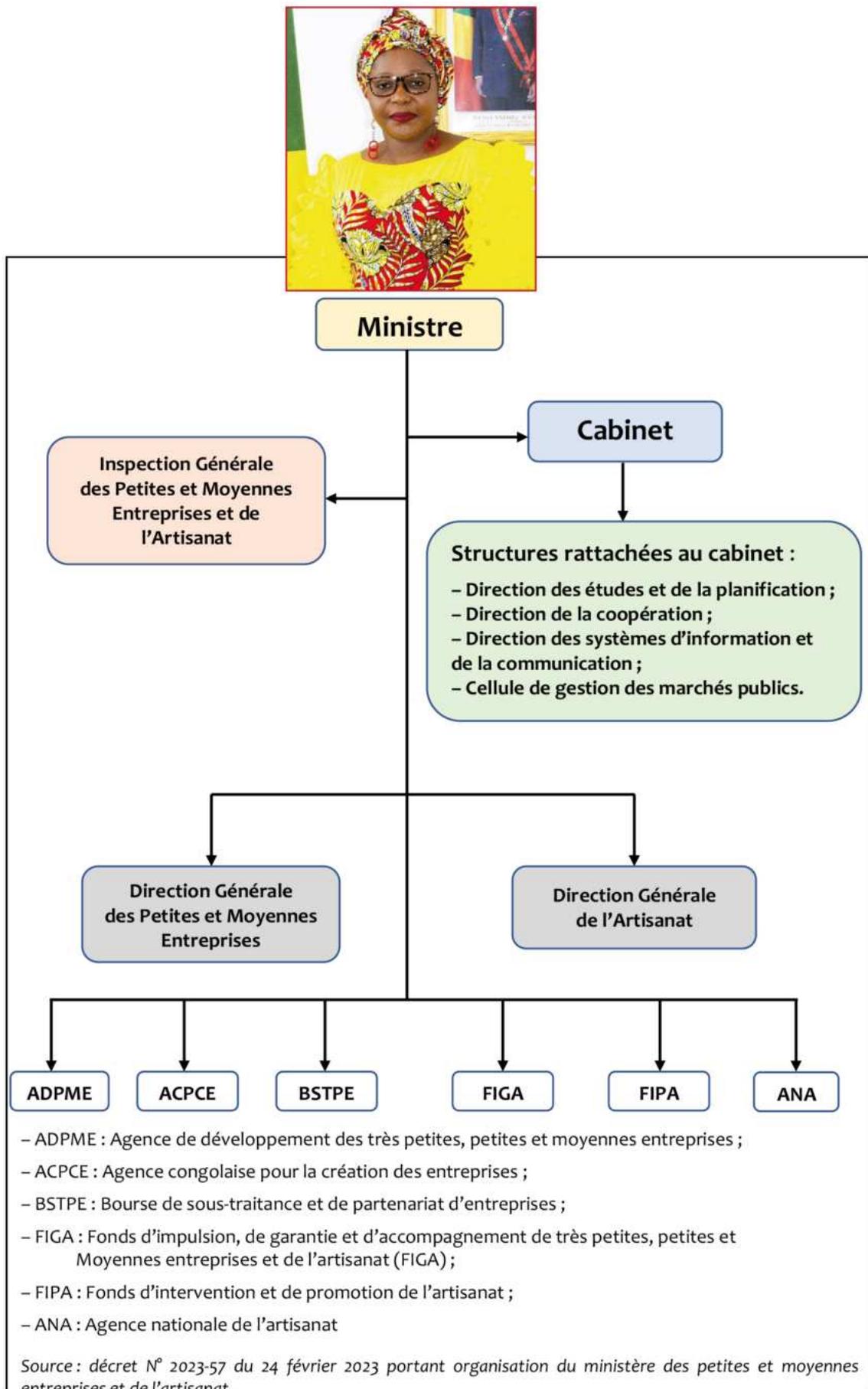
ORGANISATION DU MINISTÈRE
DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

Organisation du Ministère
des Petites et Moyennes

ORGANISATION DU MINISTÈRE
DES PETITES ET MOYENNES

Organisation du Ministère
des Petites et Moyennes

ORGANIGRAMME DES TPE/PME ET DE L'ARTISANAT EN RÉPUBLIQUE DU CONGO





L'objectif du Ministère des PMEA s'articule globalement sur la promotion et le développement des PME et de l'Artisanat.

De manière spécifique, il s'agit d'élargir et diversifier l'appareil ou le tissu productif.

Le Cabinet du Ministère des PMEA est composé:

- D'un Directeur de cabinet
- Six (6) Conseillers dont:
 - Conseiller Administratif et Juridique;
 - Conseiller aux PME;
 - Conseiller au Développement de l'Artisanat;
 - Conseiller Economique et Financier;
 - Conseiller au Partenariat et Financement innovant;
 - Conseillère à l'Entrepreneuriat Féminin et Juvenile.

Quatre directions rattachées au cabinet:

- Direction de la coopération;
- Direction des études et de la planification;
- Direction de la communication;
- Direction des NTIC.

Une (1) Inspection Générale et Deux (2) Directions Générales:

- L'Inspection Générale des PME & Artisanat (IGPMEA) créée suivant les dispositions du Décret n° 2022-38 du 26 Janvier 2022;
- La Direction Générale des PME (DGPME) créée conformément à la loi n°46- 2014 du 3 Novembre 2014;
- La Direction Générale de l'Artisanat (DGA) créée suivant les dispositions du Décret n°2003-161 du 04 Août 2003.

Cinq directions sous tutelle :

- L'Agence de Développement des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises

(ADPME) créée par la loi n°04-2020 du 26 Février 2020;

■ L'Agence Congolaise Pour la Création des Entreprises au Congo (ACPCE); créée par la loi n°16-2017 du 30 Mars 2017;

■ L'Agence Nationale de l'Artisanat (ANA) créée par la loi n°0008-86 du 19 Mars 1986;

■ Le Fonds d'Impulsion de Garantie et d'Accompagnement des très Petites, Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat (FIGA) créé par la loi n°23-2019 du 5 Juillet 2019;

■ La Bourse de Sous-traitance et du Partenariat des Entreprises (BSTPE) créée par la loi n°37-2018 du 10 Octobre 20183.

Ces structures d'appui et de soutien forment l'écosystème du ministère.



ZAMBA

TRAVEL & TOURS

**TOURS, VOTRE PARTENAIRE DE CONFIANCE POUR
DES VOYAGES SUR MESURE !**



QUE CE SOIT POUR LE TOURISME D'AFFAIRES, MÉDICAL OU DE LOISIRS, NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS LA PLANIFICATION ET L'ORGANISATION DE VOS DÉPLACEMENTS.

NOUS OFFRONS ÉGALEMENT DES SERVICES DE CONSULTING POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISE À DUBAÏ ET EN CHINE, AINSI QUE LA MISE EN RELATION AVEC DES FOURNISSEURS ET PARTENAIRES STRATÉGIQUES.

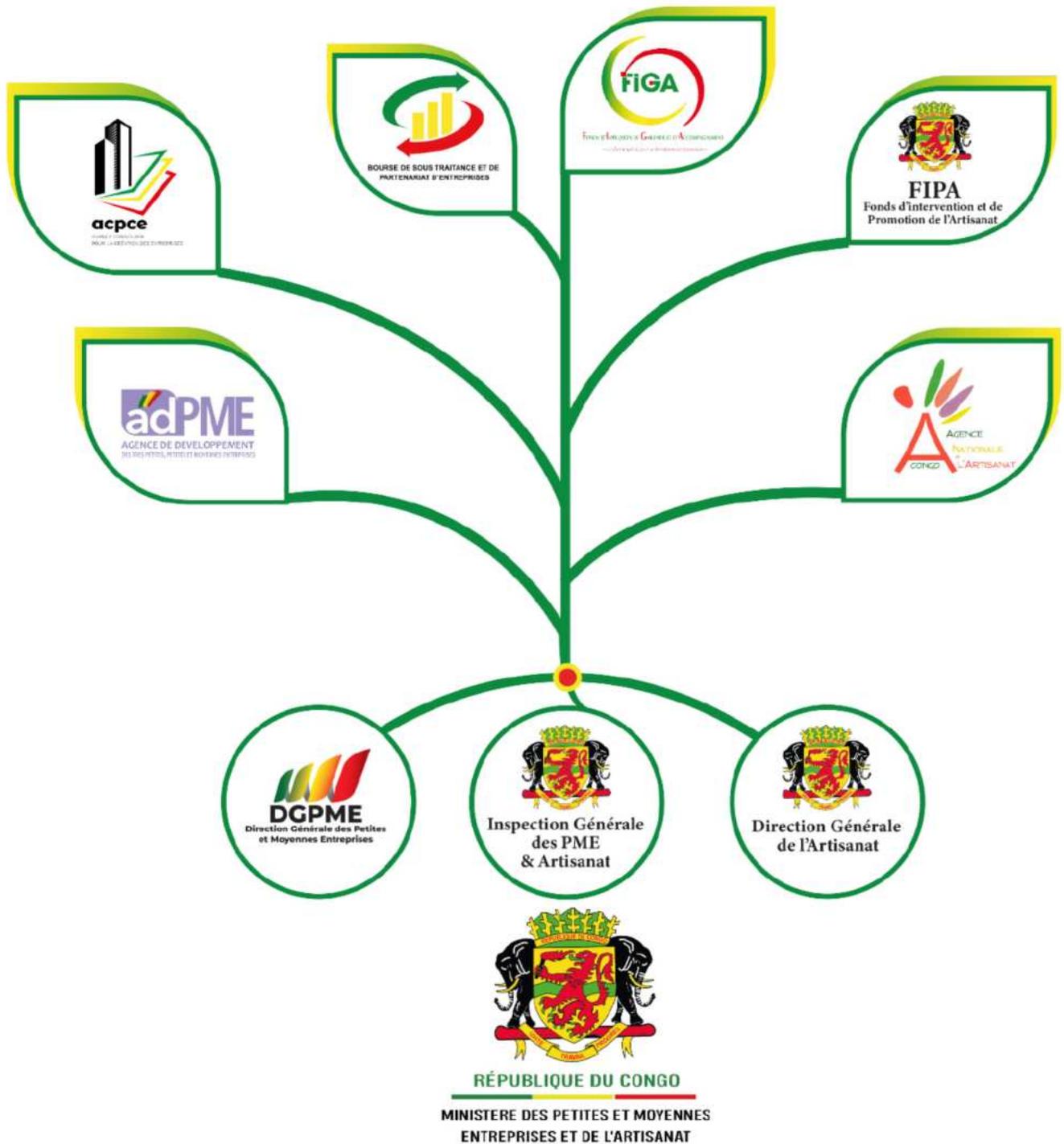


*Des solutions adaptées à vos ambitions,
où que vous soyez !*

CONTACTEZ-NOUS:

EMAIL: CONTACT@ZAMBAGROUP.COM / TEL : +225 01 00 847 988 / WHATSAPP : +242 06 815 92 99

ÉCOSYSTÈME DES TPE/PME ET DE L'ARTISANAT EN RÉPUBLIQUE DU CONGO



DOSSIER COOPÉRATION PME & ARTISANAT

**Période allant du : 01 Janvier
au 31 Décembre 2023**

La Coopération est le pilier des enjeux de négociation qui permet à un Département Ministériel de mettre en œuvre des actions de partenariat orientées à l'international en vue de développer les échanges d'expériences et de saisir les opportunités d'affaires.

La direction de la coopération au sein de notre département ministériel étant l'une des directions rattachées au cabinet est au centre de cette activité cruciale et exerce la veille des dossiers internationaux au cours de la période allant du 01 Janvier au 31 Décembre 2023.

En outre, la direction de la coopération travaille parallèlement en synergie interne et externe. Elle participe aux rencontres conventionnelles, dans l'élaboration des conventions de partenariat entre le MPMEA et les différentes organisations tant au niveau national qu'international.

Notre participation aux activités relatives au calendrier des grandes commissions mixtes de coopération sont :

- la Signature des MoU respectivement en matière des PME et de l'Artisanat entre la République du Congo et la République de Côte -d'Ivoire (14 Juin 2023) ;

- la Signature des MoU respectivement en matière des PME et de l'Artisanat entre la

République du Congo et la République du Kenya (27 Juin 2023);

- la Signature d'un MoU combinant les PME et l'Artisanat entre la République du Congo et la République Bolivarienne de Vénézuéla (3 Août 2023) ;

- Signature du Protocole d'Accord avec le PNUD dans la cadre du Programme d'Accompagnement des PME , MPMEA/ PNUD;

- la Signature en mode extra (sans tenue de CMC lors de la visite officielle du Ministre de la Coopération Internationale et du Partenariat Public-Privé, le 5 Octobre 2023) des MoU respectivement en matière des PME et de l'Artisanat entre la République du Congo et la République de l'île Maurice.

Il sied de souligner, que plusieurs autres activités en parallèle ont été réalisées en synergie avec tout l'écosystème d'appui et d'accompagnement des PME et de l'Artisanat.

La Direction de la coopération au Ministère des PME et de l'Artisanat

OBJECTIFS DES DIRECTIONS GÉNÉRALES

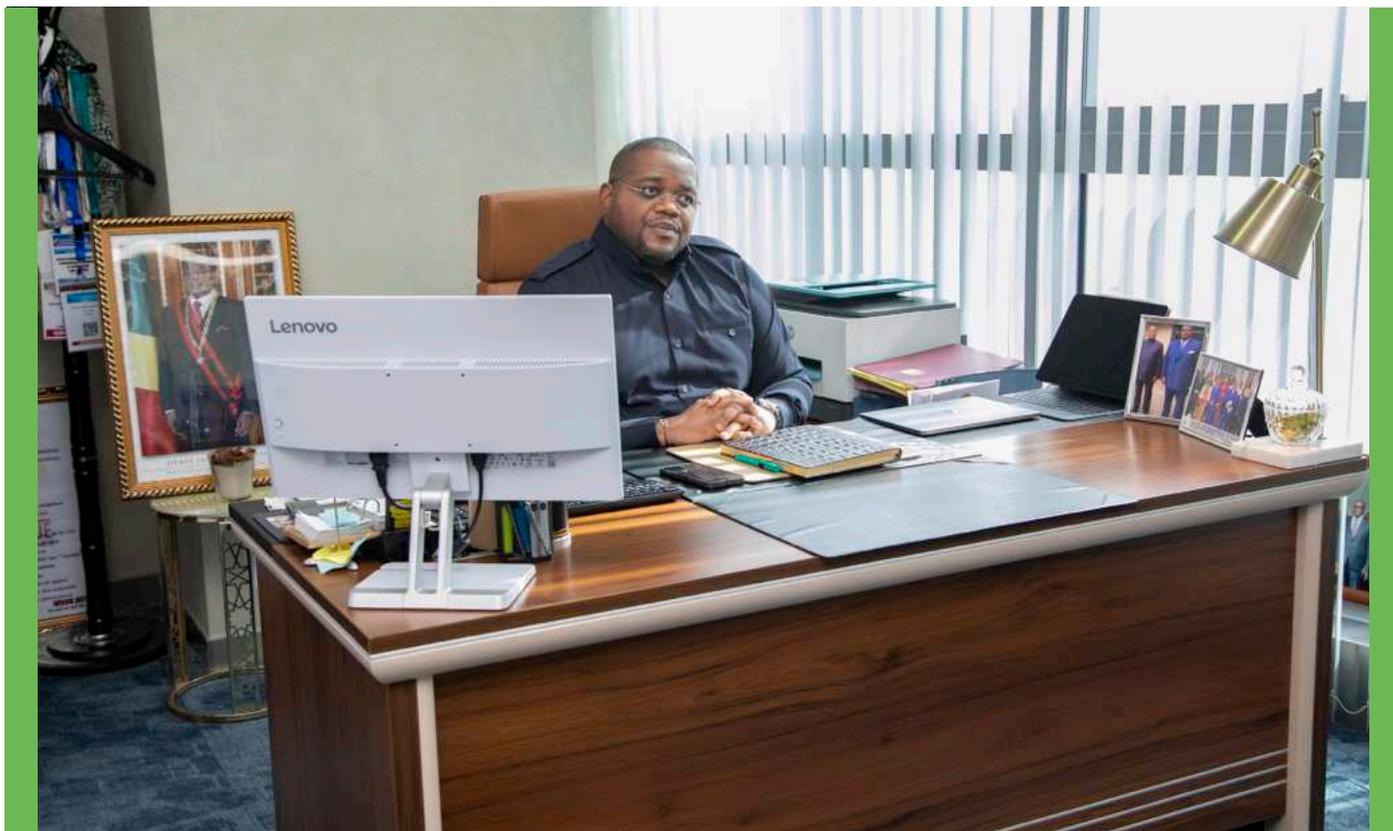


OBJECTIFS DES DIRECTIONS GÉNÉRALES



La DGPME incite les jeunes à se lancer dans l'entrepreneuriat : Entretien avec Rudy Stephen MPIERE NGOUAMBA AMBILA, Directeur Général

Il est impérieux de favoriser une culture valorisante de l'entrepreneuriat à travers des campagnes d'information et de sensibilisation sur l'entrepreneuriat



Dans un élan en faveur d'une économie variée et robuste, le gouvernement congolais a instauré un ensemble de réformes dans le but d'inciter les jeunes à se lancer dans l'entrepreneuriat. Dans cet entretien, Rudy Stephen MPIERE-NGOUAMBA AMBILA, Directeur Général des Petites et Moyennes Entreprises, décrit un paysage des PME en plein essor.

Tout d'abord, permettez-nous de vous féliciter pour votre rôle éminent en tant que directeur général des petites et moyennes entreprises. Votre engagement envers le développement et la promotion des PME est une source d'inspiration pour de nombreux entrepreneurs. Quelles sont les principales missions de votre administration avant d'en savoir plus sur les initiatives prises par votre ministère à travers ladite administration dont vous avez la lourde charge en tant que

directeur général des petites et moyennes entreprises ?

La Direction Générale des Petites et Moyennes Entreprises, dirigée et animée par ma personne Monsieur MPIERE-NGOUAMBA AMBILA Rudy Stephen depuis Septembre 2020 par Décret n°_ 2020-282_du 20 Août 2020 portant nomination du directeur général des petites et moyennes entreprises, est l'organe technique qui assiste le ministre dans l'exercice de ses attributions dans le domaine de très petites, petites et moyennes entreprises.

A ce titre, elle est chargée, conformément au décret Décret n° 2023-1557 du 15 Septembre 2023 portant attributions et organisation de la direction générale des petites et moyennes entreprises notamment, de :

- établir, mettre en œuvre, suivre et

évaluer les politiques, les plans et les programmes de développement des très petites, petites et moyennes entreprises ;

- promouvoir la politique de création et de développement des petites et moyennes entreprises dans tous les secteurs d'activités de l'économie nationale ;

- émettre des avis et élaborer des notes de conjoncture sur la politique de création ou d'extension des entreprises et les politiques intersectorielles des très petites, petites et moyennes entreprises, conformément au programme national de développement des petites et moyennes entreprises ;

- contribuer à l'élaboration de la législation et de la réglementation dans le secteur des très petites, petites et moyennes entreprises et veiller à leur application ;

- concevoir et mettre en œuvre l'encadrement juridique des politiques de transition digitale et énergétique dans le secteur des très petites, petites et moyennes entreprises ;
- organiser et animer les assises nationales de l'entrepreneuriat ;

- tenir un fichier catégoriel et thématique des très petites, petites et moyennes entreprises ;
- organiser et coordonner la maison de l'entreprise du Congo ;

- assurer et faciliter la médiation entre les très petites, petites et moyennes entreprises et les administrations de contrôle tant publiques que privées, les institutions d'accompagnement financier et non financier.



Directeur administratif et financier



Directeur des analyses économiques et des programmes sectoriels



Directrice de la Maison de l'Entreprise



Directeur de la médiation et de la réglementation



Directeur de la promotion et de la prospective



Cheffe de service des systèmes d'information et de la communication



Cheffe de service du partenariat et du développement



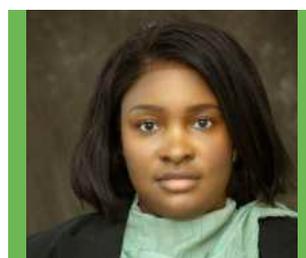
Cheffe de service de l'intendance



Cheffe de service des archives et de la documentation



Cheffe de service de secrétariat de direction



Assistante de la maison de l'entreprise



Cheffe de service de la médiation



Chef de service de la réglementation



Chef de service des analyses économiques



Chef de service des programmes sectoriels



Chef de service des finances et du matériel



Chef de service du personnel

De prime abord, les petites et moyennes entreprises (PME) sont l'épine dorsale et le moteur de l'économie africaine. Elles représentent à elles seules plus de 90 % des entreprises et emploient environ 60 % des travailleurs, dont une majorité de femmes.

En ce qui nous concerne, le Programme National de Développement des PME et de l'Artisanat marque la volonté du Gouvernement de travailler à une véritable renaissance des PME congolaises et à l'émergence d'une nouvelle classe d'entrepreneurs nationaux. A ce titre, il est impérieux de favoriser une culture valorisante de l'entrepreneuriat à travers des campagnes d'information et de sensibilisation sur l'entrepreneuriat tant au niveau local que national, en collaboration avec tous les acteurs de l'écosystème existant.

Dans notre Pays, on compte plus de 11 050 micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et le secteur formel qui regorge plutôt des emplois dits décentés représente environ 15% de la population active du public et du privé, soit à peu près 2,5 millions.

Au regard de l'importance de la contribution des MPME au développement durable et inclusif dans le cadre de la diversification économique et, pour à la fois relever le défi majeur de la pauvreté et faire face aux enjeux de la préparation d'une économie « après pétrole et hors pétrole », tel que souhaité par Son Excellence Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République, le développement des PME, aussi bien dans le secteur public que privé, la mise en place des mécanismes incitatifs d'appui ont été placés au cœur du programme de société « Ensemble poursuivons la marche » et dans le Programme National de Développement des PME et de l'Artisanat.

Dans le même élan, le gouvernement, par la voix du Premier Ministre, Chef du gouvernement avait défini une vision claire et partagée par tous qui consiste : « à donner aux PME le statut de force motrice dans la quête de la diversification de l'économie nationale ».

Il s'agit de recentrer la place de l'entrepreneuriat au cœur du développement socio-économique de notre Pays, en s'appuyant sur leur esprit inné d'innovation et leur résilience à toute épreuve, tel qu'observé pendant la période du Confinement dû à la pandémie du Coronavirus.

L'une des batailles prioritaires du Gouvernement à savoir, je le paraphrase : « Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo, sans une économie diversifiée pour une croissance inclusive ».

Les PME participent largement à l'innovation, et pour autant, elles sont souvent mises au second plan dans l'étude des processus d'innovation. Nous montrons que ce paradoxe trouve d'abord son explication dans l'hétérogénéité des PME : seule une minorité d'entre elles est fortement innovante et parvient à réaliser des ruptures stratégiques. Ces PME manquent donc de visibilité. Nous insistons ensuite sur le succès, souvent fragile, des PME fortement innovantes.

Dans ce contexte, les pouvoirs publics ont un rôle à jouer comme soutien à l'innovation des PME, grâce à une gouvernance adaptée et maîtrisée.

Par ces mots, vous conviendrez avec moi de l'importance que revêt le département des PME & artisanat dans son rôle de catalyseur pour notre économie mais surtout de ce vaste chantier.

Parlons des défis ?

En Afrique, en général et dans notre pays en particulier, les PME sont confrontées à de nombreux défis tels que les pénuries d'électricité, le manque de capitaux, les faibles compétences en gestion, l'insuffisance d'informations et la corruption (Kulmie, 2023). La plupart des gouvernements africains apportent peu de soutien aux PME, négligeant leur rôle économique vital et négligeant leur développement en tant que piliers (Muriithi, 2017).

Comme nous venons de le signifier plus haut, les PME (petites et moyennes entreprises) constituent un pilier important de l'économie congolaise représentant environ 90% de toutes les entreprises au Congo, contribuant à la création d'emplois avec 80 % des emplois, à la croissance économique et au développement socio-économique.

Cependant, elles font face à plusieurs défis, notamment :

1. L'accès au financement : les PME ont souvent des difficultés à obtenir des financements auprès des banques et des institutions financières en raison de la faible qualité de leur bilan financier et

de la méfiance des prêteurs envers les entreprises à risque élevé ;

2. La concurrence internationale : les PME congolaises font face à une concurrence féroce de la part des entreprises étrangères qui disposent souvent de ressources et de compétences supérieures ;

3. La formalisation : de nombreuses PME opèrent dans le secteur informel (près de 94%), ce qui limite leur accès aux services financiers et aux marchés publics ;

4. La formation et les capacités : les PME congolaises souffrent souvent d'un manque de compétences techniques, de gestion et de marketing, qui limitent leur capacité à développer et à maintenir leurs activités. Malgré ces défis, les PME congolaises ont un grand potentiel de croissance et de développement.

Face à ce constat et surtout frappé par la crise due à la chute des cours du pétrole sur lequel l'État a fait reposer depuis plusieurs décennies l'économie nationale, le gouvernement s'est engagé dans la durée à consentir des efforts nécessaires fondés sur l'implication et l'organisation de toutes les ressources mobilisables, pour à la fois relever le défi majeur de la pauvreté et faire face aux enjeux de la préparation d'une économie « après pétrole et hors pétrole » comme évoqué en sus, par une diversification accrue de la base productrice nationale.

L'objectif principal de cet engagement du gouvernement est de promouvoir, dans le cadre du développement d'un secteur privé national formel, un secteur des PME et de l'artisanat en mesure d'accroître sa contribution à la production de richesses, à la création d'emplois décentés et à la réduction de la pauvreté.

Dans cette optique, le gouvernement, sous l'impulsion du Président de la République, met en œuvre une batterie de mesures qui visent à :

- améliorer le cadre légal et institutionnel ;
- améliorer le climat des affaires et l'environnement commercial ;
- construire, avec les partenaires au développement, les mécanismes incitatifs d'appui, garantissant la transition du secteur informel vers le secteur formel.

1. L'amélioration du cadre institutionnel

Pour pallier aux difficultés dans le secteur des petites et moyennes entreprises, l'État a créé un ministère entièrement dédié aux PME depuis 2009. Il s'agit du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat (MPMEA).

Le gouvernement a mis en place plusieurs structures placées sous la tutelle de ce ministère et qui remplissent les différentes fonctions institutionnelles nécessaires à la mise en place d'un environnement institutionnel favorable à la promotion des

PME et des entreprises artisanales.

Il s'agit de :

- L'Agence Congolaise Pour la Création des Entreprises (ACPCE) ;
- L'Agence de Développement des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) ;
- L'Agence Nationale de l'Artisanat (ANA) ;
- La Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat d'Entreprises (BSTPE) ;

- Le Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat (FIGA).



2. Cadre législatif

Le cadre législatif pour la promotion des PME et de l'artisanat au Congo est régi par deux principales lois à savoir : la loi de 2014 portant mesures de promotion et de développement des TPE/PME au Congo et la loi de 2010 régissant l'artisanat au Congo.

A côté de ces lois, le gouvernement, dans sa quête d'amélioration du cadre légal a promulgué d'autres lois et décrets sur la base desquels ont été créées les institutions suscitées. Il s'agit de :

- La loi n° 16-2017 du 30 Mars 2017 portant création de l'agence congolaise pour la création des entreprises ;
- La loi n° 23-2019 du 5 Juillet 2019 portant création du fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- Le décret n° 2019-311 du 21 Octobre 2019 portant approbation des statuts de la bourse de sous-traitance et de partenariat d'entreprises ;
- La loi n° 4-2020 du 26 Février 2020 portant création de l'agence de développement des très petites, petites et moyennes entreprises.

Il reste néanmoins une problématique à laquelle le gouvernement s'emploie à porter des réponses. Il s'agit de textes d'application qui devront permettre la mise en application de ces différentes lois et décrets en cours. Fort heureusement, plusieurs d'entre eux sont en cours d'élaboration.

Nous pouvons citer en exemple : les textes sur les Centres de Gestion Agréés, la Maison de l'Entreprise du Congo; l'institutionnalisation des Assises Nationales de l'Entreprise; le texte portant création, organisation et fonctionnement des pépinières d'entreprises, la liste n'est pas exhaustive.

3. Cadre politique et stratégique

Le cadre politique et stratégique pour la promotion des PME repose sur le Plan National de Développement du Congo (PND) 2022-2026 et sur la Politique Nationale de Développement des PME et de l'Artisanat.

Le Plan National de Développement du Congo (PND) 2022-2026 entend faire émerger et consolider un secteur privé dynamique et performant.

A travers ce Plan National de Développement, l'État s'est résolu à faire du secteur privé le vrai acteur de la diversification et la transformation de l'économie.

Tous ces efforts aboutissent à la mise en œuvre d'une batterie de mesures qui visent à :

- Améliorer le climat des affaires en rendant effective l'opérationnalisation du guichet unique de création d'entreprise qui, à son tour, facilitera la simplification des procédures et la réduction de délai de création d'entreprise n'excédant pas 72 heures ;
- Alléger le poids de la fiscalité des très petites, petites et moyennes entreprises dans le but de renforcer leur compétitivité tant sur le marché national qu'international ;
- Construire avec les partenaires, les mécanismes incitatifs d'appui garantissant la transition du secteur informel vers le secteur formel.

Dans l'élan de collaboration avec les partenaires au développement et dans le souci de faire éclore le secteur des PME, le gouvernement a mis en place un dialogue de haut niveau afin d'assurer l'exécution des partenariats.

À l'occasion de l' "année de la jeunesse 2024" décrétée par le Président de la République et qui se poursuit en 2025, il est évident que les PME joueront un rôle crucial dans l'encouragement des jeunes à s'engager dans l'entrepreneuriat. Quels sont les projets phares que vous avez planifiés pour renforcer l'implication des jeunes dans le secteur des petites et moyennes entreprises au cours de ces années spéciales ?

La population jeune de l'Afrique croît rapidement et crée un nouvel atout pour le continent.

Au début de la décennie 2020, plus des trois quarts de la population africaine avaient moins de 35 ans, selon le Forum économique mondial. La Banque africaine de développement prévoit qu'il y aura 850 millions de jeunes d'ici à 2050 et que,

d'ici à 2063, les jeunes représenteront la moitié des 2 milliards de personnes en âge de travailler. Cette réalité peut produire des dividendes si les bonnes politiques sont mises en place pour promouvoir des investissements adéquats dans la jeunesse.

La précarité ou le sous-emploi devient de plus en plus une réalité factuelle dans les pays aux économies fragiles. La République du Congo, pays de 6 142 180 habitants, dont 75% des jeunes de moins de 35 ans n'échappe à pas cette réalité.

Le jeune congolais est confronté à un certain nombre de difficultés qui constituent un véritable goulot d'étranglement pour son développement optimum, le replaçant au centre de la vie de la nation congolaise. Parmi ces hics, nous pouvons citer entre autres : le manque d'emplois, le faible niveau d'accompagnement technique et financier dans sa démarche entrepreneuriale, l'incivisme en milieu urbain et bien d'autres.

Si aucune mesure n'est prise par toutes les parties prenantes impliquées dans l'encadrement, l'accompagnement de la jeunesse congolaise, les taux de chômage, d'incivisme, de banditisme risqueront d'être plus élevés dans les années à venir, ce qui aura des conséquences néfastes pour les congolais.

L'entrepreneuriat, devenant ces dernières années une des réponses les plus adéquates du gouvernement à travers le Ministère des PME et de l'Artisanat pour les jeunes afin de faire face aux différentes crises économiques et au sous-emploi qui en résulte, reste l'une des solutions les mieux adaptées. Ce qui permettra à un plus grand nombre de jeunes congolais de bénéficier d'une assistance technique et financière ou d'un accompagnement à la formation pour la création de leurs micro, très petites, Petites et moyennes entreprises. Ainsi, tout l'écosystème des PME devrait être mobilisé pour garantir un succès à ce projet à très fort impact pour les jeunes congolais en âge de travailler.

C'est dans ce contexte que le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat, suivant les instructions et la vision du chef de l'État, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, en décrétant 2024 « Année de la jeunesse », initie la mise en place du projet « Un jeune, Une entreprise ». Ce dernier a pour vocation

l'insertion socio-professionnelle du plus grand nombre de jeunes congolais à l'échelle nationale en vue de les sortir de la précarité et les insérer durablement dans l'auto-emploi.

La DGPME, organe technique du Ministère en charge des PME et de l'Artisanat, co-responsable de l'élaboration des politiques, du suivi et de la mise en œuvre des programmes visant à soutenir et développer le secteur des PME en République du Congo s'emploie à contribuer à la mise en œuvre dudit projet intitulé « un jeune, une entreprise » dont l'objectif au terme de ce projet est 10 000 jeunes dont l'âge varie entre 18 et 40 ans qui seront des promoteurs des entreprises individuelles.

Au-delà même du développement du goût d'entreprendre et de l'esprit d'entreprise, l'enseignement peut contribuer à l'amélioration de l'image de l'entrepreneuriat et de l'entreprise, et à mettre en valeur le rôle de l'entrepreneur dans la société (Fayolle, 2007).

L'éducation à tous les niveaux doit donc être davantage liée aux besoins du marché du travail et être conçue de manière à mieux préparer les jeunes à créer et à gérer leurs propres entreprises (Étude de l'UA sur le YEP, 2019).

Les écoles primaires et secondaires enseignent des compétences fondamentales telles que les mathématiques, la lecture et l'écriture, mais elles influencent également le développement de l'esprit et des compétences entrepreneuriales au sein de la

population.

De plus, les établissements d'enseignement peuvent tirer parti des connaissances sectorielles approfondies des partenaires du secteur privé en leur permettant d'enseigner des compétences en matière d'entrepreneuriat.

Le programme du Service National à l'Entrepreneuriat (SNE) initié par le gouvernement à travers notre département, piloté par la DGPME est aussi un programme destiné aux jeunes qui se concentrent sur l'éducation financière, la préparation au travail et l'entrepreneuriat et qui sera mis en œuvre en partenariat avec les autorités nationales de l'éducation.

Former les promoteurs et les porteurs de projets à la connaissance et la maîtrise de l'écosystème entrepreneurial, intégrer la culture entrepreneuriale dans le cursus scolaire dans le but de préparer des nouvelles élites et des acteurs potentiels du développement économique.

Enfin, pour faire court car la liste n'est pas exhaustive, nous pouvons aussi citer la caravane de l'entrepreneuriat, un autre projet dédié à la jeunesse au sein du Ministère qui a été lancé à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Ouesso et Oyo. Le but est que les jeunes des ruralités s'associent aux activités de cette caravane. Selon l'Agence de Développement des T/PME, 3886 jeunes ont été enrôlés dans les programmes de formation, dont 1708 ont déjà été formés, soit un taux de 44%.

Ce projet aura comme effet l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et induira comme impact à court terme une

réduction des taux de chômage, la création des revenus, l'abandon du banditisme et de l'émigration juvénile. Ce projet est aussi aligné sur les Objectifs de Développement Durables N° 8 « *Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous* », ainsi que l'agenda 2063 de l'Union Africaine.

La vitrine des TPE / PME et l'Artisanat pour quelles perspectives ?

D'entrée de jeu, permettez-nous de vous dire pourquoi ce projet innovant.

« **La vitrine des TPE / PME et de l'Artisanat** » entièrement dédiée aux entrepreneurs et promoteurs, s'est vu lancer officiellement à votre bon gré à l'initiative de la Ministre des PME et de l'Artisanat à travers ce premier numéro.

L'Afrique notre continent est certes le moins avancé du monde en ce qui concerne la gestion des entreprises en temps réel, mais il n'en demeure pas moins des efforts menés par de nombreux acteurs engagés dans la diversification des économies des États qui conduisent les entreprises vers une certaine maturité de gestion.

De ce fait, la place accordée à la gestion de l'information dans l'organisation de la gestion des entreprises n'est pas moins la bonne.

Les priorités accordées à la dématérialisation font du digital en entreprise, un objectif stratégique, en ces temps où



une information de l'actualité en chasse une autre à chaque seconde.

Ainsi compris, il n'y a plus à se demander si la gestion de l'information en entreprise est une nécessité ou un luxe en Afrique.

La bonne information, quoi qu'on en dise, est un outil d'aide à la prise de décision au sein des entreprises.

Aujourd'hui plus que jamais, il s'agit d'un indicateur du pouvoir du manager sur la stratégie qui n'est plus à démontrer de nos jours.

Bref, l'information est la matière première dont tout manager d'entreprise a besoin pour la fourniture ou non de ses biens et services au public.

Subséquemment, rendre l'information accessible et publique en temps réel consiste dans notre contexte à doter aux TPME/PME et même aux artisans la mise à disposition de l'information sur toutes les activités clés de celles-ci en tout temps quel que soit le lieu où elles se trouvent et mieux au moyen de la connexion à un réseau internet car ce magazine se veut aussi digital.

Il sied de rappeler à ce propos, que le gouvernement de la République du Congo, par la voix du Premier ministre Anatole Collinet MAKOSSO, Chef du gouvernement, avait déjà défini le mode opératoire de l'application de la vision claire et partagée par tous du **Président de la République, son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO** à savoir : « *donner aux PME le statut de force motrice dans la quête de la diversification de l'économie nationale* ».

C'est dans cet élan donc que s'inscrit la vision du ministère en charge des TPE/PME et de l'Artisanat sous le leadership de Madame le Ministre Jacqueline Lydia MIKOLO afin de rendre visibles les actions menées par ce département qui veut co-construire son tissu économique avec la grande participation des entrepreneurs et promoteurs que vous êtes en tant que vecteur de la croissance économique et du développement humain.

Telles sont les attentes de Son Excellence Monsieur le Président de la République, **Denis SASSOU-N'GUESSO** dans le cadre de l'adhésion des Congolais, en particulier des jeunes à la culture entrepreneuriale.

Quels sont les défis spécifiques auxquels sont confrontées les entreprises dirigées par des femmes ou appartenant à des



groupes minoritaires, et quelles solutions proposez-vous pour les surmonter ?

Il faut le dire, chez nous au Congo, plus de 80% du secteur informel est tenu par les femmes, or selon l'ACPCE 24,7% des entreprises créées en 2023 sont tenues par les femmes. Il faudra donc ramener celles qui sont dans l'informel vers le formel. Dans nos pays on fait très peu confiance au genre féminin, d'où octroyer des prêts aux femmes est perçu comme plus risqué, entraînant des taux d'intérêt prohibitifs. Les résultats du Recensement des très petites, petites, moyennes entreprises et des artisans (RTPMEA) de 2017 au Congo révèlent que, sur 2 270 femmes entrepreneures, 342 ont obtenu le crédit (soit 15,07 %), contre 8 835 hommes, dont 1 631 ont obtenu le crédit (soit 18,46 %). De plus, les femmes manquent souvent de garanties bancaires traditionnelles.

Les institutions financières manquent des capacités pour comprendre les femmes entrepreneures et répondre à leurs besoins de façon adéquate. Et les femmes entrepreneures manquent, quant à elles, de capacités en finance et gestion d'entreprise pour répondre aux exigences des institutions financières.

Recenser et évaluer les meilleurs secteurs dans lesquels les femmes peuvent créer et développer leurs entreprises. Parmi ceux-ci figurent les secteurs où les femmes sont déjà très présentes et ceux qui sont traditionnellement dominés par les hommes, dans lesquels on peut encourager les femmes à se lancer. Les entreprises dirigées par les femmes jouent un rôle crucial dans le développement économique et social, cependant les femmes entrepreneures font face à des contraintes qui les empêcheraient de promouvoir leurs activités.

En plus de cela, il va falloir apporter un appui personnalisé aux entreprises, y compris des formations à l'entrepreneuriat, à la gestion de la continuité des activités et aux compétences non techniques, qui répondent aux besoins des femmes et des hommes. En travaillant avec les organisations locales d'aide aux entreprises, nous nous assurons que ces services sont maintenus et restent disponibles même après l'achèvement des projets; aider les femmes d'affaires à accéder aux marchés en travaillant avec le secteur public et le secteur privé pour promouvoir des politiques de recrutement et d'achat qui profitent aux entreprises détenues et dirigées par des femmes et les incluent, en aidant les femmes entrepreneures à remporter des appels d'offres, en leur donnant des informations sur le marché et en les aidant à se conformer aux normes et aux exigences.

Faciliter l'accès au financement en ouvrant aux femmes entrepreneurs différentes possibilités en la matière, dont les institutions financières conventionnelles, mais aussi des mécanismes de financement moins conventionnels, tels que les investisseurs visant un impact social; donner plus de voix aux femmes entrepreneurs et renforcer leur représentation en créant des réseaux de soutien entre pairs et en facilitant leur participation aux principales associations et plateformes. En développant leurs compétences non techniques et en renforçant leurs réseaux, l'objectif est également de donner aux femmes entrepreneurs les moyens d'agir et de les encourager à développer leurs activités et à se lancer avec succès dans des secteurs dominés par les hommes.

Les Vendredis de l'Entreprise, les Assises Nationales de l'Entrepreneuriat à quelle fin ?

L'observation met en évidence un certain nombre d'obstacles récurrents, mais les solutions sont spécifiques à chaque contexte. Le secteur privé doit être toujours associé, au même titre que les pouvoirs publics et la société civile, à la définition des stratégies. Pour nous au Ministère des PME et de l'Artisanat, le dialogue est un paramètre capital pour bâtir la confiance et conforter le consensus autour d'une conception partagée des objectifs et des instruments de l'action gouvernementale. Les raisons de toutes ces plateformes de concertation qui par moment peuvent paraître pléthoriques et redondantes voire tendre vers de l'événementiel ... pour les langues plus venimeuses ont bien leur rôle à jouer.

Les PME, qu'elles appartiennent au secteur formel ou informel, ne jouissent pas d'une position aussi privilégiée que les grandes entreprises solidement implantées pour être directement informées des décisions des pouvoirs publics et tenter de les infléchir.

Le gouvernement a depuis un moment pris conscience de la nécessité de dialoguer avec les représentants des PME à travers nos plateformes (Les Vendredis de l'Entreprises, Les Assises Nationales de l'Entreprises du Congo) qui doivent pour leur part cesser de se considérer comme des « observateurs passifs » et se comporter enfin comme des « partenaires actifs ». Les organisations représentatives des PME peuvent également jouer le rôle de plateforme d'échanges au service d'un dialogue ouvert à tous et œuvrer pour que les stratégies mises en œuvre par les pouvoirs publics soient plus adaptées aux besoins du secteur privé.

Il sied de rappeler que les Assises Nationales de l'Entreprise Congolaise (ANEC) ont été conçues comme une rencontre de l'ensemble des principaux intervenants de la promotion et du développement de l'entreprise et de l'entrepreneuriat ainsi que de l'économie appelés à orienter leurs réflexions sur la vie de l'entreprise congolaise, notamment d'une part, sur le constat des obstacles et des freins ainsi que d'autre part sur les faiblesses, les opportunités et les ressources.

Le principal leitmotiv de l'édition 2016 de



ces Assises aura été l'identification des enjeux, des défis et des objectifs à atteindre et la définition des moyens pour y parvenir, dans le dessein de formuler et d'impulser une autre croissance dont le moteur doit être l'entreprise, en lieu et place ou en complément déterminant de l'investissement.

De même, les Assises Nationales de l'Entreprise Congolaise s'entendent de sensibiliser les décideurs, les opérateurs économiques et institutionnels des secteurs public et privé, la société civile mais aussi l'opinion nationale et les partenaires de développement aux réalités de l'entreprise et surtout au potentiel inexploité pour leur donner de jouer leur plein rôle dans la vie économique nationale.

A ce jour, les ANEC se sont affirmées depuis 2016 comme une référence au cœur de Brazzaville en matière de concertation biannuelle, avec à son actif une mobilisation exceptionnelle de près d'un millier de participants.

Les ANEC ne sont pas seulement un cadre d'échanges, mais aussi un lieu d'exposition et de promotion pour le Made in Congo; Une notoriété renforcée par une popularité croissante sur l'ensemble du territoire Congolais.

Elles constituent un atout pour l'administration publique en lui permettant de faire le bilan sur les actions menées et relever les challenges du secteur privé.

Il s'agira aussi de :

- Réunir plusieurs centaines d'acteurs en un lieu (société civile, secteur privé, administrateurs, législateur, partenaire au développement, entrepreneur, porteur de

projet) durant quelques jours pour débattre sur des thématiques en vogue en vue d'améliorer l'action gouvernementale en matière de PME et de l'artisanat.

- Présenter et Évaluer les politiques et programme de développement des pme et de l'artisanat aux acteurs impliqués dans l'écosystème des pme et de l'artisan.

- Encourager des échanges et partage d'expérience entre entrepreneur, gouvernants en vue de consolider et dynamiser le tissu économique.

- Présenter et promouvoir certaines œuvres artisanales, projets innovants congolais qui nécessitent l'implication des gouvernants et du secteur privé pour leur développement ;

- Susciter des vocations entrepreneuriales auprès des participants;

- Formulation des recommandations sur les grandes options de la future politique entrepreneuriale gouvernementale dans le cadre de l'atteinte des objectifs du PND 2022-2026;

- Passage en revue des forces, faiblesses, opportunités et menaces liées à l'inclusion de l'entrepreneuriat et l'entreprise au Congo dans l'exécution de cette ambition à l'aune des contraintes et des possibilités tant au niveau local et national comme sous régional, continental et international ;

- Formulation des recommandations sur les grandes options de la future politique entrepreneuriale gouvernementale dans le cadre de l'atteinte des objectifs du PND 2022-2026.

LA CIBLE

- Administrations Publiques et privées
- Partenaires au Développement
- Experts et Consultants
- Entrepreneurs
- PME
- Porteurs de Projet
- Pat
- Grand Public
- Amplification : Presse nationale et internationale

HISTORIQUE ET THÈMES DES ANEC

Les 1ère Edition 2016 et 2ème Edition 2020 des ANEC, sous le Haut Patronage du **Premier Ministre, Chef du gouvernement, Clément MOUAMBA**, avaient réuni plus de mille acteurs nationaux et internationaux.

Les thèmes respectifs étaient :

- **CONGO, Entrepreneuriat et Emergence 2025;**
- **Osez entreprendre dans la dynamique de sortie de crise en vue de la relance et la diversification de l'économie et la création de l'emploi .**

La 3ème édition 2022 des ANEC, sous le Haut Patronage du Premier Ministre, Chef du gouvernement, Anatole Collinet MAKOSSO, avait réuni 800 personnes en présentiel et plus de mille en ligne.

Elle avait quant à elle pour thème :

- **L'entrepreneuriat féminin au cœur de la relance, de la diversification économique et de la création des richesses en République du Congo.**

Ainsi, la 4ème Edition 2025 des ANEC 2025 se veut être Sous le Haut Patronage du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU- N'GUESSO.

Les ANEC de 2016 à nos jours (résultats)

- L'institutionnalisation du Comité national de concertation entre le secteur privé et les administrations publiques à travers la prise du décret n°2018-346 du 27 Août 2018 ;
- La Vulgarisation des textes relatifs à la promotion et au développement des PME ;
- L'institutionnalisation de plusieurs structures d'appui dédiées aux TPE/PME et artisans ;
- L'identification et la promotion des champions nationaux ;
- Les recommandations relatives à l'élaboration des politiques de promotion et développement des PME et de l'artisanat ;
- L'Accélération et la simplification du processus de création d'entreprise à travers un guichet unique par la digitalisation des services ;
- Le projet d'institutionnalisation du Service National à l'Entrepreneuriat pour la

promotion de la culture entrepreneuriale en milieu scolaire ;

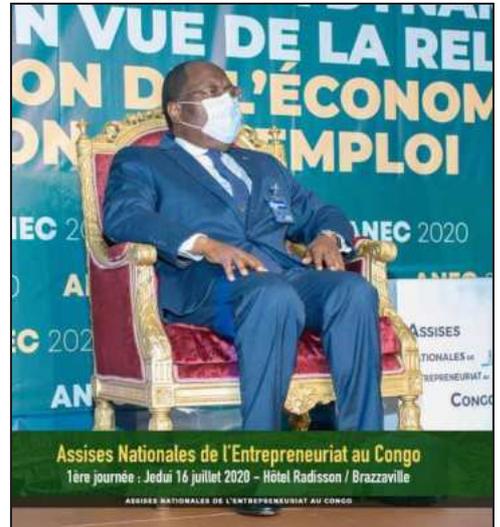
- Le projet d'institutionnalisation des ANEC en République du Congo de fin Décembre 2024 ;
- Démonstration sur la pertinence et l'opportunité du business model retenu dans l'étude de faisabilité du Fonds d'Impulsion Economique de Garantie et d'Accompagnement (FIGA) réalisée avec l'assistance du Royaume de Belgique suscité par le projet de société présidentiel de la « Marche vers le développement » prévoyant la création d'un fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des PME (FIGA-PME) ;
- Identification des voies et moyens devant permettre à chaque partie prenante de jouer son rôle dans l'accompagnement et l'appui financier et non financier que devrait fournir le FIGA – PME aux créateurs et dirigeants d'entreprises.

Enfin, pour le premier trimestre de l'année 2025, au Nom de la Ministre des PME et de l'artisanat, Madame Jacqueline Lydia MIKOLO je me permets d'inviter l'ensemble des acteurs impliqués à se préparer à cette grande messe pleine de surprise.

Bonne et Heureuse Année 2025, et entreprenons davantage !

Propos recueillis par l'équipe de la Vitrine





Le FIGA accompagne les entreprises dans leur croissance : Entretien avec Dayi Allaire Branham KINTOMBO, Directeur Général

Comment cette entité vise à soutenir l'économie nationale en offrant aux entrepreneurs congolais un soutien global, de l'impulsion à l'accompagnement, en passant par la garantie.



Pouvez-vous présenter brièvement le Fonds d'Investissement, de Garantie et d'Accompagnement des TPMEA et ses principales missions ?

Le fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement est une structure publique d'appui au développement des MTPMEA, créée initialement comme établissement public administratif par la loi n°23/2019 du 05 Juillet 2019 et transformée en établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) par la loi n° 31-2023 du 16 Octobre 2023.

Le FIGA répond principalement à un double enjeu : l'absence de fonds propres et le manque de garanties des MTPMEA. De ce fait, nous avons pour mission de mettre au profit des promoteurs d'idées de projets et des chefs d'entreprises des services non financiers et financiers nécessaires à la création et au développement de leurs entreprises, en gros d'apporter des solutions à l'accès au financement des MTPMEA, à la

diversification de l'économie et à la création des emplois.

S'inscrivant pleinement dans cette problématique, le FIGA y répond à travers ses trois piliers fondamentaux à savoir : l'Impulsion, la Garantie et l'Accompagnement.

Quelles sont les principales stratégies mises en place par le Fonds pour soutenir les TPMEA dans leur croissance et leur développement ?

Les principales stratégies mises en place par le FIGA pour soutenir les TPMEA dans leur croissance et leur développement sont de :

- a- **Renforcer l'activité de la garantie** à travers l'augmentation de sa capacité d'intervention auprès des banques et EMF grâce à :
- L'application d'une pondération nulle (0%) à ses engagements par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC)
 - L'augmentation du niveau de ses fonds propres

b- **Une nouvelle approche de l'accompagnement** visant la création d'un écosystème entrepreneurial équilibré et favorable à la compétitivité des MTPMEA afin de créer des véritables champions au niveau national et régional à travers les axes suivants :

- Le suivi;
- Les activités de conseil;
- Mise à disposition d'outils numériques de gestion;
- Activités de formation;
- Opérationnalisation des chaînes de valeurs dans différentes filières porteuses;
- L'accès des TPMEA aux commandes publiques;
- Mise en œuvre des ODD au sein des MTPMEA à un réseau d'experts, des partenaires commerciaux, de clients potentiels, d'investisseurs et d'autres acteurs du secteur.

c- **Assistance technique**: dans le but de promouvoir l'importance de la démarche qualité dans la production des produits et services au sein des MTPMEA, le FIGA et l'Agence Congolaise de Normalisation

et de la Qualité se sont réunis pour fournir une assistance technique dans des domaines spécifiques tels que la conformité réglementaire, la certification, les normes de qualité etc.

Quels sont les objectifs clés que le Fonds vise à atteindre dans les prochaines années pour renforcer le secteur des MTPMEA ?

Les objectifs clés que le FIGA vise à atteindre dans les prochaines années pour renforcer le secteur des MTPMEA sont :

-Stimuler l'innovation et la croissance :

En fournissant des financements et des garanties, le FIGA encourage l'innovation, la création d'entreprises et soutient la croissance des MTPMEA.

-Accroître l'accessibilité au financement :

En rendant les financements plus accessibles aux MTPMEA, le FIGA aide à combler les lacunes de financement et à favoriser le développement des entreprises.

-Réduire de plus bel les risques pour les établissements de crédit :

En offrant des garanties, le FIGA atténue les risques pour les établissements de crédit, ceci pour les encourager à accorder plus de prêts au profit des MTPMEA.

-Fournir un soutien technique et conseil :

En accompagnant les entreprises avec des conseils et un soutien technique, le FIGA renforce leur capacité, leur résilience et leur compétitivité.

-Promouvoir l'emploi et le développement économique local :

En soutenant les MTPMEA, le FIGA contribue à la création d'emplois dans les communautés locales.

Pouvez-vous décrire les différents instruments financiers et les mécanismes de garantie que le Fonds offre aux TPMEA ?

Les principaux instruments financiers et mécanismes de garantie offerts aux MTPMEA sont :

- La garantie classique: Encore appelée garantie individuelle d'investissement, elle vise à couvrir auprès des banques et EMF l'octroi des crédits d'investissements aux MTPMEA, avec un taux de couverture de risques de 50%.

-La garantie d'impulsion vise à couvrir auprès des banques et EMF l'octroi des crédits d'amorçage aux MTPMEA en démarrage (nouvellement créées) ou en redémarrage ayant bénéficié de l'accompagnement des structures d'appui partenaires (Incubateurs), avec un taux de couverture de risque de 80%.

-La garantie de portefeuille est une ligne de garantie mise à la disposition des EMF par laquelle le FIGA délègue l'octroi des garanties à ces derniers pour le financement des microprojets. Cette décision intervient après la définition des critères de préqualification (Clients bénéficiaires, free limit, quotité garantie, montant de financement par projet, durée des financements, durée d'utilisation de la ligne, critères d'admissibilité, type de risque, secteurs d'activités concernés, sûretés et mécanismes de remboursement...) et un taux unique de couverture de 50%. Ce produit permet à ces derniers de gagner en temps et de ne pas recourir à la garantie individuelle.

-La garantie de trésorerie est un mécanisme de partage des risques avec les établissements de crédit pour le financement du besoin en fonds de roulement (BFR) à travers les concours à court terme (Avance sur factures et bon de commande sur les donneurs d'ordre de qualité premium). Cette solution est une alternative pour répondre aux problématiques suivantes:

- Les retards de paiement des prestations des PME/TPE à l'endroit de leurs gros clients;
- L'urgence de paiement à temps des fournisseurs de la TPE/PME;
- L'urgence de paiement des rémunérations du personnel des TPE/PME.

-La garantie des marchés publics et marchés : Il s'agit d'un produit du FIGA dédié à toutes les MTPMEA afin de leur faciliter l'accès aux marchés publics et privés par l'octroi de garantie sous forme de caution (bonne fin, définitive, provisoire, d'adjudication et retenue de garantie etc.) partant de leur soumission jusqu'à la réalisation.

-La garantie fiscale et sociale: Elle a vocation de permettre aux entreprises de minimiser leurs risques face à un redressement fiscal ou un prud'homme.

En plus du soutien financier, quel type d'accompagnement ou de formation le Fonds propose-t-il aux TPMEA bénéficiaires ?

L'accompagnement des MTPMEA intervient dans la phase post-création.

Ce sont des dispositifs et des actions à entreprendre pour aider les MTPMEA à bien développer leurs activités et à assurer leurs pérennités.

L'accompagnement vise à éviter l'échec prématuré des MTPMEA dû au manque d'expérience, au démarrage difficile de l'activité, aux fluctuations du secteur d'activité ou bien au management inapproprié.

Le FIGA propose une gamme d'accompagnement et de formation pour aider les MTPMEA bénéficiaires à renforcer leurs capacités et à améliorer leurs performances:

- Formation en Gestion d'Entreprise : Des sessions de formations sont organisées pour aider les entrepreneurs à acquérir des compétences en gestion, en finance, en marketing, en ressources humaines etc...

- Accompagnement Stratégique : le FIGA mobilise diverses expertises pour offrir un soutien en matière de développement stratégique, d'analyse de marché, de planification d'entreprise et de prise de décision;

- Mentorat et Coaching : des mentors expérimentés sont mis à disposition des entrepreneurs pour les conseiller et les guider dans la gestion de leur entreprise et le développement de leur leadership;

- Accès au réseau: le FIGA facilite l'accès des MTPMEA à un réseau d'experts, des partenaires commerciaux, de clients potentiels, d'investisseurs et d'autres acteurs du secteur;

- Assistance technique: dans le but de promouvoir l'importance de la démarche qualité dans la production des produits et services au sein des MTPMEA, le FIGA et l'Agence Congolaise de Normalisation et de la Qualité se sont réunis pour fournir une assistance technique dans des domaines spécifiques tels que la conformité régle-

mentaire, la certification, les normes de qualité etc;

-Echange de bonnes pratiques : Les MTPMEA bénéficiaires participent à des séminaires, des conférences ou des ateliers où ils peuvent partager leurs expériences et apprendre des meilleures pratiques d'autres entreprises.

Cet accompagnement holistique vise à renforcer les capacités des MTPMEA bénéficiaires et à maximiser leur succès à long terme.

Comment le Fonds s'assure-t-il que les TPMEA accompagnées bénéficient d'un suivi adapté à leurs besoins ?

Le FIGA garantit un suivi adapté en :

- Affectant des ressources spécifiques à chaque entreprise grâce à son réseau des structures d'appui technique;
- Offrant un accompagnement personnalisé par des experts;
- Organisant des formations et des ateliers ciblés;
- Facilitant l'accès à des réseaux et des partenariats pertinents;
- Suivant des indicateurs de performance adaptés à leurs tailles et leurs objectifs.

Comment le Fonds collabore-t-il avec d'autres institutions, gouvernementales ou privées, pour maximiser son impact sur les TPMEA ?

Le FIGA collabore avec d'autres institutions de plusieurs façons pour maximiser leur impact sur les MTPMEA. Cela peut inclure des partenariats avec des agences gouvernementales tel que l'écosystème des PME à savoir :

- La Direction Générale des Petites et Moyennes Entreprises (DGPME);
- L'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME);
- L'Agence pour la Création des Entreprises (ACPCE);

Et aussi en dehors de l'écosystème des PME tel que : ACONOQ (Agence Congolaise de Normalisation et de la Qualité).

Ces collaborations visent entre autres

à faciliter aux TPMEA l'accès à des programmes de financement ou des initiatives de développement économique, ainsi que des partenariats avec ces institutions pour un soutien multiforme.

Existe-t-il des partenariats spécifiques avec des organisations internationales ou des bailleurs de fonds pour renforcer les activités du Fonds ?

Les partenariats spécifiques entre le FIGA et des organisations internationales ou des bailleurs de fonds pour renforcer ses activités incluent:

- Le partenariat pour l'assistance technique avec la Belgian Bankers Academy (BBA);
- Le partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD), l'Union Européenne, Banque Publique d'Investissement (BPI) France et ambassades
- Le partenariat avec la Banque Des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), Banque Africaine de Développement (BAD)
- Partenariat Rings Capital, OSEINVEST, IMPERO, Groupement du Patronat Francophone (GPF)
- OBAC Capital (Business Angel)
- Le lancement association des professionnelles de garanties de la zone CEMAC
- L'adhésion à Asia Pacific Internet Governance Academy (APIGA)
- Le Fonds de Solidarité Africain (FSA)

Quels sont les principaux défis auxquels le Fonds est actuellement confronté dans son soutien aux TPMEA, et comment les surmonte-t-il ?

Les principaux défis auxquels le FIGA est actuellement confronté dans son soutien aux MTPMEA sont :

- La faiblesse du niveau de ses fonds propres;
- La non application d'une pondération nulle (0%) sur ses engagements par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC);
- Le niveau élevé des taux d'intérêt appliqués par les banques et Etablissement de Micro Finance (EMF);
- Les limites techniques des structures d'appui dans l'accompagnement des

promoteurs notamment agricoles.

- Le manque d'expertise nécessaire au niveau des banques et des Etablissements de Micro Finance (EMF) dans l'analyse et le financement des projets agricoles;

-La faible appropriation de la culture du crédit par les bénéficiaires.

Pour ce faire, le FIGA:

- Envisage l'augmentation du niveau de ses fonds propres et aussi commencer l'activité de la Co-garantie avec le FSA et la FAGACE;
- Est en cours d'obtention de l'agrément de la COBAC pour l'application d'une pondération nulle sur ses engagements;
- Négocie de façon permanente avec les Etablissements de Micro Finance (EMF) pour l'amélioration des taux d'intérêt en contrepartie de l'amélioration du taux couverture de risque;
- Renforce les capacités des structures d'appui par la mobilisation des experts métiers;
- Recrute des experts métiers (Ingénieurs Agronomes) dans son effectif pour l'étude et l'analyse technique des projets agricoles;
- Procède à des sensibilisations post-financement sur la culture du crédit par le biais de ses chargés d'Accompagnement.

Pouvez-vous partager des perspectives sur l'évolution du rôle du Fonds dans le contexte économique actuel et futur ?

Le FIGA se dote d'une nouvelle vision ambitieuse pour dynamiser davantage l'entrepreneuriat et l'accompagnement des MTPMEA: une vision tournée vers l'impact et l'inclusion.

Le FIGA aspire à devenir un acteur majeur de l'émergence et du développement d'un tissu entrepreneurial dynamique et inclusif, contribuant ainsi à la croissance économique et à la création d'emplois durables.

Pour concrétiser cette vision, le FIGA s'appuie autour de trois axes stratégiques clés:

a) **Renforcer l'impulsion pour la création d'entreprises:** Le FIGA entend multiplier les initiatives pour identifier, encourager et accompagner les porteurs de projets innovants et à fort potentiel.

b) **Elargir l'accès au financement :** Le FIGA

s'engage à faciliter l'accès des MTPMEA à des financements adaptés à leurs besoins, en diversifiant ses produits et en renforçant ses partenariats avec les acteurs financiers.

c) **Assurer un accompagnement de qualité** : Le FIGA met l'accent sur un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins spécifiques des MTPMEA, en s'appuyant sur un réseau d'experts et en développant des programmes de renforcement de capacités, des projets de filiales pour une action plus ciblée.

Pour mieux répondre aux besoins diversifiés des MTPMEA, le FIGA envisage la création de filiales dédiées à des domaines d'intervention

spécifiques, tels que :

- **FIGA CAPITAL** est une société de Capital investissement, filiale du FIGA, dont son intervention est dédiée au financement de l'entrepreneuriat et au développement des PME et start-ups disposant d'un fort potentiel de croissance à l'échelle nationale et internationale.

- **La Caisse Nationale de Financement des PME**, est une microfinance, filiale du FIGA dont l'objectif est d'offrir des services financiers de proximité à des particuliers et des PME exclus des circuits financiers traditionnels.

Ces projets de filiales visent à créer un

écosystème entrepreneurial complet et performant, permettant aux MTPMEA de bénéficier d'un soutien adapté à chaque étape de leur croissance.

La nouvelle vision du FIGA, couplée au développement de ses filiales, positionne le Fonds comme un acteur clé de la transformation économique et sociale du pays, en contribuant à l'émergence d'un tissu entrepreneurial dynamique, innovant et inclusif.

Propos recueillis par l'équipe de la Vitrine.



L'ADPME s'engage pour l'année de la jeunesse : Entretien avec Aimé Blanchard LINVANI, Directeur Général

L'Agence de Développement des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises répond à l'appel présidentiel pour dynamiser l'entrepreneuriat chez les jeunes en République du Congo



Le Président de la République dans son discours de fin d'année 2023 avait décrété l'année 2024 comme étant l'année de la jeunesse. Comment cette annonce avait été reçue au sein de votre entreprise ?

L'annonce du Président de la République Chef de l'Etat Denis SASSOU-NGUESSO avait été reçue avec beaucoup d'admiration au sein de notre structure d'autant plus que sur le territoire Congolais plus de 60% de la population sont des jeunes. Etant un outil du Gouvernement, l'ADPME se sent interpellé à faire davantage à l'endroit des jeunes ; à les accompagner à entreprendre tout ceci dans le but de développer le tissu privé et à créer de la richesse. Les jeunes étant l'avenir de demain, Le Président de la République donne l'opportunité à ces derniers de s'exprimer et d'extérioriser leur

potentiel. Nous ne pouvons que louer cette initiative et inciter cette jeunesse. Reste à nous de sensibiliser les jeunes à l'esprit d'entreprendre et à développer l'autonomie ainsi qu'au goût du risque.

Comment votre entreprise entend-t-elle accompagner le Gouvernement dans cette annonce présidentielle ?

L'Agence de Développement des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (ADPME en sigle) qui a pour cible les porteurs d'idées, de projets et les dirigeants d'entreprises dans tous les secteurs d'activités entend accompagner cette annonce en prenant l'engagement:

- De Faire des TPE/PME les poumons de l'Economie et des véritables acteurs de

l'Economie Congolaise ;

- De Former les jeunes en entrepreneuriat ;
- D'organiser la Foire de l'entrepreneuriat ;
- D'organiser le Concours du Plan d'Affaires ;
- D'appuyer directement les entreprises (ADPME) en déployant un programme ambitieux au profit de cette jeunesse.

Pour l'année 2024, nous avons - avec les 5% de la taxe unique sur les salaires que le Gouvernement a bien voulu mettre à notre disposition - accompagné 1000 jeunes au courant de l'année et ferons d'eux les élites et champions de demain.

Dans le souci de rapprocher les usagers des services de l'ADPME, la Ministre de PMEA a créé et animé au niveau de la direction générale les directions départementales (Kouilou-Pointe-Noire / Niari-Bouenza-

Lékoumou / Cuvette-Cuvette ouest et Sangha- Likouala).

Parlez-nous des missions assignées à votre entreprise ?

L'Agence de Développement des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) a été créée par la loi n°4-2020 du 26 Février 2020. Cet Etablissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière est placé sous la tutelle du ministère en charge des petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat. Son siège est fixé à Brazzaville.

A ce titre, elle est chargée de :

- L'information, l'orientation et l'appui-conseil ;
- L'aide à la formalisation de l'entreprise, à l'amorçage et au développement de ses activités ;
- L'appui technique personnalisé et le renforcement des capacités des prestataires de services de développement d'entreprise (SDE).
- La facilitation au financement des investissements productifs (acquisitions d'équipements et infrastructures de production, intermédiation financière) ;
- La structuration des projets collaboratifs (GIE, sociétés coopératives, clusters, chaînes de valeur, etc.) ;
- La mise en place en synergie avec les structures habilitées, la labélisation des bénéficiaires et certification des partenaires aux actions d'encadrements (incubateurs, couveuses, accélérateurs d'entreprises etc.).

Existe-t-il au sein de votre entreprise une politique sociétale ? Si oui, dites-nous comment s'exécute-t-elle ?

La politique sociétale est un concept qui désigne l'intégration volontaire pour les entreprises sociale et environnementale à leurs activités commerciales et leur relation avec les parties prenantes. Elle se traduit dans les conditions de travail et de sauvegarde environnementale, sur les droits de l'homme, l'organisation et la bonne gouvernance. Nous privilégions l'équité et portons un regard particulier sur les projets que nous examinons sur les questions liées

aux risques sociaux et environnementaux. Au sein de notre structure, nous veillons aux bons respects du règlement intérieur notamment sur les rapports entre les agents et la structure ainsi que les agents entre eux mais aussi avec nos partenaires avec lesquels nous interagissons par le biais de nos protocoles d'accords.

Pouvez-vous nous présenter brièvement le profil du Directeur Général que vous êtes ?

LINVANI Aimé Blanchard, Marié et Père de cinq enfants (5) : Expert-comptable, Commissaire aux comptes de Formation agréé CEMAC S/N°EC 458, membre de l'Ordre National des Experts-Comptables du Congo (ONEC-CONGO).

Avant d'être nommé par le décret n°2022-86 du 28 Février 2022 comme Directeur Général de l'Agence de Développement des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises, j'ai occupé les fonctions d'Associé-Directeur Gérant du Cabinet d'expertise comptable, d'audit, de commissariat aux comptes, d'assistance fiscale, d'études et d'évaluation des projets « ABL CONSEILS SARL », ainsi qu'associé-Gérant du Cabinet d'expertise comptable, d'audit, de commissariat aux comptes, d'assistance fiscale « BUREAU D'ETUDES ET CONSEILS EN GESTION (B.E.C.G) SARL », Chef Comptable société BOEM INDUSTRIES LIMITED S.A, Chef Comptable société AFRIQUE CONSTRUCTION CONGO SARL et Comptable pharmacie Saint Michel Archange.

Quelles sont les activités phares que vous avez menées en 2023 et en 2024 ?

L'ADPME a organisé dans le cadre des années 2023 et 2024 plusieurs activités dont les principales sont entre autres :

- La mise en oeuvre du Concours de Plan d'Affaires (CPA) qui a consisté à la sélection des meilleurs projets et a abouti à la création de 179 entreprises et dans le cadre du Fonds d'Appuis aux TPE/PME (FADPME) les appuis directs à 123 entreprises. Tout ceci dans le cadre du projet PADEC (Projet d'Appui au Développement des Entreprises et à la Compétitivité) ;
- L'installation des directeurs départementaux et la dotation du mobilier, matériels et fournitures de bureaux dans nos quatre (4) directions départementales (Kouilou-Pointe-Noire/Niari-Bouenza Lékoumou/ Cuvette-

Cuvette ouest et Sangha Likouala). Ceci dans le but d'opérationnaliser l'ADPME dans l'intérieur du pays ;

- La formation des jeunes au module trouver votre idée d'entreprise (TRIE) et créer votre entreprise (CREE) du programme GERME du Bureau International du Travail (BIT) pour permettre à ces derniers d'avoir les capacités nécessaires à élaborer leurs plans d'affaires et créer leurs entreprises ;

- La colonie des entreprises.

- La caravane de l'entrepreneuriat

Quelles ont été vos perspectives pour 2024 ?

Tenant compte des orientations du Chef de l'Etat son Excellence Denis SASSOU-NGUESSO et du mot d'ordre de la Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat Jacqueline Lydia MIKOLU «Un jeune, Une entreprise», nous étions engagés à mettre en incubation au moins 200 jeunes finalistes de certains établissements de l'Université Marien Ngouabi dont les mémoires de fin de cycle peuvent être transformés en projet d'entreprise.

Pour assurer la sensibilisation et l'enrôlement des jeunes et des porteurs d'idées à l'entrepreneuriat, dans le but d'atteindre les autres jeunes dans les départements autre que Brazzaville, nous avons organisé une caravane de l'entrepreneuriat qui partait d'Impfondo jusqu'à Brazzaville pour cette première phase.

Pour permettre aux entrepreneurs en activité de promouvoir leurs produits, leurs savoir-faire et créer des partenariats en entreprise, nous organiserons la foire de l'entrepreneuriat. Enfin, nous organiserons des sessions de Formation à l'entrepreneuriat à l'endroit des jeunes.

Quels sont vos défis dans le pilotage de votre entreprise ?

Nous pouvons compter plusieurs défis dans le pilotage de notre structure tels que :

- Atteindre les objectifs assignés à la Direction Générale par la lettre de cadrage de Madame la Ministre des PME ;
- Amélioration des conditions de travail du personnel ;

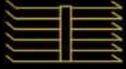
- Faire aboutir les textes sur les centres de gestion agréés (CGA) et les incubateurs ;
- Doter la Direction Générale de l'ADPME d'infrastructures et d'un incubateur type ;
- Accompagnés plus de 1000 TPE/PME.

Votre dernier mot ?

La jeunesse est la relève de demain j'invite donc cette jeunesse à se rapprocher de nos services, l'ADPME se chargera de les accompagner et de les aider à cultiver l'esprit entrepreneurial. Je tiens sincèrement à les rappeler de l'opportunité qu'ils représentent pour la société.

Propos recueillis par l'équipe de la Vitrine





GRAND HOTEL DE KINTELE

★★★★

CENTRE INTERNATIONAL
DE CONFERENCE DE KINTELE



Notre établissement compte :

200 chambres dont 2 Grandes Suites Présidentielles, 4 Suites Présidentielles, 10 Suites Juniors, 8 Deluxe, 125 chambres standard et 48 chambres Twin / 2 Restaurants et Bars/ 1 Palais de Congrès avec une capacité de 1500 places / 1 Salle Présidentielle pouvant accueillir 75 Chefs d'État (375 places) / 1 Salle de presse avec 120 places assises / Une douzaine de salles de réunion offrant confort et diverses configurations / 1 Salle des banquets de 1000 places assises / 1 Spa - Fitness, Terrain de tennis et Piscine.

Grand Hôtel de Kintélé, Arrondissement 9
BP 0174 Djiri - Brazzaville, République du Congo
Tél : +242 06 561 7848/ +242 05 023 7177

E-mail : reservation@cick-grandhotelkintele.com
Site web : www.cick-grandhotelkintele.com



L'ACPCE soutient l'entrepreneuriat : Entretien avec Emeriand KIBANGOU, Directeur Général

Une vue d'ensemble de l'Agence Congolaise pour la Création des Entreprises: Facilitation des Formalités, Accompagnement des Entrepreneurs et Défis à venir en République du Congo



Pouvez-vous nous donner une brève présentation de l'Agence Congolaise pour la Création des entreprises (ACPCE) et de ses principales missions ?

L'Agence Congolaise Pour la Création des Entreprises, en sigle **ACPCE**, est un établissement public à caractère administratif (EPA), créé par **loi N°16-2017 du 30 Mars 2017**. Placée sous la tutelle du Ministère en charge des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat, elle a pour mission de faciliter et de simplifier les formalités administratives des entreprises, en permettant aux créateurs d'entreprises d'effectuer en un lieu unique et sur un même document les déclarations auxquelles ils sont tenus par les lois et règlements.

A ce titre, l'ACPCE est chargée, notamment, de :

1. accueillir, informer et orienter toute personne physique ou morale sur les formalités administratives relatives à la création d'entreprises ainsi qu'à l'extension, la modification et au transfert d'activités et de la radiation

des entreprises ;

2. recevoir et traiter les dossiers de déclarations concernant les formalités indiquées à l'alinéa précédent ;

3. délivrer les documents attestant la création de l'entreprise ainsi que tous les autres documents nécessaires à l'exercice des activités commerciales conformément aux textes législatifs ou réglementaires en vigueur ;

4. créer et tenir le fichier national des entreprises.

Conformément au décret n°2014-243 du 28 Mai 2014 portant simplification de création d'entreprises, le guichet unique des entreprises est composé de plusieurs administrations partenaires ayant des délégués à demeure.

Quel est le rôle spécifique de l'ACPCE dans le contexte de la création et du soutien aux entreprises en République du Congo ?

L'ACPCE accompagne les porteurs de projets, les créateurs et chefs d'entreprises dans l'accomplissement des différentes formalités administratives de leurs entreprises. C'est à ce titre que l'ACPCE est le guichet unique des formalités des entreprises.

Quelles sont les formalités que l'ACPCE propose aux entrepreneurs et aux porteurs de projets ?

Selon la **loi n°77-2022 du 27 Décembre 2022** portant sur la loi de finance pour l'année 2023 en son article huitième nouveau point 43, les formalités en vigueur à l'ACPCE sont :

- la création ;
- les modifications diverses ;
- la radiation ;
- le duplicata ;
- la mise à jour ;
- les autorisations temporaires d'exercice ;
- la dispense.

I- LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Au sens de l'Acte Uniforme portant Droit Commercial Général, la création de l'entreprise intervient à l'immatriculation de la personne physique ou morale au RCCM selon les articles 44 et 46 de l'acte précité.

La formalité de création implique la création de société de droit congolais, les filiales et les succursales.

Selon la loi de finances 2023 précitée, les documents attestant de la création sont :

- RCCM
- Autorisation d'exercice des activités commerciales ;
- NIU
- SCIEN et SCIET ;
- Affiliation à la CNSS ;
- Licence unique d'exploitation des entreprises.

II- LES MODIFICATIONS DIVERSES

Selon l'article 52 de l'Acte Uniforme portant Droit Commercial Général, la formalité de modification est une demande formulée par un assujetti (usager) lorsque son entreprise subit des modifications qui exigent la rectification ou le complément des informations portées au RCCM.

Les modifications diverses impliquent la modification des informations transmises au moment de la création, l'ajout d'information et le retrait d'information.

La formalité de modification entraîne pour la plupart des cas la modification de l'ensemble des pièces du dossier sauf dans certains cas précis.

III- LA RADIATION (DISSOLUTION)

La radiation est la formalité par laquelle une personne physique ou morale est retirée du registre de commerce et de crédit mobilier selon les articles 55 et 58 de l'AUDCG.

La radiation implique le retrait du RCCM et des obligations qui y sont rattachées. Le retrait se fait également au niveau des administrations partenaires de l'ACPCE.

Cependant, la radiation doit se faire après avoir soldé les dettes de l'entreprise vis-à-vis des impôts et de la CNSS particulièrement.

IV- LA MISE À JOUR

La mise à jour est une formalité qui permet aux entreprises créées avant 2018 de passer sous le nouveau format du RCCM géo-image. De ce fait, ce passage attribue un nouveau numéro RCCM à l'entreprise issu du nouveau format géo-image. Cela a pour conséquence de changer également l'ensemble des pièces constitutives du dossier de l'entreprise à savoir le SCIEN & SCIET, l'autorisation d'exercice des activités commerciales, l'affiliation à la CNSS et NIU.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la LUEE, la mise à jour va également modifier ce document.

La formalité de mise à jour permet également à une entreprise d'obtenir un document non délivré au moment de la création de l'entreprise. Dans ce contexte, la mise à jour permettra de délivrer pour la première fois les documents manquants de l'entreprise.

V- LE DUPLICATA

Le duplicata est une formalité qui permet aux usagers de se faire délivrer une seconde fois les documents constitutifs du dossier de l'entreprise en cas de perte de document ou pour toute raison pouvant emmener à l'émanation de ce besoin.

En payant la taxe unique, l'usager a le droit de se faire établir tous les actes de duplicata.

VI- LES AUTORISATIONS TEMPORAIRES D'EXERCICE

Les autorisations temporaires d'exercice sont des actes administratifs délivrés par le ministère en charge du commerce. Elle est délivrée pour les entreprises étrangères (personnes physiques ou personnes morales) qui viennent réaliser des prestations ponctuelles pour une durée ne dépassant pas six (6) mois. Elle est renouvelable une fois pour 6 mois supplémentaires.

VII- LES DISPENSES

La dispense d'obligation d'apport est une prolongation d'exercice des activités délivrées aux succursales des sociétés étrangères (sociétés dont le siège social est situé hors de la zone OHADA) lorsque celles-ci arrivent à leurs termes légaux de 2ans.

La dispense est renouvelée une fois pour la

même période.

Comment l'ACPCE simplifie-t-elle les procédures administratives liées à la création d'entreprises pour encourager l'entrepreneuriat ?

Les procédures administratives ont été simplifiées à l'ACPCE à travers un ensemble de réformes mise en place depuis 2022. Parmi elles, on peut compter :

- les réformes de simplification des formalités au sein de l'ACPCE :

- l'opérationnalisation du formulaire unique par formalité;

- la suppression du paiement du cautionnement de garantie;

- l'harmonisation et l'application de la nomenclature des activités commerciales de l'OHADA ;

- la dématérialisation du SCIEN & SCIET ;

- la dématérialisation de l'autorisation d'exercice des activités commerciales ;

- la redynamisation du NIU pour les créateurs d'entreprises;

- la digitalisation de tous les services offerts par l'ACPCE ;

- les réformes de réduction des coûts des formalités validées dans la loi de finances pour l'année 2023:

- l'intégration des autres formalités d'entreprise à l'ACPCE ;

- l'institution d'une nouvelle tarification des formalités administratives des entreprises ;

- la suppression des taxes de délivrance des autorisations d'exercice de la direction générale du commerce intérieur ;

- l'institution de la licence unique d'exploitation des entreprises.

- la mise à disposition des usagers sur le site internet de l'ACPCE des modèles des statuts sous seing privé, contrats de bail et autres documents constitutifs de création, modifications diverses et radiation des entreprises.

Quels types d'accompagnement l'ACPCE offre-t-elle aux entrepreneurs tout au long du processus de création et de développement de leur entreprise ?

L'accompagnement par l'ACPCE aux entrepreneurs est en lien avec ses

prérogatives définies par l'article 2 de **la loi n°16-2017 du 30 Mars 2017** portant création d'un établissement public à caractère administratif dénommé agence congolaise pour la création des entreprises.

Comment l'ACPCE contribue-t-elle à la promotion de l'entrepreneuriat au niveau national ?

Dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat au niveau national, l'ACPCE met en place depuis 2022 une série de réformes allant dans la réduction des coûts et des délais des formalités d'entreprises tel que détaillé dans la question 4.

Aussi l'ACPCE organise des sensibilisations de masses dans les localités dans le but de vulgariser toutes les réformes et les services de l'ACPCE.

Quelles initiatives l'ACPCE a-t-elle mises en oeuvre pour encourager la création d'entreprises, en particulier chez les jeunes et les femmes ?

Pour répondre à la problématique d'accès aux comptes bancaires pour les entreprises, l'ACPCE a noué un partenariat avec Ecobank Congo en vue de faciliter la bancarisation de ces entreprises nouvellement créées par l'ouverture de comptes bancaires au sein de cette institution financière à travers une procédure simplifiée. Cette facilité a été étendue aux autres banques de la place.

Aussi, l'ACPCE a entrepris des campagnes

de sensibilisation de masse, en vue de susciter l'esprit d'entreprendre et celui de se formaliser. Cette action entend s'intensifier dans les milieux juvéniles, notamment dans les universités, les écoles et les instituts; sans oublier les journées portes ouvertes.

Quels sont les principaux défis auxquels l'ACPCE est actuellement confrontée dans sa mission de soutien à la création d'entreprises ?

Dans la réalisation de ses missions, l'ACPCE est confrontée depuis Janvier 2023 à trois défis majeurs qui sont :

- la dématérialisation complète de toutes les administrations partenaires qui permettra d'améliorer le délai des formalités d'entreprises par la production en un temps record des documents constitutifs du dossier de création d'entreprise (RCCM, AEAC, et...).

- le respect par les administrations partenaires des dispositions relatives aux formalités d'entreprise définies par la loi des finances de 2023 notamment celle relative à la réduction des coûts et délais des formalités d'entreprises.

- maintenir la réalisation des délais de création à 72H conformément aux directives données par Son Excellence Monsieur le Président de la République dans le PND 2022-2026.

Pouvez-vous nous parler des projets

futurs de l'ACPCE et des évolutions anticipées dans le domaine de la création d'entreprises en République du Congo ?

En sus des réformes déjà en vigueur, l'ACPCE envisage mettre en oeuvre les efforts du Ministère des PME pour l'amélioration du climat des affaires en République du Congo. Les réformes envisagées cette année seront orientées autour de :

- proposer des réformes sur l'obtention et la délivrance des agréments pour les activités réglementées car il a été constaté une difficulté d'accessibilité à l'information par le grand public.

Les usagers ne sont pas toujours informés sur les informations nécessaires sur les agréments en ce qui concerne le dossier à fournir, l'administration habilitée à délivrer l'agrément et les coûts qui ne sont pas toujours validés par l'autorité public ;

- revisiter les textes juridiques pour certaines formalités pratiques dans le but d'améliorer la dynamique économique ;

- l'ambition est de donner la possibilité aux usagers de finaliser certaines formalités en ligne.

Emeriand KIBANGOU
Directeur Général de l'ACPCE





CENTRE BOTANIQUE AFRICAIN BÉNOIS. Laboratoire St AUGUSTIN

Révélez les secrets des feuilles africaines avec nous !

Notre centre est un pionnier en biomédecine, mettant à profit les vertus des feuilles et autres ressources naturelles africaines pour des solutions de santé innovantes.

Venez nous rencontrer à la FIAC, pour toute information, contactez-nous au : +229 69 14 10 29 +229 96 37 95 93

RÉPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

FIAC 2^e édition

FOIRE INTERNATIONALE DE L'ARTISANAT DU CONGO

DATE
13-28 AOUT 2022

LIEU
• Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza
• Mairie Centrale de Brazzaville
• Corniche de Brazzaville

Contacts:
Tél: (+242) 06 622 64 23 / 05 528 34 59
Email: agenceartisanat@gmail.com / fiac2022@gmail.com



CENTRE BOTANIQUE AFRICAIN BÉNOIS. Laboratoire St AUGUSTIN
Tél.: +242 06 914 10 29 / +229 96 37 95 93

RÉPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

FIAC 2^e édition

FOIRE INTERNATIONALE DE L'ARTISANAT DU CONGO

DATE
13-28 AOUT 2022

LIEU
• Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza
• Mairie Centrale de Brazzaville
• Corniche de Brazzaville

Contacts:
Tél: (+242) 06 622 64 23 / 05 528 34 59
Email: agenceartisanat@gmail.com / fiac2022@gmail.com



CENTRE BOTANIQUE AFRICAIN BÉNOIS. Laboratoire St AUGUSTIN
Tél.: +242 06 914 10 29 / +229 96 37 95 93

RÉPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

FIAC 2^e édition

FOIRE INTERNATIONALE DE L'ARTISANAT DU CONGO

DATE
13-28 AOUT 2022

LIEU
• Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza
• Mairie Centrale de Brazzaville
• Corniche de Brazzaville

Contacts:
Tél: (+242) 06 622 64 23 / 05 528 34 59
Email: agenceartisanat@gmail.com / fiac2022@gmail.com



CENTRE BOTANIQUE AFRICAIN BÉNOIS. Laboratoire St AUGUSTIN
Tél.: +242 06 914 10 29 / +229 96 37 95 93

RÉPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

FIAC 2^e édition

FOIRE INTERNATIONALE DE L'ARTISANAT DU CONGO

DATE
13-28 AOUT 2022

LIEU
• Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza
• Mairie Centrale de Brazzaville
• Corniche de Brazzaville

Contacts:
Tél: (+242) 06 622 64 23 / 05 528 34 59
Email: agenceartisanat@gmail.com / fiac2022@gmail.com

Artisanat : la Direction Générale joue un rôle crucial

La nouvelle codification des métiers artisanaux simplifiera la digitalisation de la base de données artisanale.



La Direction Générale de l'Artisanat mise en place par décret n°145-98 du 12 Mai 1998 et complétée par le décret n°2003-161 du 4 août 2003, est la structure sur laquelle repose la mise en œuvre de la politique de développement de l'artisanat, telle est sa mission principale.

La mission principale de la Direction Générale de l'Artisanat s'étale en plusieurs composantes parmi lesquelles : Etablir les plans de promotion et programmes de développement artisanal ; Etudier les différents mécanismes et procédures de fonctionnement des différentes plateformes artisanales en vue d'un meilleur accès par les artisans ; protéger et aider l'artisan en lui assurant la promotion et le développement tant de ses œuvres que de son outil de travail ; faire de l'artisanat un secteur économique et de l'artisan un agent économique.

En République du Congo, l'artisanat est une partie intégrante de notre culture et en même temps une composante non négligeable de la vie socio-économique. C'est un secteur économique à haute intensité de main d'œuvre, soit 85 % du secteur privé, qui met en valeur les ressources naturelles locales à travers

la production des biens, les services (transformation et réparation) et l'art.

L'artisanat est implanté sur l'ensemble du territoire et dispose d'un cadre législatif et réglementaire, notamment : la loi 07/2010 du 22 Juin 2010 régissant la profession d'artisan en République du Congo ; le décret n° 2011-839 du 31 Décembre 2011 fixant les conditions d'obtention et de validation de la carte professionnelle d'artisan ; le décret n° 2011-840 du 31 Décembre 2011 instituant la nomenclature des métiers d'artisan ; le décret n° 2011-841 du 31 Décembre 2011 instituant le répertoire des métiers d'artisan et le registre des entreprises artisanales ; le décret n° 2011-842 du 31 Décembre 2011 portant attributions, organisation et fonctionnement du conseil national de l'artisanat ; le décret n° 2011-258 du 25 Mars 2011 portant création, attributions et organisation du haut conseil du dialogue public-privé.

Les métiers artisanaux en perspectives

La présente nomenclature des métiers connaît aujourd'hui, une relecture se basant sur l'évolution du secteur. En effet, sa révision s'appuie sur deux aspects à savoir : l'insertion des nouveaux métiers artisanaux

identifiés et la nouvelle codification des métiers artisanaux. Ainsi, « nous passerons de 232 à 414 métiers ».

La nouvelle codification simplifiera la digitalisation de la base de données artisanale. Cette nouvelle nomenclature, donnera la possibilité aux artisans de s'identifier à leur filiation artisanale, préalable à la restructuration du secteur ; les pouvoirs publics en feront un outil de référence décisionnel selon qu'il s'agit d'apporter un appui multiforme à un métier, un corps de métiers ou une branche.

Dans la vision de faire de l'artisanat une vitrine du patrimoine culturel Congolais, tant au niveau national qu'international, le Président de la République Denis Sassou-N'Guesso a promulgué trois décrets institutionnalisant certaines activités artisanales: le décret n° 2023-43 du 17 Février 2023 portant institution la foire internationale de l'artisanat du Congo en sigle (FIAC) ; le décret n° 2023-50 du 22 Février 2023 portant institution du Salon des Métiers du Bois en sigle (SAMEB) ; le décret n° 2023- 44 du 17-02- 2023 portant institution de la Semaine Nationale de l'Artisanat en sigle (SNA).

Découvrez les merveilles du Congo

avec

LAWANDA TOURS & ADVENTURE



☎ 06 879 20 20
www.lawandatours.com

Artisanat africain : La Ministre Jacqueline Lydia MIKOLO prend la tête de l'ODEPA

Pour ce mandat, nous nous engageons à poursuivre les efforts entrepris et à explorer des nouvelles voies pour renforcer le secteur de l'artisanat africain



La ministre congolaise des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, a été élue présidente de l'Organisation pour le développement et la promotion de l'artisanat africain (Odepa), à l'issue de sa onzième conférence tenue le 12 août à Brazzaville.

La désignation de Jacqueline Lydia Mikolo à la tête de l'ODEPA intervient à un moment clé où l'organisation est confrontée aux défis du contexte de mondialisation. Durant son mandat, plusieurs objectifs ambitieux sont visés. Il s'agira en premier lieu, d'améliorer la visibilité de l'ODEPA, une Organisation dont les enjeux impactent positivement l'artisanat africain à l'échelle nationale et internationale en mettant davantage en lumière le patrimoine culturel.

Ensuite, donner plus de visibilité à l'artisanat africain, en général et à l'artisanat d'Afrique Centrale et du Congo, en particulier ; inciter et mettre en œuvre des réformes importantes initiées par ses prédécesseurs pour la survie de l'ODEPA ; poursuivre le processus pour l'arrimage de l'ODEPA

à l'Union Africaine, en tant qu'organe technique de cette grande institution africaine ; élargir l'adhésion des pays d'Afrique, notamment ceux de l'Afrique de l'EST et de l'Afrique Australe etc.

« Pour ce mandat, nous nous engageons à poursuivre les efforts entrepris et à explorer de nouvelles voies pour renforcer le secteur de l'artisanat africain », a promis Jacqueline Lydia MIKOLO.

Parmi les vingt-huit résolutions retenues lors de la 11ème Conférence des Ministres Chargés de l'Artisanat à Brazzaville, on peut citer entre autres : l'amélioration de la santé financière de l'ODEPA ; le repositionnement et la dynamisation de l'ODEPA ; le renforcement de la gouvernance de l'institution ; la dynamisation de l'engagement des Etats membres à la vie de l'organisation, et la désignation du Président de la République du Congo, Denis Sassou-N'Guesso Chef de l'Etat, en qualité d'Ambassadeur de l'Artisanat Africain.

Jacqueline Lydia MIKOLO succède à Serge GNANIODEM PODA, ministre de l'Industrie,

du Commerce et de l'Artisanat du Burkina Faso.

L'Organisation pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat Africain (ODEPA) est une organisation interafricaine regroupant vingt-huit Etats membres. Elle a pour vocation de valoriser et de promouvoir le riche patrimoine artisanal du continent, et œuvre à renforcer les capacités des artisans africains en contribuant au développement socio-économique du Congo.

L'ODEPA est un cadre de concertation, de réflexion et d'actions pour le développement, la promotion et la coordination des programmes de l'artisanat dans les Etats africains membres qui le composent, exprimant par cette institution leur solidarité et complémentarité culturelle et économique.

Roland NTADI MASSEMBO

Directeur Général de l'Artisanat, Point focal de l'ODEPA en République du Congo





**LAETITIA SUAKA
INTERIORISME ART**

Nous proposons des créations artisanales de qualité, englobant plusieurs disciplines artistiques, comme la cordonnerie, la maroquinerie, les arts antiques, la vannerie, le tissage, et bien plus encore.

Nos collections incluent une variété d'articles uniques tels que des chaussures, sacs, masques, tapis traditionnels Kuba, statuettes, chapeaux, paniers, cornes d'abondance, cadres pour miroirs...

Nous utilisons des matériaux nobles et authentiques en plus de pierres précieuses et semi-précieuses : aluminium et cuivre

Chaque pièce est fabriquée avec passion et un savoir-faire unique, reflétant l'âme de notre artisanat.

Tél: +243 08 582 757 56



FOIRE INTERNATIONALE DE L'ARTISANAT DU CONGO

DATE
13, 25
 13-25 AVRIL 2022

LIEU
 • Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza
 • Mairie Centrale de Brazzaville
 • Corniche de Brazzaville

Contacts:
 Tél: (+242) 06 622 64 23 / 05 528 34 59
 Email: agenceartisanat@gmail.com / fia2022@gmail.com





LAETITIA SUAKA, INTERIORISME ART : +243 08 582 757 56



FOIRE INTERNATIONALE DE L'ARTISANAT DU CONGO

DATE
13, 25
 13-25 AVRIL 2022

LIEU
 • Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza
 • Mairie Centrale de Brazzaville
 • Corniche de Brazzaville

Contacts:
 Tél: (+242) 06 622 64 23 / 05 528 34 59
 Email: agenceartisanat@gmail.com / fia2022@gmail.com





LAETITIA SUAKA, INTERIORISME ART : +243 08 582 757 56



FOIRE INTERNATIONALE DE L'ARTISANAT DU CONGO

DATE
13, 25
 13-25 AVRIL 2022

LIEU
 • Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza
 • Mairie Centrale de Brazzaville
 • Corniche de Brazzaville

Contacts:
 Tél: (+242) 06 622 64 23 / 05 528 34 59
 Email: agenceartisanat@gmail.com / fia2022@gmail.com





LAETITIA SUAKA, INTERIORISME ART : +243 08 582 757 56



FOIRE INTERNATIONALE DE L'ARTISANAT DU CONGO

DATE
13, 25
 13-25 AVRIL 2022

LIEU
 • Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza
 • Mairie Centrale de Brazzaville
 • Corniche de Brazzaville

Contacts:
 Tél: (+242) 06 622 64 23 / 05 528 34 59
 Email: agenceartisanat@gmail.com / fia2022@gmail.com



Dossiers DOSSIERS DOSSIER
INTERVIEWS DOSSIER

Dossiers DOSSIERS DOSSIERS

DOSSIERS DOSSIERS Dossiers DOSSIE

Dossiers DOSSIERS DOSSIER

Dossiers DOSSIERS DOSSIER



DOSSIERS



Dossiers DOSSIERS DOSSIER
INTERVIEWS DOSSIER

Dossiers DOSSIERS DOSSIERS

DOSSIERS DOSSIERS Dossiers DOSSIE

Dossiers DOSSIERS DOSSIER



40 ANS DE GÉNÉROSITÉ ET DE PARTAGE

En Mai 1984, l'épouse du chef de l'Etat, Mme Antoinette Sassou-N'Guesso a créé la Fondation Congo Assistance, une Organisation non gouvernementale (ONG) dont l'objectif est de promouvoir l'action sociale dans les domaines de la santé, du développement, de l'éducation et de la formation professionnelle. Jour après jour, une véritable chaîne humaine et solidaire s'est mobilisée pour construire un monde plus juste et plus heureux.

A l'instar d'autres illustres personnalités qui sont rentrées dans la mémoire collective, en faisant don de leur personne, Mme Antoinette Sassou N'Guesso, Fidèle à ses convictions citoyennes, est devenue une vraie spécialiste des actions caritatives.

Pendant les quarante ans de son existence, la Fondation Congo Assistance (FCA) a eu pour cible prioritaire le couple mère et enfant, les jeunes déscolarisés, les personnes âgées avec comme objectifs : l'amélioration de la prise en charge sanitaire du couple mère et enfant, l'aide nutritionnelle et sanitaire aux personnes âgées.

Dans le domaine de l'amélioration de la prise en charge du couple mère et enfant, hormis les appuis ponctuels apportés aux familles ou à plusieurs centres de santé intégré du pays, la Fondation Congo Assistance s'est attelée à construire, à réhabiliter ou à équiper les hôpitaux, les maternités, la polyclinique Marie Louise Poto Djembo etc. Depuis des décennies, elle a fait de l'amélioration de la santé des populations son domaine d'expertise.

SANTÉ

Combat contre le VIH/SIDA

La lutte contre le VIH/SIDA est un domaine particulièrement vaste. Ne pouvant tout couvrir, et pour lutter efficacement contre cette maladie, Mme Antoinette Sassou N'Guesso a choisi de mettre un accent particulier sur la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME). Ces dernières années, la FCA a organisé plusieurs réunions avec toutes les organisations

œuvrant pour la lutte contre cette pandémie, en vue d'échanger sur les avancées enregistrées.

C'est ainsi que, depuis quelques années, le Congo n'a plus connu de rupture des antirétroviraux. Ce qui a permis un meilleur suivi des femmes enceintes séropositives enregistrés dans des centres de santé intégrés (CSI). Plusieurs femmes enceintes séropositives sous traitement antirétroviraux ont accouché dans ces centres, et le nombre de nouveaux nés séronégatifs a également augmenté. Par ailleurs, une feuille de route a été élaborée pour améliorer les performances. Les financements du Fonds Mondial ont permis de redynamiser une trentaine de Centres de Santé intégrés à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Il sied de rappeler qu'en Afrique, Mme Antoinette Sassou-N'Guesso est l'une des premières dames à introduire, dans le programme de lutte contre la transmission du virus de la mère à l'enfant, pendant l'accouchement, une réponse pratique. En 2001, la FCA a pu obtenir auprès du laboratoire Boehringer Ingelheim, et ce, durant cinq ans, la mise à disposition gratuite d'une molécule appelée viramune. A cet effet, le Congo est devenu l'un des premiers pays d'Afrique à mettre en place un programme visant à lutter contre la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME). L'action de la première dame a permis la réduction de la transmission materno-fœtale du virus du sida et la gratuité des soins pour les malades.

En 2018, lors de la vulgarisation de la campagne « Naître libre pour briller, Mme Antoinette Sassou-N'Guesso alors présidente en exercice de l'Organisation des Premières Dames d'Afrique pour le Développement (Opdad), avait déploré le fait que, le pays pionnier et modèle dans la PTME avait fait un recul pendant un certain temps. Cependant, elle reste optimiste à une génération sans sida. « *Je reste optimiste à une génération libérée du sida, où chaque enfant naît sans contamination par le VIH tout au long de sa vie. Les adolescents et les femmes vivant avec le VIH doivent avoir accès au traitement et aux soins*

dont ils ont besoin pour survivre et s'épanouir », a-t-elle déclaré.

A cet effet, les épouses des chefs d'Etat Africain ont multiplié des rencontres pour mettre en place des stratégies visant à aider les femmes enceintes et allaitantes africaines séropositives à éviter la transmission du virus à leurs bébés.

Au fil des ans, les premières dames d'Afrique ont voulu donner à l'OPDAS plus de pièces pour essayer d'abriter en son sein, les plus vulnérables des sociétés. Très vite, le cadre s'est élargi avec la naissance de l'OPDAD (Organisation des Premières dames d'Afrique pour le développement. Du coup, l'OPDAS qui se consacrait principalement à la lutte contre le Vih/sida et à d'autres problèmes de santé de la reproduction, a vu son périmètre s'élargir aux questions d'éducation, de santé et du bien-être des enfants, des jeunes et des femmes en Afrique, d'où la nouvelle appellation OPDAD, qui couvre des domaines liés au développement.

Le cancer, une priorité principale

Le plaidoyer de Mme Antoinette Sassou N'Guesso dans la lutte contre les cancers, lui a permis de recevoir officiellement, en janvier 2016, un diplôme qui a fait d'elle membre bienfaitrice de l'Alliance des Liges Francophones Africaines et Méditerranéennes contre le cancer (ALIAM). C'est grâce aux efforts consentis par la première dame du Congo que cette alliance a tenu son congrès à Brazzaville.

Au fil du temps, le rôle que joue Mme Antoinette Sassou-N'Guesso dans le cadre de la lutte contre les cancers ne fait que s'amplifier. Lors des grandes rencontres, ses plaidoyers ont contribué largement à une prise de conscience accrue de la communauté internationale. En octobre 2016 à Paris, par exemple, sa participation aux travaux du Congrès mondial contre le cancer a confirmé sa volonté d'apporter sa pierre à l'édifice. Organisé par l'Union Internationale contre le cancer (UICC) et la Ligue française de la lutte contre le cancer,

ce Congrès avait pour objectifs, entre autres, d'exposer les efforts déployés par la société civile dans la lutte contre cette maladie et proposer de nouvelles solutions et initiatives afin de relever les défis de prévention et du traitement des cancers.

La FCA a ouvert d'autres champs, en s'inscrivant dans la campagne Africaine de réduction de la mortalité maternelle (CARMA) et en impulsant la lutte contre le cancer du col de l'utérus chez la jeune fille. Des actions concrètes du genre vaccination des jeunes filles ont été réalisées.

Un nouvel élan dans la lutte contre la drépanocytose



Depuis 2005, la FCA s'est investie dans la lutte contre la drépanocytose, première maladie génétique au monde et en Afrique. Les 40 ans de la Fondation Congo Assistance se résument à une solidarité inépuisable et multiforme, notamment à l'endroit des couches les plus vulnérables de la population. Son combat le plus emblématique est celui qu'elle a mené pour la reconnaissance au niveau international de la drépanocytose en tant que pathologie de santé publique.

Au niveau national, son plaidoyer a conduit à la construction d'un centre de référence, à vocation sous régionale de prise en charge des malades drépanocytaires. Le Centre national de référence de la drépanocytose (CNRD) « Antoinette-Sassou-N'Guesso » est l'un des outils efficaces, surtout avec l'acquisition en Juin 2023 d'un automate d'échanges transfusionnels.

L'échange transfusionnel consiste à remplacer un volume donné des globules rouges malades du patient par des globules rouges sains. Cette procédure est mise en place pour les patients drépanocytaires

quand il y a besoin à la fois d'améliorer l'oxygénation des tissus avec l'apport d'hémoglobine A et de diminuer la concentration en hémoglobine malade S réduisant ainsi les mécanismes délétères de la maladie.

En Afrique centrale, le Congo est le premier pays à posséder cet appareil qui coûte excessivement cher. Hormis l'automate d'échanges transfusionnels, le CNRD a été doté également d'une ambulance pour faciliter le transport des patients et du personnel. Le centre sera doté également d'un échographe, grâce au partenariat entre le ministère de la Santé et de la Population et la Fondation Congo Assistance.

Les statistiques démontrent qu'au Congo, le genre S anormal qui caractérise la drépanocytose touche une personne sur quatre dans sa forme partielle, et deux enfants sur cent naissent avec la forme totale. Environ 70 000 personnes portent la drépanocytose totale. Cependant, des progrès significatifs ont été enregistrés.

La Maison des séniors Kambissi, un cadre



idéal pour les personnes âgées

En tant que mère porteuse de vie, Mme Antoinette Sassou-N'Guesso est naturellement sensible à la détresse des plus faibles. Son dévouement sans faille pour la cause des autres, notamment des personnes âgées est aussi lié à son histoire personnelle. Le Congo comme la plupart des pays subsaharienne a connu quelques épisodes sombres pendant les deux décennies passées.

Ces périodes de triste mémoire ont malheureusement renforcé la vulnérabilité d'une partie de la population.

Personnellement affectée par ces douloureux moments, la première dame du Congo s'attelle à redonner le sourire et l'espoir à ceux qui l'ont perdu. La construction de la

maison des séniors de Mfilou, dans le septième arrondissement de Brazzaville en est un exemple patent. On peut aussi citer la célébration chaque année de la fête de Noël en compagnie des enfants démunis.

EDUCATION ET FORMATION



Outre l'humanitaire et la santé, le droit à l'éducation figure parmi les principales priorités de la Fondation Congo Assistance. Dès le départ, Mme Antoinette Sassou N'Guesso, éducatrice de formation, s'est investie totalement dans l'éducation pour accompagner les jeunes et les aider à passer au-delà du stigma d'enfants déscolarisés. Dans ce sens, elle a développé un ensemble d'actions d'insertion ayant pour but d'épauler cette couche de la population dans leurs parcours vers l'autonomie, afin de lutter contre le décrochage scolaire, grâce à la formation professionnelle.

La FCA a investi dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle dès les premières années de son existence. Elle a construit et a équipé les centres préscolaires en voulant donner aux jeunes filles, les outils d'une autonomisation sociale.

Tenant compte de la vulnérabilité accrue des adolescents, Mme Antoinette Sassou N'Guesso a également mis en œuvre des programmes innovants axés sur l'éducation et la formation. Le but est de permettre aux enfants et jeunes filles issus des milieux défavorisés de bénéficier d'un enseignement et d'une éducation de qualité.

Dans le cadre du partenariat entre la FCA et l'Institut Rochas, quinze enfants dont neuf filles et six garçons repartis en trois promotions (2017-2018-2019) poursuivent leurs études à l'Institut pour l'Afrique de la Fondation Rochas située à Owerri, à plus de quatre cents kilomètres d'Abuja, au Sud-est du Nigeria. L'admission

est totalement gratuite. Les frais de séjour de formation et autres sont pris en charge par cette Fondation. Hormis le critère d'âge limité de 12 à 14 ans, la scolarité gratuite concerne uniquement les enfants orphelins, intelligents et issus des familles démunies. Après avoir satisfait au baccalauréat, les deux premières vagues sont rentrées cette année au Congo. Ils ont rencontré, le 19 novembre 2024 à Brazzaville, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou. Les neuf enfants sont désormais pris en charge par l'Etat congolais, notamment le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, en collaboration avec la FCA. Ils attendent obtenir une bourse pouvant leur permettre de poursuivre leur cursus universitaire dans des pays anglophones de leur choix.

Au Nigeria, ils ont été formés dans plusieurs filières (Tourisme et affaires administratives, informatique, science-ingénierie, commerce international, langues vivantes, etc. A l'Institut Rochas, la scolarité gratuite va de la 6e jusqu'en terminale.

La FCA prône l'excellence scolaire

Au début de sa création, la Fondation Congo



Assistance (FCA) s'est investie totalement dans l'éducation. Depuis lors, en collaboration avec le gouvernement, elle multiplie des actions en faveur de la Jeunesse, à travers cette ONG qu'elle dirige. Le 24 juillet 2024, elle a marqué sa présence lors de la présentation de la deuxième promotion d'étudiants finalistes de l'Université Denis Sassou-N'Guesso débaptisée « Théophile-Obenga ». Le secrétaire général de la FCA, Michel Mongo a représenté Mme Antoinette Sassou N'Guesso, Marraine de l'évènement. Par ailleurs, la FCA a récompensé trois meilleurs étudiants. L'initiative vise à encourager les étudiants qui se sont distingués au cours

de l'année scolaire. Elle rentre dans le cadre de la promotion d'une véritable culture de l'excellence prônée par la présidente de la FCA, Mme Antoinette Sassou-N'Guesso.

Plaidoyer pour l'autonomisation des femmes



Les femmes sont au cœur des équilibres familiaux, culturels, sanitaires et sociaux. Elles jouent un rôle central en matière de santé, de développement et d'éducation. A ce titre, leur autonomisation est un indispensable facteur de paix et de progrès social, économique et environnemental.

L'autonomisation des femmes est un processus par le biais duquel la vie des femmes est transformée, d'une situation dans laquelle elles ont des pouvoirs limités en raison des obstacles liés aux inégalités entre femmes et hommes, à une situation dans laquelle elles disposent des mêmes pouvoirs que les hommes.

Engagée dans l'humanitaire depuis des décennies, la FCA a su fidéliser ses nombreux partenaires pour accentuer l'autonomisation des femmes, et assurer une aide d'urgence aux plus démunis. Reconnaissant le rôle primordial que joue la femme dans une société, elle ne cesse d'encourager la femme congolaise d'être autonome et de se prendre en charge. Car, l'égalité des sexes, l'émancipation des femmes, la pleine jouissance de leurs droits

humains et l'éradication de la pauvreté sont essentiels au développement économique et social d'un pays.

La FCA accomplit plusieurs actions en faveur des jeunes filles et des femmes, en leur fournissant les outils nécessaires pour leur épanouissement et une pleine participation à l'économie. Lors des différentes célébrations de la journée internationale des femmes, la Fondation Congo Assistance organise plusieurs activités en vue d'assurer l'autonomisation des femmes à travers des activités génératrices de revenus.

PARTENARIAT

Assurer un accompagnement de qualité

Depuis sa création, la Fondation Congo Assistance est beaucoup sollicitée pour accomplir des actions en faveur du bien-être de la population. Dans ce contexte, travailler ensemble, unir les compétences, les ressources et les efforts, mutualiser les moyens, produire de la synergie est devenu une nécessité pour assurer un accompagnement de qualité.

Pour s'acquitter de sa mission et mettre en œuvre ses programmes, la FCA s'appuie sur un éventail aussi large que diversifié de relations de collaboration et de partenariats. Pour rendre son action plus efficace, la FCA vise à établir des partenariats avec les organisations de la société civile, dans le souci de construire une gouvernance mondiale démocratique et équitable.

Le partenaire étant un nouveau modèle de l'action collective, au fil des ans, la Fondation Congo Assistance (FCA) a su développer des relations de coopération avec des fondations étrangères, organismes humanitaires, des entreprises privées etc.





ENTREPRENEURIAT

Cœuvrer pour un monde plus solidaire

Grâce à la générosité de ses partenaires et donateurs individuels qui lui font confiance dans son programme d'action, la FCA œuvre chaque jour pour un monde plus durable, plus responsable et plus solidaire.

En marge de la 12e édition du Forum international des femmes entrepreneuses et dynamique (Fied) tenu du 31 juillet au 5 août 2023 à Brazzaville, la Fondation Congo Assistance a signé deux accords de partenariat avec les Fondations du Togo et du Maroc, en vue de former les jeunes dans l'entrepreneuriat.

La 12e édition du Fied dont la première dame du Congo était la marraine a été marquée par le lancement de la campagne « Tous égaux ». Elle repose sur quatre piliers : l'éducation, l'autonomisation des femmes, la santé, les violences basées sur le sexe. La campagne rassemble les premières dames d'Afrique, des partenaires et alliés pour faire progresser l'équité entre les sexes.

La 12e édition du Fied a donné l'occasion aux nombreux visiteurs, dont la première dame du Congo, de découvrir le talon et le génie créateur des femmes dans divers domaines. Par la même occasion, la ministre des Petites et moyennes entreprises a également salué l'accompagnement de Mme Antoinette Sassou-N'Guesso.

« L'œuvre que Mme Antoinette Sassou-N'Guesso a réussi à construire grâce à la Fondation Congo Assistance qu'elle préside et ses multiples actions, font d'elle le modèle d'une femme entrepreneuse, non seulement pour nous ses filles de nationalités et d'origines diverses ici rassemblées, mais aussi pour les générations à venir », a assuré Jacqueline Lydia Mikolo.

A l'issue du Fied, plusieurs personnalités ayant travaillées à redorer l'image de

l'Afrique ont reçu des trophées. Parmi elles, Mme Antoinette Sassou-N'Guesso.

En vue de dynamiser et promouvoir l'esprit entrepreneurial des femmes en République du Congo et en Afrique, la chambre nationale des femmes cheffes d'entreprises et entrepreneuses du Congo (CNFCEEC) a organisé en septembre 2024 à Brazzaville, la première édition du « Women economic forum » sur le thème « inkluzion. » Le forum a été placé sous le patronage de la première dame du Congo, Mme Antoinette Sassou-N'Guesso, représentée par la ministre des Petites, Moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo. Objectif du forum :

- Favoriser la mutualisation des projets et l'inclusion de toutes celles et ceux souhaitant accompagner l'entrepreneuriat au Congo. Il s'agit également de renforcer les liens entre les femmes entrepreneuses à l'échelle internationale.

- L'événement a réuni des femmes entrepreneuses, cheffes d'entreprises et porteuses de projets, ainsi que des professionnelles de divers secteurs venus notamment du Congo, de la RDC et de la France.



Promouvoir la paix universelle

Madame Antoinette Sassou-N'Guesso, membre active de la Mission de paix des Premières dames d'Afrique (MIPREDA), a toujours joué un rôle prépondérant dans la promotion de la culture de la paix. Elle estime que le développement est impossible sans la paix. D'où son engagement à promouvoir une paix durable surtout lors des différentes crises politiques qui ont secoué le Congo, ainsi que pendant la période mouvementée qui précède l'élection présidentielle.

En effet, depuis la fin de la guerre froide,

le continent africain est en proie à des conflits armés récurrents dont les causes sont multiples et les conséquences désastreuses. Pour endiguer cela, plusieurs initiatives sont menées chaque fois lorsque les circonstances s'imposent. La plus inédite est la mise en place, en 1997 par les premières dames d'Afrique d'un cadre formel dénommé, Mission de paix des Premières dames d'Afrique (MIPREDA). Trois ans plus tard, sous son instigation, l'ONU vote la résolution 1325 qui permet aux femmes de prendre toute leur place dans le processus de règlement des conflits.

ENVIRONNEMENT

La mobilisation citoyenne, moteur de la transition écologique

Dans un contexte de crise climatique et de préoccupations grandissantes pour l'environnement, nombreux sont les acteurs qui s'engagent pour la protection de la planète. Associations, ONG, fondations, entreprises ou encore acteurs publics, tous œuvrent pour la mise en place de solutions durables et innovantes. Face à l'urgence climatique, les citoyens sont de plus en plus nombreux à s'engager pour la protection de l'environnement et le développement durable. Ils peuvent agir à titre individuel, en adoptant des gestes éco-responsables, ou en rejoignant des collectifs citoyens et des associations locales.

La présidente de la Fondation Congo Assistance, Mme Antoinette Sassou-N'Guesso a largement contribué à la prise de conscience sur les enjeux environnementaux. Son action s'inscrit dans une démarche de sensibilisation, d'éducation ou encore de pression sur les décideurs politiques et économiques.

C'est ainsi qu'en marge du sommet des trois bassins forestiers tenu à Brazzaville, le magazine Ayana a organisé le 27 octobre 2023, l'édition Congo-Brazza de « Super Woman », en collaboration avec le ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat, sous le patronage de la présidente de la Fondation Congo Assistance, Mme Antoinette Sassou-N'Guesso, marraine de l'édition, accompagnée de la première dame de l'Union des Comores, Ambari Azali Darouèche.



Un gala de bienfaisance en faveur de la FCA

La célébration du 40e anniversaire de la Fondation Congo Assistance (FCA) a été marquée par l'organisation, le 21 juin 2024

à Brazzaville, d'un gala de bienfaisance, en présence du président de la République, Denis Sassou-N'Guesso. L'événement a suscité une mobilisation remarquable, attirant d'éminentes personnalités issues de divers horizons, à l'image de la première dame de la République démocratique du Congo, Denise Nyakeru Tshisekedi, vice-présidente de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le Développement.

L'objectif de la soirée de gala a été avant tout de lancer un appel à la solidarité, à la générosité, afin d'agir et de contribuer à la résolution des problèmes et de faire face à la détresse dont sont victimes des femmes démunies, des enfants et des personnes

âgées.

Depuis quarante ans, malgré les vicissitudes de l'histoire, la Fondation Congo Assistance poursuit inlassablement sa marche au service des plus démunis. Elle a gagné ses lettres de noblesse, en s'imposant comme l'une des institutions les plus marquantes du monde de l'humanitaire et du social au Congo. Aujourd'hui elle est reconnue comme telle même au sein des organisations internationales comme l'ONU où elle bénéficie du statut consultatif.

Yvette Reine Boro







**12^e EDITION DU FORUM INTERNATIONAL DES FEMMES ENTREPRENANTES
ET DYNAMIQUES (FIED) CONGO BRAZZAVILLE**



Conformément à ses attributions définies dans le décret N°2022-1883 du 21 Novembre 2022, **Madame la Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat (MPMEA) Jacqueline Lydia MIKOLO** œuvre avec détermination pour la promotion de l'entrepreneuriat en général, et particulièrement en faveur de l'entrepreneuriat des femmes, vecteur important de leur autonomisation et pour l'égalité des genres.

En effet, après la crise sanitaire du COVID-19 en 2020, les économies africaines en particulier, bien qu'ayant fait preuve de résilience, ont néanmoins pris des mesures de soutien des activités économiques menées par les populations vulnérables dont les femmes.

De plus, selon une étude de la Banque mondiale réalisée en 2020, il a été démontré qu'à l'échelle mondiale, une entreprise sur trois est détenue par une femme. L'étude renchérit que le nombre de femmes impliquées dans l'entrepreneuriat est de moins en moins significatif dans les pays à revenus intermédiaire et faible.

En Afrique, les femmes dirigeantes de petites, moyennes et grandes entreprises représentent 29%, loin derrière les 47% et 50%, respectivement, en Asie de

l'Est et Pacifique, en Amérique latine et caraïbes. La conclusion de cette étude suggère, cependant, que les femmes entrepreneures sont plus nombreuses au sein des nouvelles entreprises.

C'est dans ce contexte que le Ministère des PME, ambitieux de favoriser un environnement propice à l'essor des femmes dans l'entrepreneuriat, a saisi l'opportunité, lors de la rencontre avec la Plateforme des femmes entreprenantes et dynamiques, d'organiser une activité de dimension internationale en République du Congo.

Il sied de rappeler que la rencontre entre le Ministère des PME et la Plateforme des femmes entreprenantes et dynamiques a été matérialisée par un protocole d'accord sur la co-organisation du Forum International des Femmes Dynamiques et Entrepreneures (FIED), signé le 14 Février 2023 à Brazzaville.

Sur la base des termes de ce protocole d'accord, la **12ème édition du Forum International des femmes Entrepreneures et Dynamiques**, en sigle **FIED**, s'était tenue du 31 Juillet au 5 Août 2023 au Centre International de Conférence de Kintélé sous le thème : «

Accompagnons les Entreprises Africaines pour Renforcer les Capacités des Filiales de Transformation, Accélératrices du Made in Africa ».

Placée sous l'égide de la **Première dame du Congo Brazzaville Antoinette SASSOU NGUESSO**, Présidente de l'Association « CONGO ASSISTANCE », Marraine de la 12ème édition du FIED, la cérémonie d'ouverture avait été présidée par le **Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Anatole Collinet MAKOSSO**.

Outre le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et les co-organisateurs à savoir :

- Madame Jacqueline Lydia MIKOLO, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat ;
- Monsieur Jean Marc THYSTERETCHICAYA, Ministre des Zones économiques spéciales ;
- Monsieur Nicéphore Antoine Thomas FYLLA SAINT-EUDES, Ministre de développement industriel et de la promotion du secteur privé ;
- Madame Ines Nefer INGANI, Ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement.

La cérémonie d'ouverture a connu la participation :

- des membres du Gouvernement ;
- Monsieur Alphonse Claude NSILOU, Ministre d'Etat, Ministre du commerce, des approvisionnements et de la consommation ;
- Monsieur Jean Jacques BOUYA, Ministre d'Etat, Ministre de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier ;
- Monsieur Ange Aimé Wilfrid BININGA, garde des sceaux, Ministre de la justice des, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones ;
- Monsieur Lezin Thierry MOUNGALLA, Ministre de la communication, porte-parole du Gouvernement ;
- Monsieur Jean Luc MOUTHOU, Ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation ;
- Monsieur Raymond Zéphirin MBOULOU, Ministre de l'intérieur et de la décentralisation et du développement local ;
- Monsieur Jean Rosaire IBARA, Ministre du contrôle d'Etat, de la qualité des services public et de la lutte contre les antiveurs ;
- Monsieur Honoré SAYI, Ministre des

transports, de l'aviation civile et de la marine marchande ;

- Monsieur Juste MONDELE, Ministre délégué chargé de la décentralisation et développement local.
- du corps diplomatique ;
- des représentants des partenaires au développement ;
- des présentations des partenaires au développement ;
- des représentants des organisations patronales et de la société civile ;
- des parlementaires ;
- des présidents des chambres consulaires ;
- des chefs d'entreprises ;
- des porteurs d'idées et de projets entrepreneuriaux ;
- de la présidente fondatrice du FIED ;
- et des membres du bureau du FIED.

Les objectifs poursuivis par cette 12ème édition étaient les suivants :

- Promouvoir l'entrepreneuriat en milieu rural et urbain ;
- Favoriser les rencontres d'opportunités d'affaires entre les entrepreneurs locaux et

les investisseurs internationaux ;

- Distinguer les succès stories, les championnes nationales, les entreprises de mérite ;
- Susciter une génération d'entrepreneur(es) conscient(e)s de leurs potentiels ;
- Inculquer la culture de l'excellence à la femme entrepreneur Africaine ;
- Favoriser l'intégration entre les leaders des différentes nations ;
- Révéler les femmes issues du milieu rural afin de les booster davantage .

Plusieurs activités étaient programmées notamment les panels, les masters class, la rencontre des premières Dames, le Fied deal room et une exposition-vente des produits artisanaux toutes filières confondues.





Séance de travail fructueuse entre l'Organisation Internationale du Travail et le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat dans le cadre d'une collaboration prometteuse, le vendredi 16 Février 2024



Mme Jacqueline Lydia MIKOLO, Ministre des PME et de l'Artisanat a eu une séance de travail, le 05 Mars 2024, avec la délégation de IMPERO CO, un consortium d'investisseurs. Les deux parties ont discuté sur les projets phares du ministère, notamment la Maison de l'Entreprise du Congo et la Banque des PME et de l'Artisanat



Séance de travail le lundi 27 Mai 2024, dans le cadre des accords de partenariat entre le ministère des PME et de l'artisanat et l'ONG AVSI pour la mise en place du Service National à l'Entrepreneuriat et la présentation de l'écosystème des PME et de l'Artisanat. L'objectif de ce service est d'inciter la jeunesse congolaise à créer des « entreprises génératrices de revenus et pourvoyeuses d'emplois ».



Madame la Ministre a reçu, le 23 Juillet 2024, en audience, le Directeur Général du Fonds de Solidarité Africain, Monsieur Abdourahmane DIALLO



Signature d'un accord de partenariat entre le MPMEA et le PNUD, le 02 Septembre 2024, pour le lancement du projet "UN JEUNE, UNE ENTREPRISE"



Signature d'un accord de partenariat, le 30 Novembre 2024, entre le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat et le Forum d'Investissement pour les PME et Startups (FIPS) pour l'organisation de la 4ème édition des Assises Nationales de l'Entrepreneuriat Congolaise 2025.



After Work des ANEC-FIPS le 11 Décembre 2024 à Elbo Suites BRAZZAVILLE

[dgpmecongo](#)
[@dgpmecongo](#)
 Email: dgpmesecretaire@secretariat-dg@gov.cg

After work des ANEC-FIPS le 11 Décembre 2024

Societe SOCIETE SOCIETE
INTERVIEWS SOCIETE SOCIETE
Societe SOCIETE SOCIETE
SOCIETE SOCIETE *Societe* SOCIETE SO
Societe SOCIETE SOCIETE
INTERVIEWS SOCIETE SOCIETE
Societe SOCIETE SOCIETE
SOCIETE SOCIETE *Societe* SOCIETE SO
Societe SOCIETE SOCIETE
INTERVIEWS SOCIETE SOCIETE
Societe SOCIETE SOCIETE
SOCIETE SOCIETE *Societe* SOCIETE SO



SOCIETE





RÉPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

INFORMEZ-VOUS EN UN SIMPLE SCAN !



[dgpmecongo](https://www.dgpmecongo.com)



[@dgpmecongo](https://www.instagram.com/dgpmecongo)

www.dgpme.com



18e étage, Tour Business
Center Tours Jumelles
de Mpila, BRAZZAVILLE

LES VENDREDIS DE L'ENTREPRISE



Cher(e)s lecteurs, lectrices, entrepreneur(e)s, promoteurs et promotrices du secteur privé,

D'entrée de jeu, permettez-nous de vous dire pourquoi ce concept «**Les Vendredis de l'Entreprise** » entièrement dédié aux entrepreneurs et promoteurs que vous êtes, s'est vu lancer officiellement à votre bon gré le Vendredi 28 Avril 2023 dans la capitale verte Brazzaville à l'hôtel Grand Lancaster.

L'Afrique notre continent est certes le moins avancé du monde en ce qui concerne la gestion des entreprises en temps réel, mais il n'en demeure pas moins des efforts menés par de nombreux acteurs engagés dans la diversification des économies des Etats qui conduisent les entreprises vers une certaine maturité de gestion.

De ce fait, la place accordée à la gestion de l'information dans l'organisation de la gestion des entreprises n'est pas moins la bonne.

Les priorités accordées à la dématérialisation font du digital en entreprise, un objectif stratégique, en ces temps où une information de l'actualité en chasse une autre à chaque seconde.

Ainsi compris, il n'y a plus à se demander si la gestion de l'information en entreprise est une nécessité ou un luxe en Afrique. La bonne information, quoi qu'on en dise, est un outil d'aide à la prise de décision au sein

des entreprises.

Aujourd'hui plus que jamais, il s'agit d'un indicateur du pouvoir du manager sur la stratégie qui n'est plus à démontrer de nos jours.

Bref, l'information est la matière première dont tout manager d'entreprise a besoin pour la fourniture ou non de ses biens et services au public cible.

Subséquemment, rendre l'information accessible et publique en temps réel consiste dans notre contexte à doter aux TPME/PME de la mise à disposition de l'information sur toutes les activités clés de celles-ci en tout temps quelque soit le lieu où elles se trouvent et au mieux, par le biais de la connexion internet.

Il sied de rappeler à ce propos, que le gouvernement de la République du Congo, par la voix du Premier ministre **Anatole Collinet MAKOSSO**, Chef du gouvernement, avait déjà défini le mode opératoire de l'application de la vision claire et partagée par tous du Président **Denis SASSOU-N'GUESSO** à savoir: «*donner aux PME le statut de force motrice dans la quête de la diversification de l'économie nationale* ».

C'est dans cet élan donc que s'inscrit la vision du ministère en charge des TPE/PME et de l'artisanat sous le leadership de **Madame le Ministre Jacqueline Lydia MIKOLO** afin de rendre visibles les actions menées par ce département qui veut co-construire son tissu économique avec la grande participation des entrepreneurs et pro-moteurs que vous êtes en tant que vecteur de la croissance économique et du développement humain.

Telles sont les les attentes de **Son Excellence Monsieur le Président de la République, Denis SASSOU-N'GUESSO** dans le cadre de l'adhésion des congolais, en particulier des jeunes à la culture entrepreneuriale.

Le but de cette innovation à travers cette plateforme d'informations d'échanges (Tribune) est de trouver réponses aux

questions ci-dessous listées :

■ **Quelles sont les plus grandes problématiques en ce moment dans le domaine des TPME/PME?**

■ **Quels sont vos besoins d'informations?**

Toutefois, vous êtes sans ignorer que les dirigeants d'entreprises de façon générale devraient être bien renseignés et conseillés afin d'être désormais en mesure d'identifier leurs obligations ainsi que les délais Imposés par la réglementation et bien autres.

Le ministère des PME, qui dispose d'un écosystème entièrement dédié à vous servir de bout en bout par ses structures d'appui c'est-à-dire de l'idée du projet à la réussite du projet par sa concrétisation tout en s'assurant de son impact socio-économique, se veut être par conséquent votre partenaire privilégié dans son accompagnement.

En espérant que nous saurions à travers cette plateforme Les Vendredis de l'Entreprise recueillir de façon significative vos préoccupations d'une part et vous abreuer d'informations utiles d'autre part pour mener à bien vos activités économiques.

Rudy Stéphane MPIERE NGOUAMBA AMBILA

Directeur Général des petites et moyennes entreprises

RETRO DE LA TRIBUNE « LES VENDREDIS DE L'ENTREPRISE »

RÉSUMÉ DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Sous la présidence de Madame Jacqueline Lydia MIKOLLO, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat, le Vendredi 28 Avril 2023, de 18h05 à 21h10, à l'Hôtel GRAND LANCASTER de Brazzaville, a eu lieu, la première tribune « Les Vendredis de l'Entreprise » portant sur le thème : « Etat des lieux TPE/PME en République du Congo ».

A cette rencontre d'échanges fructueux, regroupant plus de 220 participants, divers profils étaient présents : Monsieur le Président du Patronat Congolais (UNOC), Madame la Secrétaire Générale d'UNICONGO, les vénérables sénateurs, les honorables députés, les membres du cabinet de Madame la Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat, Monsieur le Directeur Général des Petites et Moyennes Entreprises, les directeurs généraux des structures publiques qui forment l'écosystème des PME (DGA, ACPCE, FIGA, ADPME, ANA), les entrepreneurs, les porteurs de projets et les porteurs d'idées.

L'animation de la tribune a été assurée par deux journalistes notamment, Madame Brenda KABULO, et Monsieur Chevy DIAZZ de la chaîne de télévision nationale (Télé Congo).

Les points inscrits à l'ordre du jour portaient sur :

- la présentation du thème par Madame la Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat ;
- les préoccupations et suggestions du secteur privé, échanges avec les représentants des organisations patronales, les chefs d'entreprises, les entrepreneurs et autres participants ;
- le mot de clôture de Madame la Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat et fin de la cérémonie.

La première tribune des Vendredis de l'Entreprise a connu un grand succès au moins pour deux raisons : d'un côté, elle a connu une adhésion massive des acteurs du secteur privé et des partenaires techniques et financiers de la République du Congo, qui ont salué cette initiative, laquelle est une traduction concrète du cadre d'échanges



avec les acteurs économiques; de l'autre côté, elle a été un cadre qui a eu le mérite de mettre sur la table des sujets concrets qui minent les entrepreneurs et les artisans congolais auxquels des réponses concrètes ont été apportées.

Cet évènement a mis en relief le pragmatisme du gouvernement, qui ne ménage aucun effort pour la mise en œuvre des politiques publiques visant à assurer non seulement le développement de la culture entrepreneuriale, mais aussi des TPE/PME-PMI, secteurs créateurs d'emplois et de richesses, pour contribuer à la réduction de la pauvreté et à la diversification de l'économie.

Tous les participants ont accueilli favorablement cette initiative capitale et grandiose qui contribue à vulgariser le cadre légal et institutionnel, ainsi que les réformes entreprises dans le secteur des PME, en vue d'atteindre les objectifs fixés par le Programme National de Développement (PND), qui reprend la vision de Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, contenue dans son programme de société : « Ensemble, poursuivons la marche ».

RECOMMANDATIONS

Lors de cette première tribune, plusieurs recommandations ont été faites, notamment :

- La pérennisation des Vendredis de l'Entreprise ;
- La vulgarisation des mécanismes de normalisation des qualités des produits fabriqués par les TPE/PME et artisans congolais ;

- La vulgarisation des droits et obligations fiscales des TPE/PME ;
- La communication et sensibilisation du public sur l'écosystème TPE/PME ;
- La création d'une bourse de projets, visant à protéger les innovations ;
- La diminution du taux d'importation en favorisant la production locale ;
- La facilitation à l'accès au financement au niveau des banques (taux d'intérêt trop élevé ; les coûts additionnels ; les frais de dossier ; des frais notariaux élevés) ;
- La formation des jeunes ;
- La création des centres de formation professionnelle et qualifiante aux métiers de l'artisanat.

RÉSUMÉ DE LA DEUXIÈME ÉDITION DES LVE

La deuxième édition de « Les Vendredis de l'Entreprise » a eu lieu le 26 Mai 2023 à l'hôtel LANCASTER de Brazzaville.

Placée sous le patronage de Madame la Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de l'artisanat Jacqueline Lydia MIKOLLO, cette activité a été organisée par la Direction Générale des Petites et Moyennes Entreprises (DGPME), organe technique qui l'assiste dans le cadre de ses attributions sous la direction de Monsieur MPIERE-NGOUAMBA AMBILA Rudy Stephen.

La tribune de cette deuxième édition portant sur le thème: FIGA / Banques/ Micro-finances : Synergie nécessaire pour le financement deS TPE-PME a été animée par deux modérateurs, Madame Brenda KABOULO et Monsieur Ben OPENA, spécialistes des questions économiques et de vie d'entreprise qui ont décrit l'objet de cet évènement dédié aux porteurs de projets et

d'idées, aux artisans, aux entrepreneurs et aux organisations patronales.

Cette deuxième tribune a connu une forte participation, soit près de 270 participants en présentiel.

La problématique d'accès au financement des TPE/PME qui a été au cœur de la deuxième tribune des vendredis de l'entreprise a permis de dégager les grands axes de solutions aux différentes barrières et contraintes qui empêchent les acteurs du secteur privé en général d'accéder au financement pour booster et réaliser leurs activités entrepreneuriales.

Au nombre de ces solutions, les questions liées à l'élaboration du business plan, à la gestion de l'entreprise notamment la tenue de la comptabilité et la gestion des ressources ont été évoquées comme des éléments de base indispensables pour obtenir un financement auprès des micros finances et des banques.

A en croire les participants, cette thématique a mis en lumière les missions du FIGA et les différentes sortes de garantie qu'il propose aux micros, très petites, petites et moyennes entreprises et aux artisans. Et elle a aussi eu le mérite d'édifier les porteurs de projet sur les conditions à réunir pour obtenir le financement.

Bien plus, l'accent particulier et l'insistance sur la nécessité de bénéficier de l'accompagnement non financier notamment une formation axée sur la gestion d'une entreprise a été saluée par les participants.

La problématique de la labélisation, certification aux normes et qualités des produits « Made in Congo » a été abordée avec insistance par les participants qui ont attiré l'attention des pouvoirs publics en charge de concevoir les politiques publiques des TPE/PME sur cette question qui certainement ne laissera pas indifférent ceux-ci.

Cette deuxième tribune a aussi permis aux pouvoirs publics de vulgariser le dispositif institutionnels mis en place par le Gouvernement de la République sous le leadership de son Excellence Monsieur le Président de la République Denis SASSO NGUESSO, Chef de l'Etat dont la résilience en vue du développer l'économie congolaise n'est plus à démontrer.

RECOMMANDATIONS

A l'occasion de cette deuxième tribune, plusieurs recommandations ont été faites,

notamment :

- Former les porteurs de projets à la gestion d'entreprise et à la culture bancaire;
 - Développer le partenariat social avec les partenaires sociaux internationaux;
 - Rechercher les financements auprès des bailleurs sociaux;
 - Promouvoir le made in Congo au niveau des salons nationaux et internationaux à travers la promotion des foires internationales et congolaises;
 - Mettre un accent sur la communication du FIGA et les autres structures d'appui du ministère.;
 - Suivre avec le Ministère des Zones Economiques Spéciales (ZES) la mise en place d'une usine de fabrication d'emballages;
 - Suivre auprès du Ministère du développement industriel et de la promotion du secteur privé la mise en place des laboratoires de normalisation et certification des produits locaux;
 - Veiller à l'application et à la vulgarisation de la circulaire relative à la commercialisation et à la consommation des produits locaux;
 - Procéder à la structuration des artisans par filière et désigner en leur sein un interlocuteur pour des éventuels contacts avec les partenaires financiers;
 - Mettre en place un village artisanal pérenne au centre de Brazzaville;
 - Vulgariser la gratuité de la conception du business plan par l'Agence de Développement des petites et moyennes entreprises (ADPME);
 - Contribuer à la vulgarisation de la veille assurée par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) sur les taux d'intérêts des banques afin de permettre aux TPE/PME de bénéficier des crédits avec des taux d'intérêts réglementaires;
 - Mettre en place un programme d'accompagnement à la normalisation et de la qualité afin de mettre fin à la réticence des consommateurs et des normes;
 - Veiller à l'aboutissement et la vulgarisation de la réforme visant à élargir la gamme des garanties au-delà des hypothèques;
 - Veiller à l'aboutissement du processus de garantie par signature engagé par le FIGA auprès de Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC);
- Encourager la répartition des financements disponibles par quota et par département pour permettre à tous les entrepreneurs d'y accéder;

- Vulgariser les avantages sur les crédits-bails, l'affacturages et leasing relatifs aux lois promulguée numéro 55-2021 et numéro 54-2021 du 31 décembre 2021.

RESUME DE LA TROISIEME ÉDITION

Sous le patronage de Madame Jacqueline Lydia MIKOLU, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat, la Direction Générale des Petites et Moyennes Entreprises dirigée par Monsieur MPIERE NGOUAMBA AMBILA Rudy Stephen a organisé ce 30 Juin 2023 à l'hôtel LANCASTER de Brazzaville, la troisième édition des "Vendredis de l'Entreprise".

Madame Brenda KABULO et Monsieur Ben OPENA, deux journalistes en service à télé Congo, chaîne nationale, ont assuré la modération de cette édition à la lumière du thème retenu pour la circonstance, à savoir : Artisanat en République du Congo : Normalisation et Qualité / Enjeux et Perspectives.

Prenant la parole à cet effet, les modérateurs ont fait remarquer aux participants venus nombreux à cette tribune, qu'ils faisaient honneur à la présente édition de par leur présence.

Ils ont indiqué par la suite, qu'après les deux premières éditions, précisément celle inaugurale du 28 Avril 2023, et la suivante organisée le 26 Mai de la même année, cette troisième édition a vu participer près de 500 personnes en présentiel et en ligne ; et que cet espace consacré aux entrepreneurs ainsi qu'aux porteurs de projets, est une occasion pour le ministère des PME/A d'être à l'écoute des besoins et des attentes des acteurs évoluant dans le domaine économique

A l'occasion de cette troisième tribune des "vendredis de l'entreprises", plusieurs recommandations ont été faites, à savoir :

- Faciliter la participation des artisans au processus du comité technique de création des labels qualité pour contribuer à la construction des normes de labélisation et de certification de leurs produits;
- Sensibiliser les artisans au sujet de la démarche à suivre, concernant la labélisation et la certification de leurs produits;
- Obtenir la participation des chercheurs aux prochaines éditions des "vendredis de l'entreprise", en fonction des thèmes qui nécessiteront leur invitation;
- Contrôler les produits manufacturés importés dans notre pays;
- Activer les négociations entre le Ministère

des PME et celui de la Défense Nationale des Forces Armées, aux fins d'aboutir à l'obtention d'un espace dédié à la promotion des artisans ;

- Inciter les artisans selon leurs besoins, à prendre part aux formations dont l'ACONOQ assure l'accompagnement. La troisième édition des "vendredis de l'entreprise" portant sur les questions de normalisation, de certification et de la qualité a connu une participation

massive des entrepreneurs, tout comme celle des artisans Congolais et étrangers évoluant au Congo, qui n'ont pas manqué d'exprimer leur curiosité à travers plusieurs interventions sur les différents sujets liés à la thématique développée.

Cette participation massive, expression de l'intérêt de plus en plus grandissant que suscite "les vendredis de l'Entreprise", est de nature à justifier la pérennisation de cette tribune, qui sans l'ombre d'un

doute, s'affirme comme un véritable cadre d'échanges entre le secteur public et privé pour le développement de l'artisanat et de l'entrepreneuriat au Congo.

S'il est permis de faire une évaluation des "vendredis de l'Entreprise", il sied de relever qu'ils sont devenus des instruments essentiels pour la promotion et le développement de l'entrepreneuriat dans notre pays.







Docteur Jean Daniel OVAGA:

Président de l'Union Nationale des Opérateurs
Economiques du Congo (UNOC)



Quel rôle joue l'UNOC dans la promotion de la diversification économique au Congo, et quelles initiatives sont mises en place pour encourager les opérateurs économiques à explorer de nouveaux secteurs ?

L'UNOC est un instrument privilégié pour le développement du secteur privé national. Elle se veut être une force de proposition en matière de développement économique et agit à travers plusieurs outils :

- Centre de Gestion des Affaires des Entreprises ;
- Le Programme OMEGA ;
- Le Cautionnement mutuel ;
- Le Programme Business Opportunities ;
- Les Plateformes de communication.

Comment l'UNOC aborde-t-elle les défis liés à l'accès au financement pour les opérateurs économiques congolais, en particulier pour les petites entreprises, et quelles solutions envisage-t-elle pour surmonter ces obstacles ?

L'UNOC a mis en place le programme OMEGA, pour faciliter l'accès au crédit des PME/PMI/TPMEA par le mécanisme de financement via le portefeuille de garantie du FIGA (50%) et le cautionnement mutuel de l'UNOC (10 à 20%).

Quels sont les projets spécifiques que l'UNOC a lancés pour renforcer la connectivité régionale et internationale des opérateurs économiques congolais, favorisant ainsi les échanges commerciaux et les partenariats internationaux ?

L'UNOC à travers le programme Business Opportunities, organise les voyages d'affaires en vue de faciliter le partage d'expérience, de dénicher les opportunités d'affaires au niveau sous-régional, régional et international, faciliter la création des joint-ventures.

Aussi, l'UNOC a entamé des échanges avec le marché international de Rungis pour développer un partenariat économique dans le cadre de la croissance partagée.

Dans quelle mesure l'UNOC prend-t-elle en compte les préoccupations des jeunes entrepreneurs et comment les intègre-t-elle dans ses programmes et initiatives ?

L'UNOC a des membres qui exerce dans l'éducation, la formation et la technologie, aussi que la recherche.

Elle a pris part aux Etats généraux de l'éducation, la formation et la recherche scientifique.

Elle organise des séminaires de formation aux jeunes entrepreneurs et a signé aujourd'hui une convention de partenariat avec les associations des jeunes étudiants de la place en vue de déceler les talons pour faire des champions.

Comment l'UNOC collabore-t-elle avec les institutions éducatives pour développer des programmes de formation et de sensibilisation visant à préparer la future main-d'œuvre et les entrepreneurs du Congo ?

L'UNOC est partie prenante dans le cadre du Centre de Formation et d'Apprentissage des Métiers de Services (CEFA-MS). Aussi, elle est partie prenante du projet MOSSALA.

L'UNOC octroie dans les entreprises adhérentes les stages d'apprentissage aux jeunes étudiants.



Quel est le rôle de l'UNOC dans la promotion de l'éthique des affaires et la lutte contre la corruption au sein du secteur privé congolais ?

L'UNOC est un partenaire important de l'Etat. Elle veille à l'amélioration du climat des affaires et au respect de la réglementation en vigueur. Ceci est rappelé aux adhérents depuis l'admission à notre Patronat.

De plus en plus l'UNOC participe aux réunions préparant certaines décisions gouvernementales.

Comment l'UNOC évalue-t-elle l'impact économique et social de ses actions, et quelles mesures de suivi sont mises en place pour mesurer le succès de ses initiatives?

Le Centre de Gestion des Affaires des Entreprises (CGAE) de l'UNOC observe

les indicateurs économiques tel que le Conseil d'Administration, de PIB, la Balance de paiement, le Taux de Croissance économique, le taux de chômage (.....) en rapport avec ses activités pour évaluer l'apport de notre patronat dans l'économie nationale et dans le secteur privé que nous maîtrisons à travers nos activités.

Quelles sont les principales opportunités d'investissement que l'UNOC identifie actuellement au Congo, et comment encourage-t-elle les investissements locaux et étrangers dans ces secteurs ?

Les zones économiques spéciales sont des opportunités non-négligeables pour la diversification de l'économie et surtout pour accélérer les exportations. Aussi, la loi sur le partenariat public privé offre des possibilités immenses.

Quels sont les obstacles spécifiques auxquels l'UNOC fait face dans la

promotion des intérêts des opérateurs économiques congolais, et quelles stratégies sont envisagées pour les surmonter ?

Les défis à surmonter sont :

- Le financement difficile à obtenir ;
- La dette intérieure qui opère les possibilités financières des PME ;
- La para fiscalité ;
- La loi des finances qui ne prend pas forcément en compte les doléances des opérateurs économiques bien que les réunions s'y concentrent autour de l'amélioration de la collaboration, de partenariat Public-privé.



Patrick Robert NTSIBAT : Directeur Général du Fonds National d'Appui à l'Employabilité et à l'Apprentissage (FONEA)



Découvrez en exclusivité quels ont été les ambitions et projets visionnaires de Monsieur Patrick Robert NTSIBAT, Directeur Général du Fonds National d'Appui à l'Employabilité et à l'Apprentissage (FONEA), pour l'année 2024. Plongez au cœur de sa volonté d'élargir les horizons des jeunes en matière de compétences multisectorielles, tout en ouvrant ainsi la voie à une collaboration fructueuse dans le domaine de la formation qualifiante.

Quels ont été les objectifs principaux que Monsieur NTSIBAT a souhaité atteindre en 2024 ?

Tout en vous rappelant que le Fonds National d'Appui à l'Employabilité et à l'Apprentissage (FONEA) est un établissement public à caractère administratif, je réaffirme donc que le FONEA est un démembrement de l'État. Mes objectifs pour l'année 2024 étaient tirés du plan stratégique annuel, arrêté par notre comité de direction et qui sont en phase avec la vision du Chef de l'État, son Excellence Denis Sassou-Nguesso, notamment le PND 2022-2026 mis en place par son gouvernement.

De façon concrète pour l'année 2024, j'ai développé les compétences d'un plus grand nombre de jeunes pour accroître leur employabilité. Focus sur :

- Des formations d'apprentissage sur les métiers agricoles et artisanaux;

- Des formations de type workshadowing ou stage pour permettre aux jeunes diplômés d'acquérir leurs premières expériences professionnelles;

- L'accompagnement des jeunes porteurs d'idées d'entreprise. Ceci consiste à les aider à transformer leur idée en un réel projet d'entreprise, assis sur un plan d'affaires attractif et bancable. Enfin les recommander auprès des partenaires comme les micros finances, le FIGA... pour la levée de fonds.

Comment avez-vous pu élargir la capacité du FONEA pour répondre aux besoins des jeunes en termes de compétences multisectorielles ?

Pour répondre à cette question, nous avons eu une stratégie qui se reposait sur deux approches : l'approche structurelle et l'approche méthodologique.

- Structurellement, le FONEA prend de l'envergure. Hier présent seulement à Brazzaville, le FONEA est depuis fin 2020, présent à Pointe-Noire et au Kouilou.

Ensuite en 2021, le FONEA est dans la Sangha et dans la Likouala et en fin 2024 dans le Niari, la Bouenza et la Lekoumou. En 2025, la cuvette et les nouveaux départements créés seront notre priorité.

La finalité de cette stratégie structurelle est de se rapprocher des utilisateurs du service public.

- Méthodologiquement nous avons des programmes qui se déploient méthodiquement et avec efficacité.

- Des apprentissages de type dual ou apprentissage par alternance. La théorie et la pratique s'alternent de façon à produire les meilleurs résultats. Les jeunes en

sortent avec des savoir-faire et savoir-être nécessaires à leur insertion socio-professionnelle;

- Le programme d'accompagnement des jeunes porteurs d'idée d'entreprises se fait selon une approche méthodologique où le porteur de l'idée est mis en avant, on ne fabrique pas un plan d'affaires pour lui mais on l'emmène à se construire lui-même. Au final le jeune maîtrise son projet et peut le défendre devant n'importe quel pourvoyeur de fonds.

Quels effets positifs espérez-vous voir sur la jeunesse suite à ces initiatives ?

Le premier c'est la prise de conscience. Nos jeunes devraient prendre conscience de leur avenir. L'éducation et la formation en sont des passerelles cardinales. Pour être acteur de cet écosystème depuis cinq ans, je peux vous rassurer que les choses bougent.

Avec les programmes que le gouvernement met à la disposition des jeunes congolais via le FONEA, j'attends que ceux-ci se défendent mieux et s'intègrent socio professionnellement; aussi bien dans le travail salarié que dans le travail

indépendant.

Ainsi les anti-valeurs destructrices, conséquence indissociable de l'oisiveté vont laisser place au travail et à la construction de notre beau pays.

Comment envisagez-vous l'avenir de l'employabilité et de l'apprentissage au Congo ?

- Considérant l'importance de la population jeune dans notre pays, soit 76% de la population totale;
- Considérant le taux de croissance de la population congolaise estimée à 3,2% par an;
- Considérant la proportion des jeunes entre 15 et 35 ans qui ne sont ni à l'école, ni en formation ni en situation de travail à

42,30%;

- Considérant le nombre croissant des congolais qui font recours aux services du FONEA : 1160 en 2021, 2953 en 2022 et 5435 en 2023;

Nous estimons que les questions d'employabilité et d'apprentissage seront et demeureront une préoccupation pour chacun de nous tous, pour un bon moment.





JOËL IKAMA NGATSE : Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP)

La DGCMP a été créée en 2009 lors de la refonte du système de passation des marchés publics du Congo. Le décret n°2009-159 du 20 Mai 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement de la DGCMP lui confie un rôle qui consiste essentiellement en l'exercice d'un contrôle a priori en matière de passation des marchés publics.

Ses missions s'articulent autour de quatre axes principaux, à savoir:

- Faire respecter la réglementation en matière de passation des marchés publics et délégations de service public ;
- Faire respecter la réglementation en matière d'attribution des marchés publics et délégations de service public ;
- Faire respecter la réglementation en matière d'exécution des marchés publics, notamment en cas d'avenant ;
- Assurer, de concert avec l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), l'appui des gestionnaires des marchés publics ainsi que des opérateurs économiques potentiellement candidats à l'attribution de marchés publics.

La DGCMP est une structure technique du ministère du budget, des comptes publics et du portefeuille public.

OBJECTIFS DE LA DGCMP

A travers son contrôle, la DGCMP poursuit plusieurs objectifs parmi lesquels la garantie d'une gestion efficace de la commande publique, l'effectivité de la concurrence entre les candidats, ainsi que la visibilité de l'investissement public.

Tout cela est sous-tendu par trois principes fondamentaux sur lesquels la DGCMP est tenue de veiller : la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

En assurant le respect de ces principes directeurs, la DGCMP permet ainsi aux Petites et Moyennes Entreprises, lorsqu'elles remplissent les conditions et critères requis, de participer aux appels d'offres inhérents à l'attribution de marchés publics dans notre pays.

ORGANISATION DE LA DGCMP

La DGCMP est dirigée par Monsieur Joël IKAMA NGATSE depuis 2018. Elle est organisée ainsi qu'il suit :



1. Direction Générale et services rattachés:

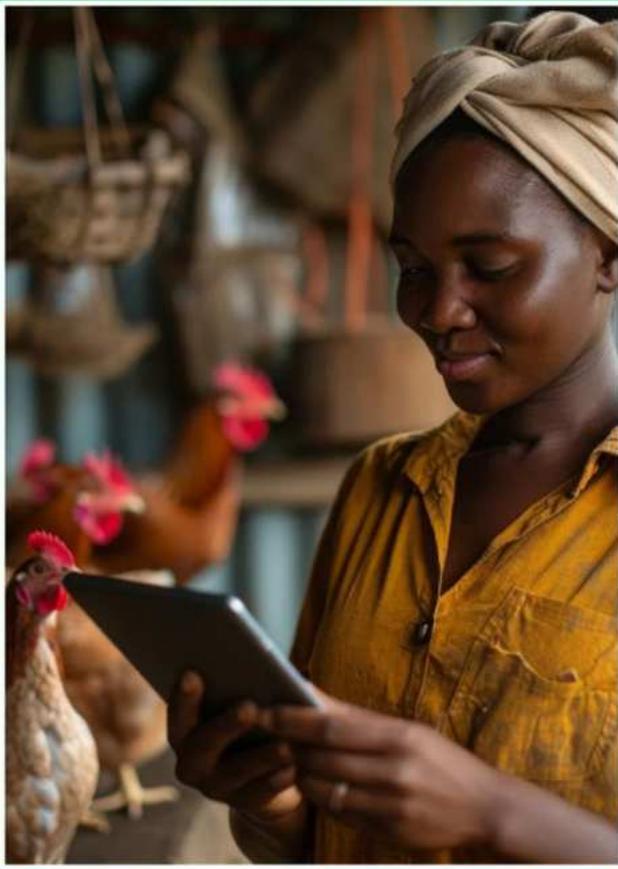
Outre le secrétariat de direction, les services rattachés à la direction générale sont :

- le service de l'audit Interne ;
- le service de la coopération.

2. Directions centrales:

La DGCMP comprend trois directions centrales, à savoir :

- la Direction de l'Information et de l'Assistance, dirigée par Monsieur Gavinet Duclair MAKAYA BAKU-BUMB
- la Direction Juridique et des Études, dirigée par Monsieur Lemoua GALOY GAKOSSO
- la Direction Administrative, dirigée par Monsieur Adronic OKIA



“
**FAITES LE CHOIX
DE L'EFFICACITÉ
ET ASSUREZ-VOUS UNE
POSITION DOMINANTE
SUR LE MARCHÉ !**



AGERALIMENT



www.ageraliment.cg



Madame Annick Patricia MONGO :

Directrice générale de l'Agence pour la promotion des Investissements (API)



Etablishement public à caractère administratif, doté de l'autonomie financière et administrative, l'Agence pour la Promotion de l'investissement (API) a été créée par la loi n°19-2021 du 22 Août 2012. Elle est administrée et gérée par un Comité de direction et une direction générale.

L'API a pour missions essentielles de :

- Mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière d'investissement à travers les activités de promotion et de facilitation des investissements privés ;
- Contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires ;
- Concevoir et promouvoir une image de marque de nature à attirer les investisseurs potentiels au Congo.

L'API assure aux investisseurs les services ci-après :

- L'accueil, l'information, l'assistance et l'accompagnement des investisseurs étrangers et nationaux tout le long du cycle de l'investissement ;
- L'assistance notamment pour l'obtention des visas nécessaires au séjour du personnel étranger au Congo et des autorisations permettant la mise en œuvre de l'exécution des programmes d'investissement ;
- L'aide au développement des partenariats entre les entreprises congolaises et

étrangères ;

- L'accompagnement des entreprises congolaises dans l'extension de leurs activités ;
- L'accompagnement des investisseurs étrangers dans leur recherche et développement des relais de croissance au Congo ;
- Le renforcement des capacités des entreprises ;
- L'organisation des manifestations économiques et commerciales ;
- La mise à disposition aux investisseurs des informations fiables sur les opportunités d'investissements et autres données économiques, commerciales et techniques ;
- L'accompagnement à la réalisation des études d'identification, de faisabilité, de suivi et évaluation des projets d'investissement.

Notre métier est de :

- Promouvoir
- Accompagner
- Informer
- Orienter

PARTICIPATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'API AU FORUM ITALO-CONGOLAIS POUR LA PROMOTION DES ÉCHANGES ENTRE ARTISANS ET PME DU 31 JANVIER AU 02 FÉVRIER 2024 À ROME EN ITALIE

La directrice générale de l'API, Annick Patricia MONGO, a présenté lors de la première journée du forum une communication intitulée « *Investir au Congo* » dans laquelle elle a parlé du positionnement stratégique du Congo en tant que porte d'entrée en Afrique centrale, de nombreuses opportunités d'investissement et de certains projets ainsi que du cadre législatif et réglementaire des investissements, sans oublier les missions de l'API.



LE FORUM ITALO CONGOLAIS SUR LA PROMOTION DES ÉCHANGES ENTRE ARTISANS ET PME A LIEU DU (31 JANVIER AU 2 FÉVRIER) EN ITALIE DANS LA VILLE DE ROME.



REJOIGNEZ-NOUS
pour le Forum Italo-Congolais
pour la Promotion des Echanges
entre Artisans et PME.

**31 JANVIER AU
2 FÉVRIER 2024**
ROME Palais des Congrès de Rome
Événements Fontaine de Trevi



LA PARTICIPATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE POUR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS AU FORUM ITALO CONGOLAIS SUR LA PROMOTION DES ÉCHANGES ENTRE ARTISANS ET PME



Elle a fait une présentation lors de la 1ère journée intitulée : « investir au Congo » au cours de laquelle elle a parlé du positionnement stratégique du Congo en tant que porte d'entrée en Afrique centrale, des nombreuses opportunités d'investissement et de certains projets ainsi que du cadre législatif et réglementaire des investissements et terminant par les missions de l'API qui est la porte d'entrée des investisseurs au Congo



L'API REPRÉSENTÉE AU DIALOGUE ENTRE LA DÉLÉGATION DE LA PROVINCE CHINOISE DE JIANGSU ET LES AUTORITÉS CONGOLAISES LE 22 FÉVRIER 2024 À BRAZZAVILLE

Organisé par le ministère de la coopération internationale et de la promotion du partenariat public privé, le dialogue entre la délégation de la province chinoise de Jiangsu et les autorités congolaises qui s'est tenu le mercredi 22 Février 2024 à Brazzaville a permis à M. Martin Galissan Directeur des Etudes et de la Recherche de l'API sur instruction de Mme Annick Patricia Mongo Directrice Général de l'API en mission de service, de présenter les opportunités d'investissement qu'offre le Congo dans les secteurs prioritaires du Plan National de Développement 2022-2026 ; plusieurs projets en quête de partenariats techniques et financiers ; les avantages fiscal-douaniers dont peuvent bénéficier les investisseurs au Congo ; les avancées significatives du Congo en matière d'amélioration du climat des affaires ainsi que du niveau des échanges commerciaux entre la Chine et le Congo. A noter que cette rencontre qui symbolise un jalon important dans les relations diplomatiques sino-congolaises qui totalisent 60 ans en 2024, a connu la participation du ministre en charge de la coopération internationale, SEM Denis Christel Sassou-Nguesso, de l'Ambassadeur de Chine au Congo, SEM Li Yan, des représentants de quelques administrations publiques ainsi que de plusieurs hommes d'affaires congolais et chinois.

L'API À LA SESSION INTERACTIVE ENTRE LES HOMMES D'AFFAIRES CONGOLAIS ET LA CONFÉDÉRATION DES INDUSTRIES INDIENNES. (CII) LE 04 MARS 2024 AU CONGO

L'API a pris part le 04 mars 2024 à Brazzaville, à une session interactive organisée par l'ambassade de l'Inde au Congo entre les hommes d'affaires congolais et la Confédération des industries indiennes (CII), une organisation créée depuis 1895 et regroupant plus de 9000 adhérents répartis dans plusieurs domaines notamment, l'agriculture, l'agroalimentaire, les infrastructures de base, l'éducation, l'industrie automobile et pharmaceutique, la santé, le numérique, l'import-export, l'immobilier, et l'énergie.

Cette session interactive a été patronnée par le ministère du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé. Elle a connu la participation de l'ambassadeur de l'Inde au Congo, de quelques hommes d'affaires congolais et indiens regroupés au sein de la Confédération des industries indiennes (CII), des représentants des syndicats patronaux et des administrations publiques.

Au cours des échanges, la directrice générale de l'API, Annick Patricia Mongo a fait une présentation en sept parties : (I) le bon positionnement stratégique du Congo (II); de la situation économique

du Congo au travers des indicateurs macroéconomiques; (III) les opportunités d'investissement qu'offre le Congo dans les secteurs prioritaires du Plan National de Développement 2022-2026 à savoir l'agriculture au sens large, l'industrie, les zones économiques spéciales (ZES), le tourisme, l'économie numérique, l'immobilier; (IV) plusieurs projets en quête de partenariats techniques et financiers ; (V) les avantages fiscal-douaniers dont peuvent bénéficier les investisseurs au Congo; (VI) les avancées significatives du Congo en matière d'amélioration du climat des affaires ainsi que (VII) du niveau des échanges commerciaux entre le Congo et l'Inde Madame Annick Patricia Mongo a par ailleurs souligné son entière disponibilité ainsi que son implication sans faille en vue de poursuivre et d'approfondir les échanges avec cette confédération afin qu'elle puisse investir au Congo.

Cette session interactive a également été ponctuée par des rencontres BtoB entre les hommes d'affaires congolais et indiens, ce qui leur a permis de nouer des contacts pour d'éventuels partenariats d'affaires.





**L'API AU FORUM INTERNATIONAL
AFRIQUE DÉVELOPPEMENT (FIAD 2024)
AVEC POUR THÈME : «HERE WE INVEST :
ICI ON INVESTIT >> DU 27 AU 28 JUIN 2024
À CASABLANCA AU MAROC**

Mme Annick Patricia MONGO, Directrice Générale de l'Agence pour la Promotion des Investissements (API) a participé au Forum International Afrique Développement (FIAD 2024) qui s'est tenu à Casablanca au Maroc du 27 au 28 juin 2024 sous le thème : «Here we invest : Ici on investit >>.

À l'initiative du fonds d'investissement panafricain Al Mada, actionnaire de référence du groupe Attijariwafa bank, le Forum International Afrique Développement (FIAD) est un évènement incontournable à l'échelle du continent Africain ; une véritable plateforme de mise en relation entre acteurs économiques, investisseurs, et décideurs politiques.

Pourquoi investir au Congo, un sujet au centre d'intérêt des présentations pays qui a servi de cadre au Congo (représenté M. Antoine Thomas Nicephore Fylla De Saint-Eudes, Ministre en charge de la promotion du secteur privé, et par Mme Annick Patricia MONGO, Directrice Générale de l'API) de faire valoir le portefeuille de ses ambitieux projets avec des chantiers structurants pour attirer des investisseurs.

Le Stand du Congo tenu par l'API au cours de ce forum a été visité par plusieurs investisseurs et autres invités venus pour la circonstance.

Au terme d'intenses travaux de cette 7ème édition du Forum International Afrique Développement (FIAD 2024), deux jeunes entrepreneurs congolais se sont distingués

parmi plusieurs autres jeunes de diverses nationalités en recevant le trophée du premier prix du jeune entrepreneur africain par M.Henri DIÉLÉ (Directeur-Gérant de CONGO-PLAST/Environnement) et le trophée du coup de cœur du jury par Mme Andress Paulinestie Bellina LOEMBA (CEO de GAZ TECH/ Energie).

Il importe de noter que ces trophées d'encouragement visent à renforcer le dynamisme des jeunes entrepreneurs africains afin de leur offrir une plus large visibilité sur le marché africain.

**RÉCEPTION DES LAURÉATS DU TROPHÉE
JEUNE ENTREPRENEUR AU FIAD 2024 LE
MARDI 16 JUILLET 2024**

En séjour de travail à Pointe- Noire, ce mardi 16 juillet 2024, Mme Annick Patricia MONGO, Directrice Générale de l'Agence pour la Promotion des Investissements(API) au nom du Ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé, procédé à la remise officielle du trophée du coup de cœur du jury à Mme Andress Paulinestie Bellina LOEMBA (CEO de GAZ TECH/ Energie) en présence du premier prix du jeune entrepreneur africain, M.Henri DIÉLÉ (Directeur-Gérant de CONGO-PLAST/Environnement).

Rappelons que ces deux jeunes lauréats congolais se sont distingués parmi plusieurs autres jeunes de diverses nationalités lors de la 7ème édition du Forum International Afrique Développement (FIAD 2024) qui s'est tenu à Casablanca au Maroc du 27 au 28 juin 2024 sous le thème « Here we Invest : Ici on investit ».

Cette réception officielle s'est déroulée en présence du Directeur Général et Directeur Général Adjoint de la banque Crédit du Congo et du Président de l'Unicongo.



ENTREPRENEURIAT : LE CONGO ET SES PME



Depuis les indépendances jusqu'aux années 80, l'intervention des Petites et moyennes entreprises (PME) était prédominante dans l'économie. Les années 90 ont marqué un tournant décisif. C'est à partir de 1994 que le gouvernement a commencé à prendre des mesures claires pour la libéralisation de l'économie dont l'un des objectifs visait l'émergence d'un secteur privé productif mais aussi compétitif, créateur de la richesse et d'emplois, capable de réduire les inégalités et la pauvreté tant au milieu urbain que rural.

Malgré cette volonté de libéraliser l'économie et d'améliorer le climat des affaires, le rythme de création des entreprises est demeuré lent. Par exemple, entre 2015 et 2021 seulement 13 655 entreprises ont été créées à l'Agence congolaise pour la création des entreprises (ACPCE). Cette période n'a pas favorisé l'éclosion des PME.

Les résultats du Recensement général des entreprises du Congo (REGEC) réalisé en 2020, par l'Institut national de la statistique (INS), montrent que notre tissu économique est constitué de 92,5% des Très petites entreprises (TPE) ; 5,8% des petites entreprises (PE) ; 1,5% des moyennes entreprises (ME) et de 0,2% des grandes entreprises.

L'analyse de l'emploi dans le secteur privé a révélé que 55,2% des emplois sont créés par les très petites entreprises ; 12,4% par les petites entreprises ; 8,12% par les moyennes entreprises et 19,7% par les grandes entreprises.

Eu égard aux potentielles richesses dégagées par les TPE et PME, le gouvernement a fait reposer le succès du Plan national de développement (PND) 2022-2026 sur le secteur privé. A travers le PND 2022-2026, le Gouvernement entend : garantir la sécurité juridique à toutes les entreprises; adapter la fiscalité et la parafiscalité aux exigences d'un développement accéléré, basé sur la création des emplois et des richesses en quantité plus importante; réactualiser des conditions d'octroi des avantages fiscaux et douaniers; alléger et simplifier les procédures de contrôle fiscal, social et administratif; mobiliser les aides financières à la création d'entreprise, surtout dans les secteurs relevant des piliers stratégiques du PND.

Pour mettre en œuvre les orientations du PND 2022-2026, le ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat (MPEMA) a entrepris, en 2022, les actions visant à promouvoir la culture entrepreneuriale et booster la création d'entreprises. Ces actions ont eu pour

but le développement du secteur privé et d'inciter les promoteurs évoluant dans le secteur informel à se formaliser. C'est ainsi que, entre 2022 et 2023, 7 418 entreprises ont été créées à l'ACPCE, soit un taux de croissance de 29,7%.

S'agissant de la fiscalité, 28 000 entreprises constituent l'assiette fiscale. Cependant, le fichier détenu par l'Agence congolaise pour la création des entreprises fait état de près de 80 000 entreprises existantes. Il devient donc urgent de mener une étude approfondie pour dégager les causes de ce gap afin d'élargir l'assiette fiscale aux autres entreprises. Ce qui permettrait de réduire la pression fiscale sur les TPE et PME.

Par ailleurs, il faut noter que les PME n'exercent pas leurs activités sans difficultés. En effet, dans la réalisation de leurs activités, les PME sont confrontées à plusieurs difficultés qui entravent leur décollage. Les plus fréquentes sont des difficultés liées à la fiscalité; contrôles administratifs intempestifs; difficultés d'accès au crédit, à l'énergie et à l'eau; coûts de financements lourds; difficultés de transport.

Concernant le dialogue Public-Privé, 55,2% des chefs d'entreprises tant du secteur formel qu'informel pensent que les relations entre les pouvoirs publics et l'entreprise

sont bonnes, contre 28,4% du secteur formel qui pensent qu'elles sont très mauvaises. Il faut dire que la majorité des PME méconnaissent le rôle des organisations patronales et syndicales dans la défense de leurs intérêts auprès du gouvernement. Selon le REGEC, les entreprises formelles affiliées aux organisations patronales ne représentent que 0,5%, contre 3% membres d'un syndicat.

Dans le souci de maintenir un dialogue Public-Privé permanent, il a été institué par le gouvernement le comité national de concertation à travers le décret n°2018-346 du 27 août 2018. Le comité national de concertation est l'instance de dialogue, de conciliation et d'action commune entre le secteur privé et les administrations publiques.

Outre ce cadre, guise de renforcement d'un dialogue public-privé, un projet de décret portant sur les assises nationales de l'entrepreneuriat au Congo (ANEC) est en cours d'approbation. Ce projet de décret intervient après une expérimentation favorable sur trois éditions (2016, 2020, 2022) des ANEC suivant les orientations du président de la République Denis Sassou-N'Guesso dans sa vision stratégique de diversification de l'économie. Cet événement, organisé par le ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat à travers la direction générale des PME, réunit près d'un millier d'acteurs économiques et les organisations locales

qu'internationales œuvrant dans le secteur des PME afin d'établir un dialogue permanent entre l'administration publique et le secteur privé.

Dans le même sillage, la direction générale des PME anime une plateforme d'échanges et de partage permettant de lever les obstacles et proposer les mesures adéquates pour la promotion de l'esprit d'entreprise, dénommée « les vendredis de l'entreprise ».



L'année 2024 étant déclarée « année de la jeunesse » par le Chef de l'Etat Denis SASSOU-N'GUESSO, le ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat a opérationnalisé cette vision en mettant en œuvre le projet intitulé : « Un jeune, Une entreprise »



L'objectif de ce projet est de contribuer à l'insertion socio-professionnelle des jeunes par l'entrepreneuriat. A terme, 10 000 jeunes dont l'âge varie entre 18 et 40 ans seront des promoteurs des entreprises individuelles.

Au troisième trimestre 2024, selon les statistiques disponibles à l'Agence de développement des très petites, petites et moyennes entreprises (ADPME), 3 886 personnes ont été enrôlées dans les programmes de formations et 1 708 ont été formés, soit un taux de réalisation de 44%.

Pour suivre et évaluer les actions mises en œuvre, le ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat via la Direction générale des petites et moyennes entreprises entend renforcer sa présence sur le terrain pour dynamiser le secteur privé en vue de la création des emplois et de la réduction de la pauvreté. A ce titre, il entend :

renforcer les capacités de son personnel ; accompagner les PME ; élaborer les notes de conjoncture pour évaluer la survie des PME ; publier les bulletins statistiques pour mettre à la disposition des PME les informations nécessaires ; mener des études spécifiques dans le domaine des PME ; constituer une base de données des PME en vue d'élargir l'assiette fiscale ; identifier les besoins des PME ; recenser les difficultés des PME ; identifier les sources de capitaux pour la création d'entreprises ; formuler des recommandations et des programmes sectoriels y afférents.

La DGPME, faire des PME la clé de voûte de l'économie congolaise !



DYNAMIQUE OWANDO-PLURIEL AU CŒUR DE LA FORMATION QUALIFIANTE

En cette période d'urgence où la formation qualifiante et l'employabilité des jeunes congolais demeurent une préoccupation majeure, la Dynamique « Owando-Pluriel » se veut être une référence dans le développement des compétences pour faciliter l'insertion sociale des jeunes de la Cuvette, en général, et d'Owando en particulier.



Initiée en septembre 2023, par l'honorable Joël Abel OWASSA YAUCKA, député de la première circonscription d'Owando, la Dynamique Owando-Pluriel n'a qu'un seul objectif, celui de lutter contre le chômage des jeunes de la Cuvette afin de les éloigner du banditisme et de l'oisiveté.

En effet, depuis un an, la Dynamique Owando-Pluriel ne cesse de mettre en place des stratégies visant à accompagner les actions du Président de la République dans sa volonté de procurer l'égalité des chances et emploi aux jeunes congolais. Il s'agit de : privilégier la formation professionnelle et l'apprentissage pour les jeunes désœuvrés et déscolarisés ; favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, en les aidant à créer leur propre entreprise ou à obtenir des

emplois subventionnés dans les entreprises existantes ; valoriser tous les métiers que pourraient exercer les jeunes, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, comme souhaité par le Président Denis SASSOU NGUESSO dans son projet de société de l'élection présidentielle de 2021, « Ensemble, poursuivons la marche ».

Ainsi, le 2 novembre 2023, elle lançait en partenariat avec la Direction Générale de la formation qualifiante et de l'emploi, le projet "formation qualifiante et employabilité des jeunes d'Owando" dans les filières ci-après : l'élevage porcin ; maraichage ; pâtisserie ; pisciculture ; infographie ; informatiques ; restauration ; froid climatisation ; maçonnerie ; plomberie ; couture ; bâtiment ; mécanique générale ; chaudronnerie ;

mécanique/ réparation moto.

Durant cette formation financée à hauteur de 325.706.750 FCFA, les apprenants ont été répartis en trois cycles de formation de six, neuf et douze mois, sanctionnés par des évaluations certifiées. Au total, 345 jeunes ont été formés au titre de l'année 2024, sans oublier l'ouverture des comptes bancaires aux 321 finalistes et des kits d'installation aux plus performants.

En une année, les résultats attendus pour cette première expérience sont presque satisfaisants, et la Dynamique Owando-Pluriel continuera à multiplier les actions pour rendre fier son terroir.



Don de matériel



Cérémonie de fin de formation



Payer ta facture d'électricité
sans te déplacer ?

MoMo te gère ça !

Tape *105#



MoMo
from MTN

ECONOMIA



ECONOMIE





UNICONGO
PILIER DE L'ECONOMIE CONGOLAISE



Fondée en 1958, UNICONGO (Union Patronale et Interprofessionnelle du Congo) est une association patronale régie par la Loi 1901. Ses membres sont regroupés en **16 fédérations professionnelles** à vocation nationale, chacune dirigée par un Président, et secondée par un ou plusieurs Vice-Présidents.

Il sied de préciser qu'à ce jour, le Président de l'UNICONGO est Monsieur Michel DJOMBO et le Vice-Président Monsieur Francois GAZANIA.



L'Union représente **les entreprises du secteur privé au Congo**, et défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et institutionnels. Dans le but d'améliorer le climat des affaires et de contribuer au développement de l'économie congolaise, **l'Union informe, accompagne et conseille**

ces entreprises confrontées aux mutations d'une économie autrefois dominée par le secteur public, et aujourd'hui, fortement imprégnées du contexte de la mondialisation. Elle travaille par ailleurs pour la promotion et l'encouragement de la mise en œuvre d'une politique de développement de l'entreprise.

Étant l'organisation patronale la plus représentative du secteur privé du pays, UNICONGO est membre **de l'Organisation Internationale des Employeurs**, et participe pour cela :

- À la **Conférence Internationale du Travail** ;
- À toutes les **concertations** organisées au niveau de l'Afrique Centrale par la **CEMAC** et la **CEEAC** ;
- Aux **organismes d'appui** au développement impliquant le secteur privé.

Dans le cadre du partenariat qui la lie aux pouvoirs publics, l'Union est membre de différentes commissions et comités nationaux, et siège aux conseils d'administration de plusieurs établissements publics et organismes sociaux (CNSS et ACPE).

LA VISION D'UNICONGO

Entretien avec Michel DJOMBO, Président de l'Union Patronale et Interprofessionnelle du Congo (UNICONGO) depuis le 22 Novembre 2022. Cette association patronale représente les entreprises du secteur privé au Congo et défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et institutionnels.

Comment est structurée UNICONGO ?

UNICONGO, en tant que principal syndicat patronal de la République du Congo, assume la mission de représenter et de défendre les intérêts des employeurs et des entreprises opérant dans l'économie formelle du pays. Contrairement à une confédération, UNICONGO ne regroupe pas des associations professionnelles, les entreprises adhérant directement à cette union. Notre large base de membres s'étend

des très petites entreprises (TPE) aux grands groupes, regroupés au sein de 16 fédérations sectorielles distinctes.

Pour remplir pleinement notre rôle, nous nous sommes assignés cinq missions principales :

– **Conduite des négociations collectives avec les syndicats de travailleurs** : Notre Union est la seule autorisée par les autorités publiques à négocier les conditions de travail, les salaires, les avantages sociaux et d'autres aspects des relations de travail dans les divers secteurs de l'économie nationale. Notre objectif est de parvenir à des accords équitables et mutuellement acceptables pour toutes les parties.

– **Plaidoyer auprès des pouvoirs publics** : Notre engagement quotidien consiste à plaider en faveur de politiques soutenant les entreprises et favorisant le développement économique de la République du Congo.

– **Source d'information de qualité** : Nous mettons à la disposition de nos membres des informations essentielles concernant la législation du travail, les meilleures pratiques en matière de gestion des ressources humaines et d'autres sujets pertinents.

– **Représentation devant les tribunaux** : Plusieurs de nos adhérents occupant des postes de juges assesses dans les tribunaux du Travail et du Commerce, nous servons de représentants des employeurs dans les commissions traitant des litiges liés aux licenciements pour toutes les entreprises, membres ou non d'UNICONGO.

– **Recherche et analyse** : Nous réalisons des études et des recherches économiques afin de fournir à nos membres, aux institutions internationales et au gouvernement des données et des analyses pertinentes. Ces informations aident les entreprises à prendre des décisions éclairées et à anticiper les évolutions du marché.

En somme, UNICONGO joue un rôle central dans la promotion des intérêts des employeurs et des entreprises de la République du Congo, en veillant



à la défense de leurs droits, à leur représentation dans les négociations et à la création d'un environnement favorable aux affaires et à la croissance économique.

Quelle est votre stratégie notamment en ce qui concerne l'amélioration du dialogue public-privé ?

Nous nous efforçons d'éviter la situation où nous attendons passivement que des mesures soient mises en œuvre avant d'exprimer des opinions contradictoires, surtout lorsque nous considérons que ces mesures vont à l'encontre de l'amélioration du climat des affaires. Au lieu de cela, nous adoptons une approche proactive en maintenant un dialogue constant avec les autorités publiques. De plus, en 2021, nous avons élaboré un livre blanc qui a dressé un diagnostic clair de l'environnement des affaires dans notre pays, en proposant quelques pistes de solutions. En 2024, nous prévoyons de renouveler cet exercice, en élargissant notre réflexion pour inclure des propositions visant à réellement diversifier notre économie.

Quels conseils donneriez-vous à un futur investisseur au Congo ?

Le conseil que nous donnons systématiquement aux nouveaux entrants sur le marché congolais est de s'as-

socier dans la mesure du possible à une société locale, de préférence un adhérent d'UNICONGO. Investir avec un partenaire local offre de nombreux avantages : connaissance du marché, réseaux, réduction des risques, conformité réglementaire, crédibilité, ressources locales, responsabilité sociale, adaptation culturelle et accès à des incitations gouvernementales. Cependant, le choix du partenaire exige une diligence raisonnable et une clarté dans les objectifs. En fin de compte, cette collaboration peut aider les investisseurs étrangers à réussir sur notre marché qui peut parfois s'avérer complexe.

LES VALEURS ET PRINCIPES

Notre charte éthique, signée par l'ensemble de nos membres, reflète notre engagement envers :

- La libre concurrence;
- La lutte contre la corruption et les pratiques frauduleuses ;
- Le respect des Conventions Internationales du Travail ;
- L'indépendance politique;
- Les droits de l'homme;
- La préservation de l'environnement et de la culture congolaise ;

▪ La protection et la défense des intérêts de nos adhérents conformément à la législation congolaise en vigueur.

LA DEVISE D'UNICONGO

ECOUTER : UNICONGO encourage le dialogue interne et externe, conseille ses membres et procède à des analyses économiques et juridiques.

PARTAGER : Nous informons nos membres via diverses publications, rassemblons les acteurs économiques et animons des rencontres professionnelles.

AGIR : UNICONGO représente ses membres auprès des instances nationales et internationales, défend leurs intérêts et mobilise des actions collectives pour leur bénéfice.

CARAVANE MOSALA AVEC UNICONGO POUR L'ANNÉE DE LA JEUNESSE

Des outils numériques au service des jeunes

Dans le cadre du lancement officiel de la caravane MOSALA, UNICONGO et les représentants des différents CEFA avaient été conviés à une réunion d'information le 31 octobre 2024 à 9h00. Cette rencontre, organisée au sein du CEFA MMI, avait permis aux participants de découvrir en détail les objectifs de ce projet ambitieux qui

visé à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes, notamment à travers des stages et d'autres dispositifs d'accompagnement.

C'est dans cet élan que du 19 au 21 Novembre dernier, UNICONGO a participé avec succès à la caravane MOSALA. Le grand forum de l'emploi organisé à Pointe-Noire, après les étapes d'Oyo et de Brazzaville. Sur son stand dynamique, le syndicat patronal a présenté ses outils numériques innovants au service de l'insertion professionnelle des jeunes.

Des solutions numériques pour faciliter l'accès à l'emploi

Lors de cet événement majeur, UNICONGO a mis en avant trois plateformes numériques :

- emploi.cg : La plateforme de référence pour trouver un emploi au Congo.
- eCampusUnicongo : Une plateforme de formation en ligne pour développer ses compétences.
- STAGI : Une initiative pour favoriser

les stages en entreprise et l'alternance.

Ces outils ont suscité un vif intérêt auprès des nombreux jeunes présents, à la recherche d'opportunités professionnelles.

Un bilan positif

Cette participation à la caravane MOSALA a permis à UNICONGO de :

- Renforcer sa visibilité auprès de plus de 760 jeunes et des entreprises, pendant trois jours d'activité.
- Promouvoir ses outils numériques innovants.
- Contribuer activement à la réussite de ce grand forum de l'emploi.

Un engagement fort pour l'emploi des jeunes.

En mettant à disposition ces outils numériques, UNICONGO confirme son engagement en faveur de l'emploi des jeunes. Le syndicat patronal continuera à développer de nouvelles initiatives pour accompagner les jeunes dans leur

parcours professionnel.

ASSEMBLEE GENERALE D'UNICONGO 2024

Bilan 2024 et réformes stratégiques pour 2025

Le Vendredi 22 Novembre 2024, l'hôtel Elais a accueilli l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de l'Union, ce rendez-vous crucial a rassemblé les adhérents ainsi que l'équipe dans une ambiance studieuse et conviviale. Dans le cadre élégant de cet hôtel situé au cœur de Pointe-Noire, les participants ont répondu présent malgré un ciel nuageux, témoignant de leur engagement envers les travaux de l'Union. La session a débuté par un discours du Président, qui a salué la présence des adhérents venus participer aux travaux. Il a présenté un point détaillé sur les dossiers prioritaires dans lesquels UNICONGO est engagé, notamment la gestion de la TVA dans le secteur de l'amont pétrolier et la taxe sur la gestion du fret terrestre. Le Président a également réaffirmé sa détermination à travailler pour





l'amélioration du climat des affaires en établissant un dialogue public-privé sincère et constructif, avec une véritable prise en compte des points de vue du secteur privé. Par la suite, la Secrétaire Générale Exécutive, a présenté les activités réalisées en 2024, les comptes de 2023 ainsi que le budget prévisionnel de 2025. Ces différents points ont été soumis à l'approbation des adhérents et validés par les adhérents. Au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire, des statuts révisés, mieux adaptés aux exigences actuelles du fonctionnement de l'Union, ont été présentés et adoptés par les adhérents. Ces changements reflètent la volonté d'UNICONGO de s'adapter en permanence aux défis et

opportunités de son environnement. L'engagement de l'Union dans des dossiers cruciaux tels que la gestion de la TVA dans le secteur pétrolier en amont et la taxe sur le fret terrestre a été mis en avant, tout comme son rôle central dans l'amélioration du climat des affaires à travers un dialogue public-privé renforcé et constructif.

La journée s'est conclue dans une ambiance détendue sur la magnifique terrasse de l'Hôtel De Fez. Cette soirée conviviale a permis aux adhérents, partenaires et membres de l'équipe de renforcer leurs liens, de partager leurs expériences et de développer leur réseau dans un cadre chaleureux et informel.

AGENDA UNICONGO

Après Paris, Abidjan, Marrakech en passant par Québec, Brazzaville accueillera la 5^e édition de la Rencontre des Entrepreneurs Francophones (REF) du 26 au 28 Juin 2025.

UNICONGO est honorée d'organiser cet événement emblématique en partenariat avec l'Alliance des Patronats Francophones (APF).

Enregistrez dès à présent ces dates dans vos agendas et restez à l'affût de toutes les actualités de cet événement exceptionnel qui réunira les acteurs économiques de l'espace francophone.





LE RUSTEPH

African Business Trading



NTIC
FLEET MANAGEMENT



ACHAT-FRÊT
SERVICES



AGROBUSINESS
CONSTRUCTION/BTP



PRESTATIONS



Ton partenaire d'Or en affaires

Tél: +242 06 683 13 13/ +242 05 669 13 13
BP: 01, Rue Nganga-Lingolo (Ex Jules Grevy)
Arrondissement 02 Bacongo/Brazzaville Congo.



CENTRALITÉ DU CONGO DANS LE PLAN MATTEI ET OPPORTUNITÉS POUR LES PME ITALIENNES ET CONGOLAISES

Je suis particulièrement heureux et honoré de m'adresser au public des petites et moyennes entreprises congolaises à partir des pages de ce premier numéro du magazine « La Vitrine Magazine » du ministère des PME et de l'artisanat, un outil très utile pour mettre à jour et comparer les questions économiques et commerciales d'intérêt pour les entreprises congolaises et étrangères opérant en République du Congo.

L'Italie est à la recherche de nouveaux marchés africains tels que le Congo, qui sont pleins de potentiel. Je rappelle ici le succès du Sommet Italie-Afrique à la fin du mois de janvier dernier, auquel a également assisté le Président de la République du Congo, S.E. Denis Sassou N'Guesso, et au cours duquel le Plan Mattei, nommé d'après le fondateur de l'ENI, a été présenté, qui visait à fonder les relations italiennes avec les pays africains sur un nouveau paradigme de coopération égale et de croissance commune. Dans le cadre du Plan Mattei, la République du Congo a été incluse en tant que pays pilote pour le développement de projets de coopération dans le secteur de l'eau. L'Italie, qui assure la présidence du G7 cette année, a placé l'Afrique au centre de son programme politique. Cela se reflète dans le lancement de l'initiative Énergie pour la croissance en Afrique, à laquelle participent 7 pays africains, dont le Congo, pour soutenir leurs projets énergétiques.

L'Italie entend donner un nouvel élan à la coopération avec le Congo, à commencer par nos relations très positives dans le domaine économique et notre intérêt commun pour la stabilité et le développement de l'Afrique.

Les relations entre nos deux pays sont en effet excellentes, avec les récents échanges de visites de haut niveau entre le président de la République, Denis Sassou N'Guesso et le président du Conseil des ministres, Giorgia Meloni, et avec le Président de la République italienne, Sergio Mattarella.

La République du Congo est un pays prioritaire pour la coopération italienne au développement et un partenaire stratégique en termes de coopération dans le domaine de l'énergie, comme en témoigne le récent démarrage de la production et de l'exportation de gaz naturel liquéfié de l'usine ENI Litchenjili (jusqu'à 4,5 milliards de mètres cubes pour l'hiver 2025-2026), aux côtés de ce qu'Eni fait déjà dans le pays avec la centrale électrique du Congo, avec le programme de développement intégré à Hinda (accès à l'énergie, à l'eau, à la santé, à l'éducation et à la formation agricoles et à l'élevage), et plus récemment aussi avec l'usine de production de pétrole pour les biocarburants à Loudima, avec un projet associé pour le développement de la culture de plantes pétrolières, appelé AGRI HUB, susceptible de nouveaux développements importants, qui auront également des répercussions importantes pour les petits agriculteurs congolais que j'invite à tenir au courant sur l'évolution de ce projet. La santé est un autre secteur clé dans lequel l'Italie a l'intention de soutenir la République du Congo et à cet égard, une mission technique spéciale de l'Agence italienne de coopération pour le développement était en mission au Congo la dernière semaine de juin, afin d'identifier les besoins et d'indiquer les domaines d'intervention possibles.

Au niveau des initiatives les plus récentes de promotion du commerce et d'investissement, je voudrais rappeler ici les résultats positifs du Forum des petites et moyennes entreprises italo-congolaises qui s'est tenu à Rome en marge du Sommet Italie-Afrique, organisé par le ministère des PME auquel ont également participé d'importantes associations professionnelles italiennes, telles qu'ASSAFRICA, et qui a déjà eu d'importants suivis avec la signature à Brazzaville des accords entre un consortium italien d'investisseurs et le Ministère des PME, visaient à soutenir le Fonds d'Impulsion de Garantie et d'Accompagnement des TPMEA (FIGA)

ainsi qu'avec l'un des investisseurs et le ministère des Mines. D'autres développements ont eu lieu avec la signature d'autres accords similaires.

Un autre suivi du Forum des PME de Rome concerne la formation des jeunes entrepreneurs avec un mémorandum spécial à cet égard signé entre l'une des plus importantes ONG italiennes, AVSI, déjà présente au Congo depuis vingt ans, et le ministère des PME et métiers. Des initiatives similaires visant à former de jeunes entrepreneurs au développement de start-ups ont récemment été organisées à Brazzaville par la Fondation italienne E4IMPACT avec un financement du ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale. Bientôt, avec l'Agence italienne pour le commerce extérieur (ICE), l'ambassade lancera une nouvelle initiative de formation dans le secteur agricole, avec la première session de formation qui se tiendra à Brazzaville en octobre prochain.

Des initiatives telles que le Forum des PME italo-congolaises devraient se multiplier et mon objectif est de promouvoir d'autres opportunités similaires. Dans cette perspective, l'initiative de la création d'une association d'entreprises mixtes qui peut ensuite être transformée en une Chambre de commerce italo-congolaise basée ici en République du Congo et qui peut constituer un partenaire structuré pour les associations de contreparties italiennes et congolaises afin de promouvoir le commerce et les investissements.

En 2023, le commerce avec le Congo s'élevait à environ 680 millions d'euros et ce chiffre est certainement destiné à croître grâce à l'exportation de gaz du Congo et à l'avenir d'autres produits semi-finis et à l'importation de machines et d'équipements en provenance d'Italie et d'autres produits.

En général, après la COVID, toutes les exportations italiennes ont connu une sur performance de l'ensemble du secteur manufacturier, ce qui s'explique

également par des coûts et des prix compétitifs, ainsi que par la qualité des biens exportés.

Je crois fermement qu'une meilleure connaissance mutuelle de nos systèmes de production et des opportunités connexes d'investissement et de commerce peut contribuer davantage à la diversification des secteurs commerciaux soumis à l'échange.

À cet égard, le système de foires commerciales italiennes joue un rôle fondamental dans l'internationalisation du Made in Italy et est une occasion unique non seulement pour les entreprises italiennes de se faire connaître, mais aussi pour les entreprises étrangères et congolaises, dans ce cas de trouver de nouveaux partenaires commerciaux.

De même, l'ambassade d'Italie à Brazzaville maintiendra l'organisation constante de forums économiques et de mises à jour sur les opportunités d'affaires mutuelles telles que celle organisée à Pointe Noire en avril dernier et appelée « Destination Italie », comme une initiative visant à une meilleure connaissance des opportunités réciproques de commerce

et d'investissement entre l'Italie et la République du Congo, à laquelle a participé le directeur d'ASSAFRICA, le Directeur général de FEDERUNACOMA (Fédération italienne des fabricants de machines agricoles), le Directeur du Bureau régional de l'Agence italienne pour le commerce extérieur (ICE), et le représentant régional de SACE, l'assurance italienne-Groupe financier pour le crédit à l'exportation, avec des représentants d'entreprises italiennes et congolaises.

En gardant cet événement constant en Avril de chaque année, ainsi qu'en coordination avec les autres acteurs du système italien, y compris des associations telles que ASSAFRICA, FEDERUNACOMA et des organismes tels que ICE, nous voulons promouvoir la valeur et les qualités particulières des produits italiens et, en particulier, l'agro-industrie, le design, la mode et le mobilier, la mécanique, la transition énergétique et les chaînes d'approvisionnement en énergie renouvelable, pour n'en nommer que quelques-unes des principales.

Avec la présence de FEDERUNACOMA, nous voulons prendre en compte en

particulier l'importance que le secteur agricole a pour la République du Congo et les opportunités de commerce et d'investissement qui peuvent en découler, et avec ASSAFRICA et ICE dans la pratique, les opportunités d'affaires dans toutes les chaînes de production italiennes d'intérêt également pour le Congo.

L'Italie est certainement une destination attrayante pour le Congo à la fois pour le commerce et pour les énormes investissements directs italiens qui peuvent trouver un nouvel élan grâce à la promotion des opportunités d'échange et de la connaissance des différentes articulations du Made in Italy et du savoir-faire italien encore pas pleinement exploré par les entreprises congolaises et que nous avons l'intention de promouvoir de plus en plus également au Congo.

**Excellence, Monsieur Enrico NUNZIATA
Ambassadeur d'Italie en République du
Congo**





J O Ë L M A N K

P A R I S

WITH LOVE OR NOTHING

LE MERVEILLEUX





L'INDUSTRIE AU CENTRE DE LA DIVERSIFICATION ECONOMIQUE DU CONGO

La diversification de l'économie congolaise prônée par la politique économique du Gouvernement à travers les différents plans et programmes de développement socio-économiques obéissant aux orientations stratégiques contenues dans le programme national de développement, « PND 2022-2026 » est en marche avec l'industrie comme deuxième pilier du PND dont l'objectif est d'industrialiser le pays par la production locale des biens manufacturés, et l'impulsion des petites et moyennes entreprises (PME).

Le développement industriel par les PMI et PME permettra au pays de participer à la chaîne de valeur mondiale (CVM), source de création importante des richesses. Le secteur industriel congolais hormis l'industrie pétrolière, est à présent très peu développé et contribue tant soit peu à la création des richesses. L'industrie minière (mines solides) contribue à hauteur de 0,71% au PIB, l'industrie manufacturière à 10% et l'industrie forestière à 6%.

La Loi n°46-2014 du 3 novembre 2014 portant « *mesures de promotion et de développement des très petites et moyennes entreprises en République du Congo* » définit une petite et moyenne entreprise (PME) comme toute entreprise productrice des biens et ou services marchands, qui emploie en permanence entre 10 et 100 salariés et qui réalise un chiffre d'affaires annuel hors taxe à partir de 25 millions et n'excédant pas 2 milliards de FCFA.

Dans une économie en développement comme celle du Congo, les ME et PMI occupent une place de grande importance en vue de leur participation efficace à la promotion de la dimension sociale et du développement économique.

La diversification économique ne pourra être atteinte qu'avec le concours actif des PME et PMI dont l'intégration à un tissu économique préexistant est plus facile que celle de la grande entreprise.



Mesures de promotion et de développement des très petites et moyennes entreprises en République du Congo



Cependant, selon les statistiques révélées par la Direction Générale de l'économie, les PME et les PMI sont présentes dans tous les secteurs d'activités économique avec un taux de 85% dans l'industrie, l'artisanat, le commerce et enfin les secteurs qui englobent le tourisme, les communications, le transport et les services financiers.

En effet, dans le secteur industriel, les PMI et PME permettent notamment de procéder à la diversification des exportations des différents produits (alimentaires, ménagers,

constructions, etc.) issus des unités industrielles déjà fonctionnelles, et ainsi permettre à la République du Congo, de :

- Permettre la stabilité des devises ;
- Elargir l'assiette fiscale ;
- Accélérer la mise en œuvre de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF).

La République du Congo a émis depuis quelques années la volonté de développer son tissu industriel et le rendre compétitif à travers les instruments mis en place par le Gouvernement, c'est ici l'occasion de citer l'Agence Congolaise de Normalisation et de la Qualité (ACONOQ), structure d'appui à la Direction Générale du Développement Industriel (DGDI) en matière de qualité des produits industriels. Pour se faire, Les PME et PMI sont considérées comme étant des piliers de la diversification économique, elles constituent un moteur de croissance et un maillon important de l'industrialisation.

En outre, un redoublement d'efforts nécessaire est impératif dans le but de faciliter une plus grande intégration dans les chaînes de valeur mondiale, à travers l'accroissement de l'attractivité du pays pour les investisseurs étrangers.

Wilfrid Adolphe MILANDOU
Directeur Général de l'Industrie





LES COUPURES RÉCURRENTES D'ÉLECTRICITÉ AFFECTENT LES PME

Depuis plusieurs mois, les petites et moyennes entreprises et les artisans (PME) font face à une baisse des recettes à cause des coupures intempestives d'électricité et d'eau, selon une enquête menée par l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD).

À l'issue d'une enquête menée dans douze secteurs d'activités (boucherie, soudure, buanderie, service de secrétariat et édition, tôlerie, boulangerie, vulcanisation, restauration, menuiserie, coiffure, hôtels, centres de santé), l'O2CD a affirmé que l'Énergie électrique du Congo et La Congolaise des eaux disposent de moyens financiers suffisants pour mettre fin aux coupures répétées d'électricité et d'eau.

L'agacement a laissé place à l'incertitude. Après des semaines de coupures d'électricité rapprochées, les entreprises congolaises, petites et grandes, souffrent en termes de productivité mais aussi de coûts, alors qu'elles préféreraient embaucher pour oublier le blues post-pandémie de la covid-19. Le pays est familier de ces coupures mais leur fréquence s'est intensifiée ces derniers mois.

« On pensait que la Covid-19 nous avait bien plombés. Maintenant, on se paye des huit heures par jour sans jus », se plaint une jeune femme assise à Bokoutani, un bar à l'étage avec vue sur le majestueux fleuve Congo, alimenté par un générateur qui a pris le relais du courant.

Situé à la périphérie Nord de Brazzaville, l'atelier de tournerie d'un jeune artisan n'a de l'électricité que quelques heures par jour.

Une fourniture d'électricité aléatoire qui a poussé l'entreprise à investir dans deux groupes électrogènes, lui permettant d'alimenter les bâtiments de son site et leurs machines. Les deux générateurs tournent à plein régime depuis le début de l'année 2024, selon le responsable de la maintenance.

« Nous avons multiplié par trois notre consommation en carburant depuis 2023. Bien qu'ils permettent à notre structure de fonctionner, les deux groupes ont un coût. En effet, il faut une centaine de litres de carburant par semaine pour faire tourner les moteurs. Des pauses s'imposent », a-t-il déclaré.

Face à cette situation, les entreprises qui ne peuvent pas supporter une telle charge financière sont obligés de fermer momentanément.

S'adapter pour survivre

Les insuffisances d'Énergie au Congo, où presque 80 % de l'activité économique est informelle, affectent également les PME. Les délestages se faisant par zones, les artisans congolais sont obligés de travailler pendant les heures de répit quotidien qu'offre l'E2C.

Au Congo la capacité installée du courant est passée de 89 à plus de 600 mégawatts ces vingt dernières années. Mais, les coupures restent fréquentes. L'une des solutions que préconise la direction de l'E2C pour pallier ce déficit énergétique, est de réunir beaucoup de moyens financiers, afin de construire, dans les mois prochains, un barrage comme prévu sur le site de Sounda et celui de Manianga sur le fleuve Congo.

« À terme, il faut que soient construites,

les compensateurs statiques le long de la ligne de pointe, notamment à Loudima et à Mindouli, des infrastructures qui permettront d'améliorer le transit de l'énergie entre Brazzaville et Pointe-Noire », a proposé le directeur général de la société Énergie électrique du Congo (E²C), Jean-Bruno Danga Adou, lors d'une conférence de presse.

Si le Congo produit 600 mégawatts d'électricité, cette production demeure insuffisante pour les besoins nationaux et les coupures sont fréquentes. Ainsi, les activités des très petites entreprises sont souvent perturbées. Pour la société Énergie électrique du Congo (2EC), une partie du problème vient des branchements sauvages sur le réseau. Elle veut désormais identifier tous ses abonnés et leur imposer des compteurs.

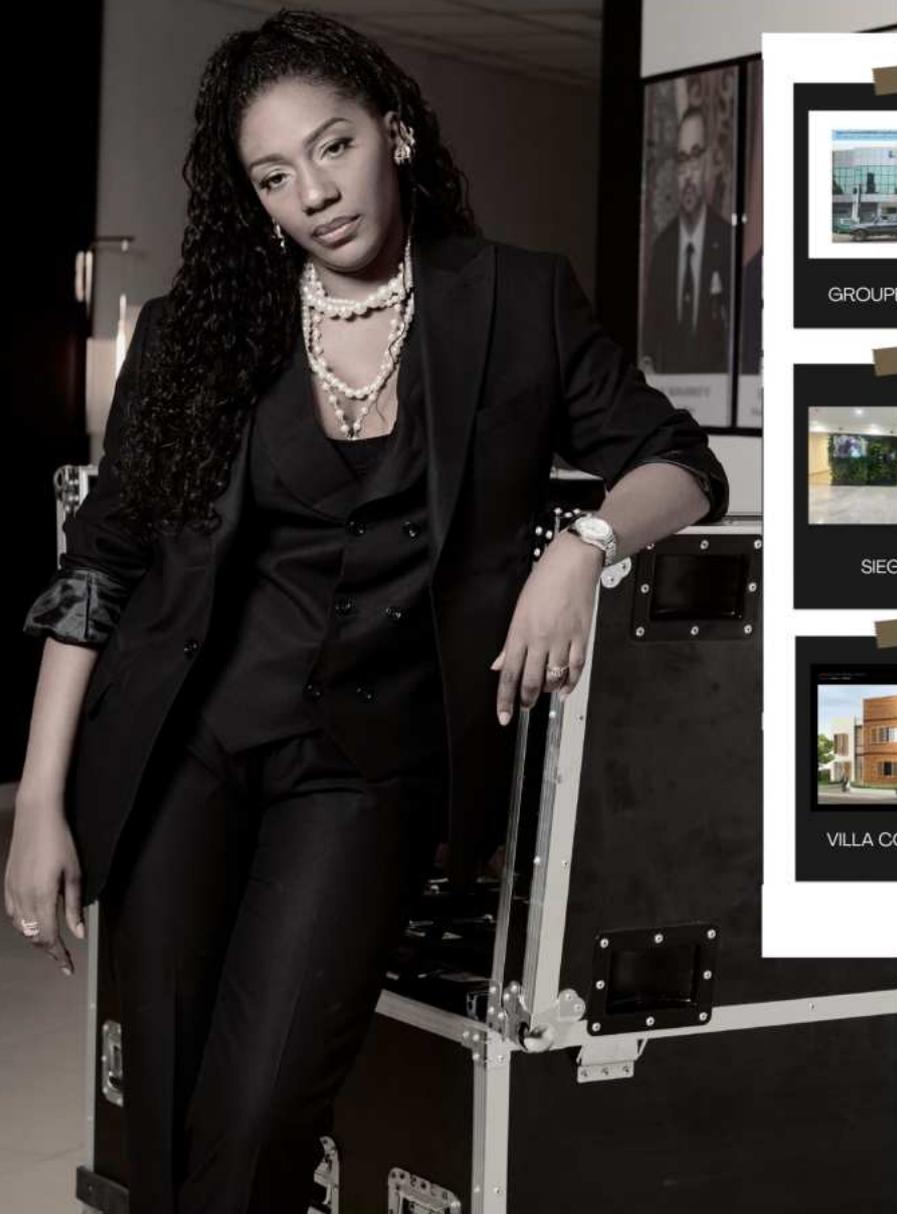
Dans un contexte économique marqué par la volatilité des prix de l'énergie et les préoccupations environnementales croissantes, les énergies renouvelables s'imposent comme une solution stratégique pour les PME soucieuses de pérenniser leur activité et de renforcer leur compétitivité. Cette transition énergétique, loin d'être un simple ajustement opérationnel, représente une opportunité de transformation profonde, alliant performance économique et responsabilité environnementale.

YODA GROUP

ARCHITECTURE DESIGN

“L'ART DE FAÇONNER
VOS REVES”

YODAGROUP EST UNE SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE UNIPERSONNELLE (SARLU), DIRIGÉE PAR MME **YESSEI SYLVA OSSEBI ZOABI**, QUI OCCUPE ÉGALEMENT LE POSTE D'ARCHITECTE PRINCIPAL AU SEIN DE NOTRE STRUCTURE.
SPECIALISÉS DANS L'ARCHITECTURE ET LE DESIGN D'INTÉRIEUR, NOUS METTONS À PROFIT PLUS DE 13 ANNÉES D'EXPÉRIENCE POUR OFFRIR DES SOLUTIONS INNOVANTES ET DE QUALITÉ À NOS CLIENTS.
NOTRE CABINET SE DISTINGUE PAR SON ENGAGEMENT À CRÉER DES ESPACES UNIQUES QUI ALLIENT ESTHÉTIQUE ET FONCTIONNALITÉ.



YODAGROUP
CABINET D'ARCHITECTURE ET DESIGN INTERIEUR
BATIMENT PERSPECTIVES D'AVENIR
35 AV. DES TROIS MARTYRS PLATEAU DES 15ANS
BOX YODAGROUP
00242 067514949
00242 067363750
YODARCHITECTURE@GMAIL.COM
INSTA: YODA.GROUP



ACTUS



ALLIANCE ÉCONOMIQUE : RÉTRO SUR LE FORUM ITALO-CONGOLAIS QUI TRACE LA VOIE D'UNE COOPÉRATION FRUCTUEUSE

Échange et Expansion : l'Italie et le Congo Ensemble vers de Nouveaux Horizons Économiques»



Le récent Forum Italo-Congolais, tenu à Rome du **31 Janvier au 02 Février 2024**, a transcendé le cadre d'une simple rencontre économique pour devenir un véritable catalyseur de collaboration.

Au cœur de cet événement, les échanges ont non seulement renforcé les liens bilatéraux entre l'Italie et le Congo, mais ont aussi jeté les bases d'un avenir économique prometteur, mettant en lumière les opportunités pour les petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que pour l'artisanat des deux nations.

Initié à la suite du sommet Italie-Afrique, ce forum a réuni plus de 400 acteurs, représentant une diversité d'institutions, d'entreprises et d'artisans italiens et congolais. Au cœur des discussions se trouvaient les défis et les opportunités auxquels les PME sont

confrontées, donnant naissance à un dialogue constructif et à des perspectives nouvelles.

L'intervention inaugurale du **président congolais, Denis SASSOU-N'GUESSO**, a été un vibrant appel aux entrepreneurs italiens, les incitant à investir dans son pays et mettant en avant un environnement favorable aux affaires ainsi que de nombreuses opportunités économiques. Cette déclaration a jeté les bases d'un partenariat mutuellement bénéfique pour un développement économique harmonieux.

La ministre congolaise des PME et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia MIKOLU, a souligné le rôle crucial de l'Italie en tant que berceau des PME, exprimant la volonté du Congo de collaborer dans le cadre du Plan national de développement

2022-2026. Cette vision commune a été le moteur de discussions sur des projets concrets, notamment dans le secteur du gaz naturel liquéfié (GNL), offrant des opportunités à la fois aux entreprises italiennes et congolaises.

Les moments forts du forum ont été marqués par la visite des stands des artisans et des PME par le **président Denis SASSOU-N'GUESSO**, témoignant de l'importance accordée aux initiatives locales et offrant une plateforme directe pour présenter produits et services.

Les rencontres B to B et B to C ont été au cœur de cette dynamique, favorisant des partenariats stratégiques et des échanges directs entre entreprises et consommateurs.

Ces échanges ont créé des synergies et des bases solides pour des collaborations à long terme, renforçant ainsi les relations économiques entre l'Italie et le Congo.

En fin de compte, le Forum Italo-Congolais a incarné bien plus qu'une simple plateforme d'affaires.

Il a symbolisé un engagement mutuel à construire un partenariat économique solide, ouvrant la voie à un avenir résilient et prospère pour les PME et l'artisanat des deux nations.



LA CARAVANE DE L'ENTREPRENEURIAT 2024



Caravane de l'entrepreneuriat, Ignié le 19 Mars 2024

Caravane de l'entrepreneuriat du 9 au 12 Juillet 2024, Djambala - Plateaux



Caravane de entrepreneuriat kintele du 28 Mai au 1er Juin 2024

Caravane de l'entrepreneuriat, Ignié



Caravane de l'entrepreneuriat Ewo

Caravane de l'entrepreneuriat Owando, du 19 au 23 Novembre 2024



Caravane de l'entrepreneuriat Ewo, du 25 au 28 Novembre 2024

Caravane de l'entrepreneuriat Oyo



Caravane de l'entrepreneuriat Oyo, du 10 au 14 Décembre 2024



L'ADPME change d'adresse



Le Mardi 27 Août 2024, Mme Jacqueline Lydia MIKOLU, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat, a inauguré les nouveaux locaux de l'Agence de Développement des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (ADPME).

Une cérémonie marquante a eu lieu, symbolisant une nouvelle étape pour l'agence et son engagement en faveur du soutien à l'entrepreneuriat. Les invités présents ont eu l'occasion de découvrir ces nouveaux espaces, conçus pour

offrir un environnement de travail moderne et fonctionnel, propice à l'accompagnement efficace des entrepreneurs.

Cette cérémonie a également été l'occasion pour les responsables de l'ADPME de réaffirmer leur volonté de renforcer les actions de l'agence en faveur du développement des TPE, PME et PMI. Ils ont mis en avant l'importance de ces nouvelles infrastructures pour améliorer les services offerts aux entrepreneurs et soutenir davantage la création de richesse et d'em-

ploiés dans le pays.

Retrouvez la Direction Générale de l'ADPME au n° 53, Avenue Charles de Foucauld, Centre-Ville/Brazzaville.

Contacts :

(+242) 06 850 72 09 – 05 511 52 61 – 226 135 432. Référence : Après l'Hôtel Mikhael's.

La DGPME prend quartier au 18^{ème} étage des Tours Jumelles



La Direction Générale des Petites et Moyennes Entreprises (DGPME) a été officiellement installée dans un nouveau cadre de travail au centre d'affaires des Tours jumelles, le 03 Octobre 2024, par Madame le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat Jacqueline Lydia MIKOLO.

En effet, la DGPME est désormais logée au 18^e étage des Tours jumelles de Mpila (Tour Business Center) à Talangai, sixième (6^e) arrondissement de Brazzaville.

« Ce cadre de travail, à la Tour Business Center des Tours jumelles, offre des conditions idéales pour mieux exécuter nos missions dans l'intérêt de promouvoir, entre autres, le développement

des secteurs de l'entrepreneuriat jeunes et féminins », a indiqué le Directeur Général des Petites et Moyennes Entreprises, Rudy Stephen MPIERE-NGOUAMBA AMBILA.

S'adressant aux agents de la direction sous tutelle, la Ministre des Petites et Moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, Madame Jacqueline Lydia MIKOLO, les a exhortés à donner le meilleur d'eux-mêmes en vue de faire du Congo une terre fertile pour les entrepreneurs, comme le souligne la devise de la DGPME.

« Il est question de travailler dans de meilleures conditions pour obtenir de meilleurs rendements », a-t-elle fait savoir en présence de Monsieur Privat Frederic NDEKE, l'administra-

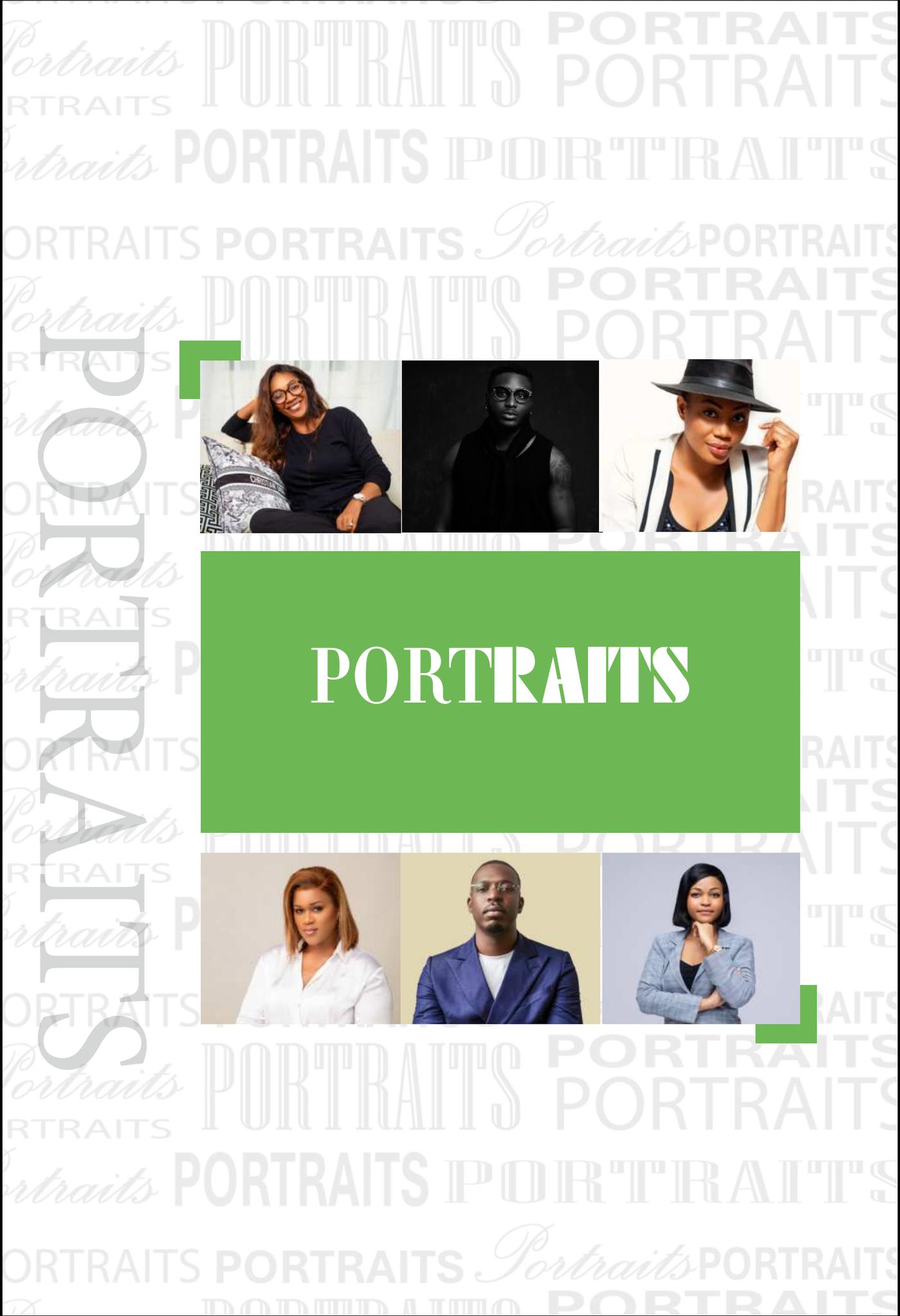
teur-maire de Talangai, qui a salué l'initiative en y voyant un rapprochement des administrations des administrés, notamment les entrepreneurs pour le cas d'espèce.

Ensemble, continuons de faire de la République du Congo une terre fertile pour les entreprises.

COWORKING SPACE, HUB DE L'INNOVATION

Louez l'un de nos espaces de travail et découvrez l'environnement parfait pour dynamiser vos équipes et réaliser vos projets. Accessible 24h/24 et 7j/7. Nos formules sont clés en main et sans engagement !





PORTRAITS



YESSEI OSSEBI ZOABI

UNE ARCHITECTE DESIGNER
CONGOLAISE ENGAGÉE



D'origine congolaise, **Yessei Ossebi Zoabi** a grandi en France.

Elle est mariée et mère de deux enfants. Elle occupe le poste de directrice générale au sein du Cabinet Yoda Group spécialisé en architecture et design qu'elle a créé en 2013. Sa carrière d'architecte designer est impressionnante à en mesurer par ses réalisations.

Yessei Ossebi Zoabi, une architecte congolaise talentueuse et designer émérite, dirige avec brio YODA GROUP, le cabinet qu'elle a établi en 2013. De plus, elle préside la Fondation «Femme en Mouvement», instituée en 2019. Épouse et mère de deux enfants, son parcours professionnel remarquable se distingue par son dévouement envers sa vocation et son implication dans des actions féministes.

YODA GROUP : les détails font la perfection, et la perfection n'est pas un détail.

YODA GROUP se distingue en tant qu'agence spécialisée dans l'art de la conception et de l'embellissement intérieur des espaces, et jouit d'une vaste expertise en gestion de chantiers. Chaque projet, qu'il s'agisse d'architecture, de design intérieur ou de décoration, est minutieusement étudié pour atteindre l'excellence. Sous la direction de Madame Yessei OSSEBI ZOABI, ce cabinet s'engage pleinement à guider sa clientèle dans la concrétisation de projets qui reflètent leurs besoins, leurs désirs et leurs contraintes financières. En outre, c'est aussi une équipe d'experts multidisciplinaires, ce cabinet met à votre disposition des compétences variées pour vous accompagner tout au long de votre projet, de la conception à la réalisation finale. Nous réalisons des projets d'études détaillées, comprenant des plans de maçonnerie, des plans électriques, des coupes élévations et des perspectives finales en 3D. Nous estimons le budget et les délais pour chaque projet de rénovation intérieure.

Cette entrepreneuse inspirée se réjouit de la compétence de son équipe en matière de gestion de chantier, garantissant ainsi une réalisation parfaite de chaque projet. «Notre aspiration est de créer des environnements alliant utilité, beauté et prise en compte des défis». Parmi nos succès, on peut citer notamment :

1. AGENCE SIEGE, PROXIMA, EXELLIUM BGF BANK Congo Brazzaville 2017;
2. MICROFINANCE COFINA Congo Brazzaville 2021;
3. ASSOCIATION REGARD D'AFRIQUE « LA MAISON DE FILLES » Congo Brazzaville 2022;
4. AGENCE BGF BANK VENUS, BEACH, LIMETE Congo Kinshasa, 2023
5. SIEGE DE LA COMMISSION CLIMAT ET FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO, 2024



6. RÉAMÉNAGEMENT, AMEUBLEMENT INTÉRIEUR ET COORDINATION DE L'INCUBATEUR JEUNESSE ET PERSPECTIVES, Congo Brazzaville 2024

« **Femme en mouvement : femme en constante évolution, incarner l'inspiration et la promotion de l'autonomie féminine !** »

Durant la tumultueuse période de la pandémie du Covid-19, Madame YESSEI OSSEBI Zoabi a lancé en compagnie d'un groupe de jeunes femmes issues de divers milieux le mouvement «Femme en Mouvement (FEM)». Inspirée par les idéaux de l'afro-féminisme et du mouvement «Noir n'est pas mon métier», cette initiative vise à éclairer la situation des femmes et à engager un dialogue constructif.

Malgré les contraintes du confinement, ces échanges ont réussi à rapprocher les femmes et à cultiver une véritable solidarité. La Fondation Femme en Mouvement (FEM), fondée en 2019, réunit des femmes d'horizons variés, animées par la volonté de contribuer à la société congolaise. Leur objectif est de combattre le fardeau mental qui pèse sur les femmes au quotidien, et de promouvoir leur droit de choisir et de s'affirmer.

La Fondation Femme en Mouvement s'engage avec détermination à soutenir et à promouvoir les droits des femmes congolaises en leur offrant des opportunités, des ressources et un espace propice à leur plein épanouissement. Incarnant le dynamisme féminin, elle vise à insuffler l'espoir et à favoriser l'autonomie des femmes, consciente de l'importance pour celles-ci de saisir pleinement leur valeur intrinsèque et leur potentiel.

C'est animée par cet idéal que la Fondation Femme en Mouvement s'attache à susciter

l'espoir et la confiance, tout en apportant un soutien précieux aux futures générations féminines. Sous la direction éclairée de YESSEI OSSEBI Zoabi, la Fondation FEM a orchestré différents événements tel que :

- Rencontre et dons Campus universitaire (Campus Tcheulima);
- Rencontre de la prochaine Génération (Lycée d'Excellence Conventionné de la Révolution (Lecr));
- La Caravane de Noel;
- Les Ateliers de FEM;
- Les Rencontres FEM;
- LDR100 (la rencontre des 100) levée de fonds pour les urgences pédiatriques HP Brazzaville-Congo.

L'un des plus grands succès de la fondation s'est produit le samedi 8 Juillet 2023 à Brazzaville, lors de l'événement LDR100 à travers une campagne de collecte de fonds.

Cette cérémonie avait pour objectif noble de rassembler des femmes éminentes afin de soutenir les services d'urgences pédiatriques à travers une campagne de collecte de fonds. En reconnaissant pleinement l'apport essentiel de chaque membre au sein de cette vénérable institution, la Fondation FEM renforce son engagement à accomplir sa mission noble.

Gaëlla GOMA

Contacts:

Adresse: Bâtiment Perspectives d'Avenir, 35 AV. des Trois Martyrs Plateau des 15 ans

Tél: +242 06 1811661 / 06 7363750

E-mail: YODARCHITECTURE@GMAIL.COM

Instagram: YODA.GROUP

Alsate

Jus naturel

NEW COCKTAIL EXOTIQUE

DISPONIBLE



DÉJÀ

Alsate
Jus naturel
COCKTAIL EXOTIQUE

Composition:
Eau, sucre, fruits (ananas, papaye, passion, pastèque...), 110% naturel

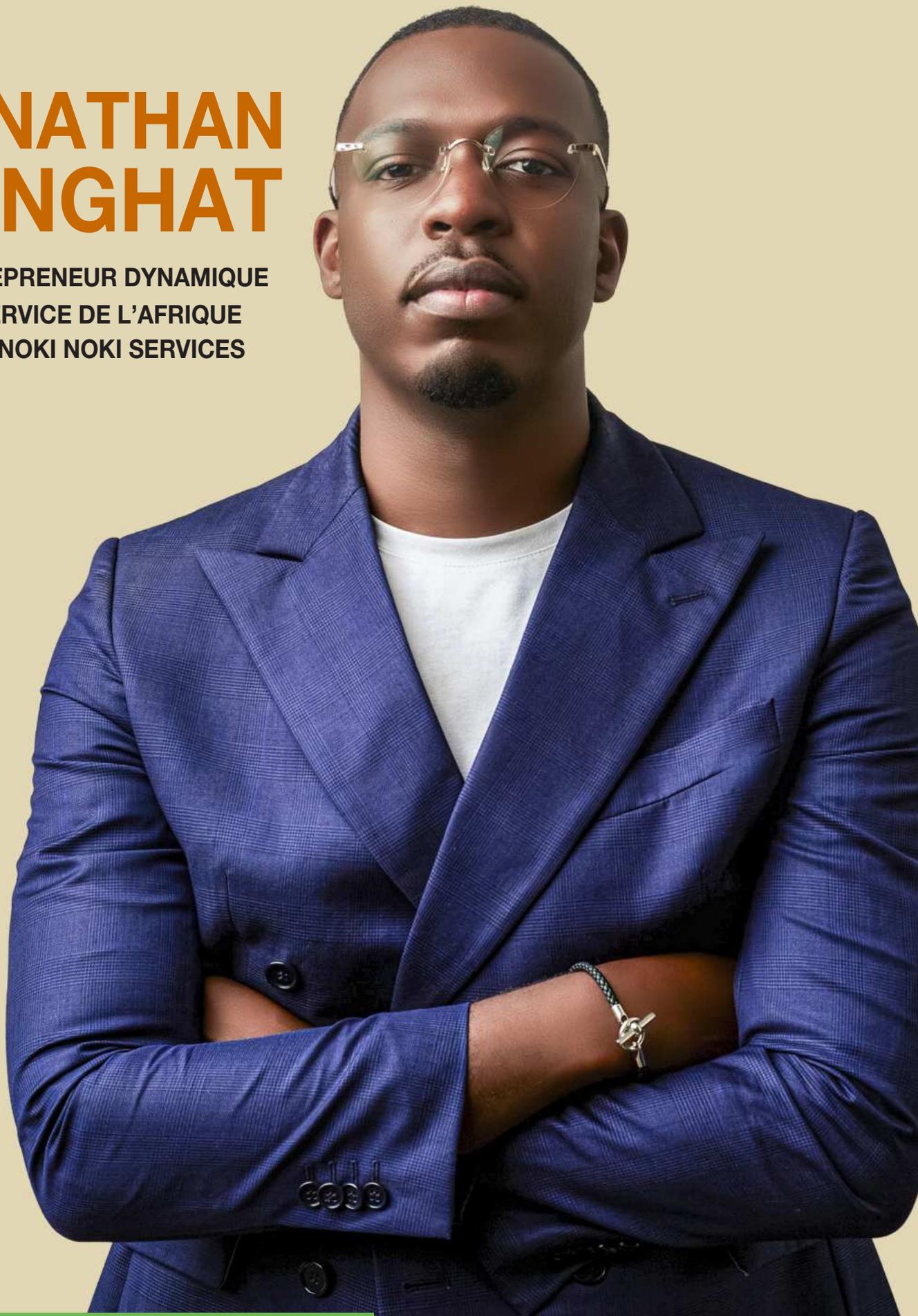
Brazzaville
+242064906464
EXP: 10-06-2024

33cl

Revenir avant consommation.
A consommer de préférence frais.

JONATHAN YANGHAT

L'ENTREPRENEUR DYNAMIQUE
AU SERVICE DE L'AFRIQUE
AVEC NOKI NOKI SERVICES



Après avoir passé plusieurs années en France, Jonathan a créé sa propre start-up, Noki Noki Services, il y a trois ans. Spécialisée dans la livraison et l'e-commerce, cette entreprise a apporté un changement majeur dans le paysage économique de Brazzaville (Congo), de Dakar (Sénégal), de Kinshasa (République démocratique du Congo) et de Libreville (Gabon).

Le nom de l'entreprise, « Noki Noki », signifiant « vite vite » en lingala, illustre parfaitement la volonté de Jonathan de fournir des services rapides et efficaces pour répondre aux besoins pressants de sa clientèle. L'idée de Noki Noki est née en 2018, alors que Jonathan était confronté au décès de son père.

Ce fut également l'année où la pandémie de Covid-19 a frappé, rendant les services de livraison indispensables mais rares au Congo. C'est alors qu'il a lancé son service de livraison de proximité, comblant ainsi un vide crucial sur le marché.

Pour relever ce nouveau défi, Jonathan a pris un poste d'ingénieur informaticien au sein du ministère de l'Économie et des Finances. Cette expérience lui a permis de mieux comprendre les rouages du pays et de mener des études approfondies de marché. Rapidement, la demande pour les services de Noki Noki a explosé, nécessitant même l'expansion de la flotte de livraison.

Jonathan a saisi l'opportunité de présenter son entreprise au Salon international de la tech et de l'innovation de l'Afrique centrale (Osiane), où il a réussi à convaincre des investisseurs privés. En novembre 2021, Noki Noki est officiellement devenue une société à part entière, ouvrant la voie à des partenariats avec de grandes enseignes et le lancement de services de e-commerce très appréciés.

La reconnaissance de Noki Noki est venue avec le prix de la meilleure start-up de l'année lors de l'édition 2022 d'Osiane. Stimulé par ce succès, Jonathan a décidé de se tourner vers l'international. Il a participé au salon VivaTech à Paris où son entreprise a encore une fois attiré l'attention et a réussi à lever des fonds.

Depuis lors, Noki Noki n'a cessé de croître et d'innover. Les services de l'entreprise sont désormais disponibles dans plusieurs villes d'Afrique de l'ouest et du centre, et elle propose même des prestations telles que le click & collect et la distribution de courrier. Avec une équipe de jeunes dynamiques, Noki Noki aspire à servir toute l'Afrique centrale et au-delà, en s'associant à de grands opérateurs qui opèrent dans ce secteur.

Jonathan Yanghat est diplômé de l'École supérieure d'informatique de Paris. Il est devenu une figure emblématique de l'entrepreneuriat en République du Congo. Son parcours inspirant et son engagement envers l'innovation font de lui un modèle pour la jeune génération passionnée de technologie, tant au Congo que dans toute l'Afrique.

Contacts :

Adresse : 207 avenue de la Base, Batignolles (Réf : Boutique Kanel).

Tel : + 242 06 528 66 00

Email: noki.academy@noki-noki.cg



JONATHAN YANGHAT est né à Brazzaville et a grandi en France, mais son lien avec son pays d'origine n'a jamais faibli.

Entrepreneur et passionné de technologie, il a décidé de retourner dans son pays natal, la République du Congo, pour y entreprendre et innover.





MILDRED MOUKENGA

FEMME AUX MILLE CASQUETTES



Reconnue pour son engagement indéfectible en faveur de la réduction de la pauvreté et de l'autonomisation des femmes et des jeunes, Mildred MOUKENGA est issue d'une famille modeste, née d'un père enseignant et d'une mère secrétaire de direction.

Elle a grandi en surmontant des défis économiques et sociaux. Cependant, son désir insatiable de connaissances et son dévouement à l'éducation ont tracé son chemin vers un avenir brillant. Diplômée en marketing et communication, cette boulimique du travail n'a jamais cessé d'apprendre. Inspirée par les problèmes qui minaient son entourage, elle a fondé l'association Femme Modèle en 2013, dont l'initiative phare est le programme Women's Activity Awards, qui a pour objectif l'insertion professionnelle des femmes vivant dans la précarité et le financement de leurs activités.

Soutenue par des organismes tels que le PNUD, l'Union européenne ou encore la BCI, cette initiative a permis à plusieurs dizaines de femmes de démarrer leurs propres entreprises et améliorer les conditions de vie de leurs familles. Parallèlement, Mildred a lancé le collectif Écogarde qui compte une centaine d'adhérents (femmes et hommes), pour impliquer les jeunes dans les processus de préservation de l'environnement. Grâce aux partenaires, ces jeunes bénéficient des financements pour leurs projets visant à préserver l'environnement.

À part ces engagements dans l'entrepreneuriat social, Mildred est journaliste et coordonnatrice du département diffusion et publicité au journal « Les Dépêches de Brazzaville ». En 2023, elle a fait ses débuts dans l'écriture en publiant son premier roman intitulé Enky.

En 2015, elle a eu ses 30 ans d'âge. C'est la période pendant laquelle elle développe son plein potentiel. Personnage pluriel et autodidacte, elle touche-à-tout. La musique apporte de l'énergie à ses journées très saturées. Elle écoute tous les genres musicaux, mais c'est la

chanson « smartphone » du chanteur américain Trey Songz qui lui inspire l'écriture d'Enky. Quelques mois plus tard, après avoir écrit une centaine de pages, elle abandonne le projet pour se concentrer sur d'autres activités, entre autres, se former en journalisme, une nouvelle corde à son arc. Six ans après, elle remet le projet sur la table, achève l'écriture et décide de partager le manuscrit de ce qui sera son premier roman à quelques proches. Le retour est positif. Elle est surprise par leurs réactions, tous l'encouragent à le publier.

Du haut de sa taille (1m 80), Mildred MOUKENGA est prête à embrasser n'importe quelle carrière. Mais devenir auteure ne fait pas partie de ses ambitions jusque-là, même si dès l'âge de sept ans, elle concevait déjà les bandes dessinées.

« Je n'avais pas la prétention d'aller voir une maison d'édition pour proposer mon manuscrit. Je ne me sentais pas légitime. J'ai donc préféré me lancer en autoédition. Grâce à Internet, je suis tombée sur les bonnes personnes qui m'ont orientée et j'ai publié mon œuvre », nous a-t-elle confié. En Juillet 2023, tout est prêt. Enky est présenté au grand public lors d'une séance de dédicaces à la librairie les Manguiers du journal « Les Dépêches de Brazzaville », en présence d'une centaine de personnes. C'est le début d'une belle histoire. Mais avant, la parole est donnée aux critiques littéraires.

Une épreuve importante pour Mildred MOUKENGA qui doit se préparer à savoir et à écouter ce que les professionnels pensent de son œuvre. Les écrivains et poètes Fidèle BIAKORO et Saint-Pierre TSEMOU vont tour à tour s'exprimer. Force est de constater que l'œuvre les a captivés.

« Le roman de Mildred MOUKENGA est une merveilleuse représentation des tribulations du cœur humain en proie au feu de l'amour. À travers le Mossélébendè, l'auteure révèle aux lecteurs une pratique fétichiste courante chez nous en matière de conquête amoureuse. Mon coup de cœur après la lecture de ce roman est la mise en relief de certaines valeurs culturelles qui demeurent d'actualité »,



Mariée et maman de 4 enfants, **MILDRED MOUKENGA** représente aujourd'hui une figure inspirante au Congo Brazzaville. C'est un modèle de résilience et de leadership dont le parcours force l'admiration.

déclare Pierre NTSEMOU, écrivain et critique de l'œuvre.

Pour de nombreux lecteurs, Enky est un puzzle intrigant et subtil. Mildred MOUKENGA a joué jusqu'au bout avec les nerfs de ses lecteurs qui vont s'interroger tout au long d'un récit où les apparences sont souvent trompeuses et la vérité entrevue, contredite au chapitre suivant. Étala sur 138 pages, ce roman, d'une vingtaine de chapitres enrichis de contes et de récits rocambolesques, embarque son lecteur à la découverte des rites et traditions congolaises, mais aussi à la pratique de l'art de rebondir et à la résilience.

L'écrivain Valentin OKO, quant à lui, pense que le style de Mildred MOUKENGA est direct et descriptif, permettant aux lecteurs de visualiser clairement les scènes et de ressentir les émotions des personnages. Les dialogues sont réalistes et contribuent à la construction des personnalités et des tensions entre les personnages. L'auteur de « Signes des temps », souligne qu'Enky a la capacité de captiver le lecteur par son intensité émotionnelle et son exploration des relations humaines complexes.

En peu de temps, Enky s'est positionné comme étant un personnage très inspirant pour les jeunes femmes. Le réalisme avec lequel Mildred MOUKENGA a abordé certains sujets qui font partie du

vécu de nombreuses femmes, a touché les lectrices. Si certains apprécient ce personnage, pour ses qualités notamment sa détermination et sa résilience, sans oublier sa coquetterie, ses faiblesses et son côté humain et fragile qui constituent son charme, d'autres par contre trouvent en Imani, le deuxième personnage, les qualités les plus appréciées chez l'homme. Comme qui dirait, Imani est un « homme alpha », celui-là même qui sait rendre sa partenaire heureuse en toute circonstance.

La séance de dédicaces avec les étudiants était un moment unique où les énergies éveillées de la jeunesse rencontraient des personnages qui leur ressemblent et qui font face aux mêmes problèmes qu'eux. « J'ai lu et relu Enky plusieurs fois, je veux être comme Enky et j'espère rencontrer mon Imani », déclare Léticia, une étudiante conquise par l'œuvre.

« Au fur et à mesure que j'écrivais, ça me tenait à cœur que les hommes et les femmes s'identifient à ces deux personnages. Et j'ai trouvé l'occasion de parler d'une partie de l'histoire du Congo qu'on ne retrouve pas dans les livres », affirme la femme aux mille casquettes.

Enky est sans nul doute le seul ouvrage dans lequel on parle du samalé, un totem qui a fait fureur dans les années 1928 en République du Congo, dont la quintessence était la protection des

populations originaires de Berandzokou dans la Likouala, contre les agressions des envahisseurs. Le livre parle également de la construction du chemin de fer Congo océan, notamment sur la manière dont les jeunes garçons étaient embarqués de force pour un voyage sans retour.

« L'œuvre est simple, mais attractive avec un vocabulaire dosé qui donne de l'allure aux récits. Les suspens volontairement créés par des ellipses permettent aux lecteurs de s'arrêter et de réfléchir sur la suite à donner aux histoires. Ce qui appelle à une lecture attentive et très approfondie », confie la critique et écrivain Fidèle Biakoro.

L'épilogue, veuf de son prologue, montre que l'histoire est loin de se terminer. Lors de sa dernière dédicace, Mildred MOUKENGA a annoncé la prochaine publication du Tom 2 de ce qui est devenu le livre plébiscité par les lecteurs congolais, d'ici octobre 2024. C'est donc une saga que l'auteure se prépare à lancer. Il reste à savoir si le deuxième Tom sera aussi captivant que le premier. Disponible sur Amazon, Enky est en rupture de stock à Brazzaville.

« Dans le roman Enky, les émotions des personnages sont dépeintes avec une grande sensibilité. Cette humanité rend le livre très attachant et offre une exploration intense des hauts et des bas de la société congolaise, avec une écriture qui capte à la fois la beauté et l'horreur, laissant le lecteur suspendu entre émotion et réflexion », conclut Valentin OKO.





Petite astuce :
**HYDRATEZ
VOTRE PEAU !**



+242 06 814 10 00 / +242 05 345 11 11

20 Avenue Nelson Mandela Poto-Poto, Centre ville / Brazzaville - Rép. du Congo

DIVIN ARNAUD KOUEBATOUKA

AU CŒUR DE L'INNOVATION
ENTREPREURIALE AGRICOLE
AVEC « MVUTU »



Divin Arnaud KOUÉBATOUKA est un chef de projet axé sur les résultats avec plus de douze ans d'expérience dans la gestion industrielle et le travail avec des équipes multidisciplinaires de tailles et de complexité variables dans les énergies renouvelables et la protection et le développement durable.

Entrepreneur social, Fondateur & Manager général de « Mvutu / GreenBox », Divin Arnaud KOUÉBATOUKA est un Ingénieur polytechnique congolais. Il est diplômé en Systèmes industriels, énergies renouvelables et efficacité énergétique de l'Université africaine de technologie et de management. Consultant international en technologies vertes, Il possède une vaste expertise dans les startups agro-alimentaires, la logistique rurale, la distribution, la stratégie commerciale, les négociations de contrats, les processus commerciaux et la constitution d'équipes.

Il est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Laval (Canada) et détenteur de plusieurs certifications en innovation technologique. Sa structure fournit également une chaîne de froid pour la conservation des aliments récoltés en utilisant la science des données et des technologies adaptées à la demande afin de répondre aux demandes spécifiques des gros acheteurs en augmentant les capacités de production des petits exploitants agricoles.

Chaque unité de « Mvutu » approvisionne

500 agriculteurs dans un bassin versant de quatre à six kilomètres. Elle fournit des services tels qu'une large gamme d'intrants agricoles (semences, engrais, protection des cultures), des conseils personnalisés sur les cultures et la mise en relation des produits agricoles avec le marché sous un même toit.

Les petits agriculteurs ont accès aux services de « Mvutu » à un coût relativement faible grâce au modèle commercial verticalement intégré. Jusqu'à présent, elle a bâti un solide réseau de plus de 1200 petits agriculteurs et 240 revendeurs dans trois comtés du Congo et créé plus de 100 emplois. En moyenne, les petits exploitants avec lesquels elle travaille ont vu leurs revenus augmenter jusqu'à 25 %.

Après avoir subi des pertes de légumes et de fruits à la suite de la récolte à tous les stades de la chaîne d'approvisionnement, depuis le stockage en passant par la production jusqu'à la mise des aliments dans une assiette pour la consommation. Au Congo, 30 à 40 % de la production alimentaire est perdue avant d'atteindre le marché en raison de problèmes allant d'une mauvaise utilisation des intrants au manque de stockage adéquat après la récolte.

En 2022, Divin avec son équipe ont fait la réduction du gaspillage alimentaire leur mission. Ce problème leur a inspiré de démarrer GreenBo. « Notre innovation est une technologie de conservation par stockage

frigorifique à énergie solaire qui prolonge la durée de conservation des produits périssables de la période habituelle de deux à vingt et un jours, les aidant ainsi à réduire les pertes de 50 % », nous confie le fondateur de « Mvutu ».

Nous avons commencé à stocker des tomates qui représentent jusqu'à 38 % des dépenses nationales totales en légumes, et plus de 500 agriculteurs se sont montrés intéressés par notre service, a-t-il poursuivi, avant d'ajouter : « Notre solution aide les agriculteurs à prolonger la durée de conservation de leurs produits cinq fois plus longtemps que leur durée de conservation normale à température ambiante, les aidant ainsi à réduire les pertes de 50 % ».

Alors que les agriculteurs ne paient que 25 dollars américains pour une période entière de trois semaines, « Mvutu » est fier de vous faire savoir que notre solution aide les agriculteurs à économiser plus de 98 dollars américains sur chaque caisse de 100 kg, qui autrement auraient été perdus après la récolte « Au cours des deux prochaines années, notre solution contribuera à réduire de 50 % les problèmes de pertes après récolte dans la communauté de nos pilotes. Aider les agriculteurs à augmenter leurs revenus, en stimulant l'économie locale et en réduisant les émissions de carbone du gaspillage alimentaire. Avec nos dix partenaires mondiaux, nous invitons à nous rejoindre dans cette mission visant à contribuer à réduire les pertes après récolte et à garantir des bénéfices durables aux petits exploitants agricoles à travers l'Afrique », a-t-il expliqué.

Contacts:

Adresse : Croisement Avenue Intendance et Rue Pangala

Email: contact@mvutu.com

Tel: + 242 06 932 32 35



LESLIE OSSETÉ

MSTUDIO, START-UP
PANAFRICAINNE



Faire émerger puis mûrir les futurs champions de l'African Tech, telle est l'ambition de Leslie OSSETÉ, serial entrepreneure qui a su trouver sa place dans les écosystèmes start-up en Afrique francophone.

Si Leslie OSSETÉ faisait partie d'une équipe de relais 4 x 100 mètres, elle assumerait sans nul doute le rôle de troisième et avant-dernière relayeuse, se dédiant à transmettre le témoin au quatrième relayeur pour la dernière portion de 100 mètres jusqu'à la ligne d'arrivée.

Cette image illustre bien ce à quoi s'emploie la jeune femme qui est directrice des opérations de la société Mstudio. Elle guide et accompagne les cofondateurs de startups, puis leur passe le relais, leur permettant ainsi de poursuivre leur progression de manière autonome, afin de devenir les futurs champions de la technologie en Afrique francophone. Installée au rez-de-chaussée de l'Ivoire Trade Center, dans le quartier des ambassades à Abidjan en Côte d'Ivoire, Mstudio est un start-up studio (ou venture builder). « Ce concept est souvent confondu avec celui d'un incubateur ou d'un accélérateur. Certes, toutes ces structures jouent un rôle important dans la vie d'un entrepreneur, mais ce qui distingue le start-up studio, c'est son engagement à

accompagner les entrepreneurs dès la phase primaire jusqu'à ce que la start-up atteigne sa maturité », explique Leslie.

Son activité consiste à générer des idées en interne (opportunités de marché identifiées, tendances émergentes, besoins non satisfaits...) ou à sélectionner celles qui lui sont proposées, puis à les concrétiser en une start-up pour laquelle est constituée une équipe dédiée composée d'entrepreneurs, de développeurs, de concepteurs et d'autres experts.

« Nous validons ces idées, les prototypons, acquérons les premiers clients, développons le "produit minimum viable", itérons celui-ci selon les retours des clients, le commercialisons, le "scalons". Et nous soutenons les cofondateurs dans leur stratégie marketing, les aidons à recruter les bons talents, les assistons dans la constitution d'une équipe de conseillers, et les mettons dès le début en relation avec un réseau de mentors, d'entrepreneurs de renom et d'experts, en plus de faciliter leurs contacts avec des investisseurs en capital-risque, entre autres », a-t-elle renchéri.

Cédric MANGAUD, PDG de Mstudio, poursuit : « Notre approche consiste à jouer le rôle de troisième cofondateur au sein d'une start-up. Notre engagement se traduit par un accompagnement personnalisé des deux premiers cofondateurs, soutenu par une équipe multidisciplinaire

composée d'une dizaine de spécialistes. Notre objectif est de les aider à se structurer efficacement afin d'accélérer le développement de leur start-up »

Née il y a 28 ans à Brazzaville au sein d'une fratrie de trois enfants, d'origine malgache par sa mère et congolaise par son père, Leslie OSSETÉ est issue d'une famille où l'on ne blague pas avec les études.

« Mon père était professeur à l'université, et ma mère pharmacienne. La lecture et l'apprentissage étaient au cœur de notre quotidien. Ils ont encouragé leurs enfants à entreprendre des parcours académiques internationaux, à maîtriser l'anglais et à s'engager dans des activités extrascolaires. Leur objectif était de nous doter du plus large éventail de compétences possibles. Ils étaient convaincus qu'il était impératif pour nous de poursuivre nos études à l'étranger et d'acquérir une formation complète », raconte-t-elle.

Exaucant les vœux de ses parents, la jeune femme quitte sa terre natale en 2010 pour s'aventurer outre-Atlantique, rejoignant l'United World College-USA, un établissement scolaire niché à Montezuma, près de Las Vegas (nouveau-Mexique). Son séjour dans ce lycée international reste gravé dans sa mémoire comme une immense expérience d'ouverture sur le monde. En mai 2012, son baccalauréat international



en poche, elle rejoint l'Earlham College de Richmond, dans l'Indiana. De ses connaissances acquises dans les matières scientifiques, elle garde la rigueur, mais ressent de plus en plus le besoin de préparer une carrière axée vers des actions concrètes, en phase avec ses convictions. Sans doute est-ce de son enfance qu'est né ce désir.

« J'ai toujours été témoin de l'esprit entrepreneurial de mes parents, dit-elle. En plus de leur activité principale, ils géraient une boutique d'alimentation, un cybercafé et une boutique d'art africain ». Se sentant gagnée par le virus de la création d'entreprise, Leslie OSSETÉ change radicalement de filière et décroche, en mai 2016, un double bachelors, en sciences économiques et management des affaires.

Son ambition est de faire émerger des startups africaines dans la sphère francophone du continent en s'appuyant sur des modèles économiques éprouvés

qui ont déjà rencontré du succès ailleurs, notamment en Afrique anglophone, en Amérique latine ou en Asie du Sud-Est.

Dix Startups Lancées Chaque Année

Le choix d'Abidjan, véritable vitrine économique en Afrique francophone, comme lieu d'implantation du siège social de Mstudio, revêt une importance stratégique considérable: tremplin pour les startups nouvellement créées, ce lieu ouvre la voie à leur expansion ultérieure dans des pays comme le Sénégal, la République Démocratique du Congo, le Cameroun ou le Maroc. Les deux cofondateurs inaugurent officiellement leur startup studio en mars 2023, optant pour les locaux de l'Ivoire Trade Center et projetant ainsi une image résolument orientée vers l'avenir.

La stratégie de recrutement de Mstudio

Fondée sur trois piliers, la stratégie de

recrutement de Mstudio vise à attirer les esprits les plus brillants et les plus novateurs. Tout d'abord, le studio cherche à identifier des visionnaires aguerris, ayant le profil de DG et directeur technique, prêts à repousser les limites de l'entrepreneuriat. Parmi eux figurent ceux qui ont déjà tracé leur chemin dans le monde entrepreneurial, mais qui reconnaissent l'immense potentiel d'une collaboration avec une telle structure pour accélérer leur croissance.

Un deuxième pilier clé réside dans la volonté de Mstudio de rallier les membres de la diaspora africaine, avides de retourner sur leur terre natale, armés de compétences acquises dans les institutions les plus prestigieuses du monde. Enfin, Mstudio ouvre grand ses portes aux innovateurs déjà immergés dans le monde de la technologie, mais aspirant à gravir les échelons pour devenir les leaders de demain.

Par Harley McKenson-Kenguéléwa

Contacts

Adresse: Abidjan, Côte d'Ivoire

Email: www.mstudio.vc

Tel: +225 05 86146700





Découvrez ANZICO, la marque qui réinvente la maroquinerie et le textile avec passion et élégance.

Chez ANZICO, nous créons des sacs à main pour femme, des pochettes mixtes, des bombers, des housses et sacs pour ordinateurs, des sacs totes, et d'autres articles en pagne africain, alliant style intemporel et fonctionnalité moderne.

Que vous soyez en quête d'un accessoire chic ou d'une pièce unique, ANZICO est là pour sublimer votre quotidien avec des créations qui vous ressemblent.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas de nous contacter.

Tél.: (+242) 06 945 37 61 / 05 611 05 30

ANZICO : (+242) 06 945 37 61 / 05 611 05 30

FOIRE INTERNATIONALE DE L'ARTISANAT DU CONGO

DATE
13 > 25

LIEU
• Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza
• Mairie Centrale de Brazzaville
• Corniche de Brazzaville

Contacts:
Tél.: (+242) 06 622 64 23 / 05 528 34 59
Email: agenceartisanat@gmail.com / fiac2022@gmail.com



ANZICO : (+242) 06 945 37 61 / 05 611 05 30

FOIRE INTERNATIONALE DE L'ARTISANAT DU CONGO

DATE
13 > 25

LIEU
• Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza
• Mairie Centrale de Brazzaville
• Corniche de Brazzaville

Contacts:
Tél.: (+242) 06 622 64 23 / 05 528 34 59
Email: agenceartisanat@gmail.com / fiac2022@gmail.com



ANZICO : (+242) 06 945 37 61 / 05 611 05 30

FOIRE INTERNATIONALE DE L'ARTISANAT DU CONGO

DATE
13 > 25

LIEU
• Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza
• Mairie Centrale de Brazzaville
• Corniche de Brazzaville

Contacts:
Tél.: (+242) 06 622 64 23 / 05 528 34 59
Email: agenceartisanat@gmail.com / fiac2022@gmail.com



ANZICO : (+242) 06 945 37 61 / 05 611 05 30

FOIRE INTERNATIONALE DE L'ARTISANAT DU CONGO

DATE
13 > 25

LIEU
• Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza
• Mairie Centrale de Brazzaville
• Corniche de Brazzaville

Contacts:
Tél.: (+242) 06 622 64 23 / 05 528 34 59
Email: agenceartisanat@gmail.com / fiac2022@gmail.com

REINE HOBIE DIATOU

FORCE INNOVATRICE



Elle a participé à la création de l'association Women Around the World, une organisation à but non lucratif, œuvrant pour l'autonomisation des femmes et leur développement. « J'ai toujours eu une passion pour l'entrepreneuriat, l'écriture et la musique, c'est pour cela que je les partage au travers du concept "Street art" qui caractérise le 242 Tacos Street », nous a-t-elle confié.

242 Tacos Street est créatrice et promotrice du concept « Afro-Texmex », vend sur place et livre à domicile les meilleurs French Tacos du Congo-Brazzaville. Elle revalorise ainsi le métissage culturel, en devenant le lieu de rencontre de la Street food et de l'art urbain, tout en œuvrant pour l'employabilité de la jeunesse congolaise. 242 Tacos Street offre une expérience culinaire unique, combinant les saveurs authentiques de la Street food congolaise et mexicaine (Afro-Temex). Sa mission est de vous régaler avec des plats délicieux et innovants dans une ambiance conviviale, artistique et chaleureuse.

« Nous nous efforçons d'offrir des plats savoureux, rapides et abordables, tout en mettant l'accent sur la qualité et l'innovation. Nous faisons également la promotion de la culture urbaine congolaise, en organisant des concerts privés, des vernissages, des stands up et autres prestations artistiques », a déclaré la promotrice.

Nous sommes fiers de notre équipe jeune et dynamique qui incarne l'énergie et la passion. Chaque membre de notre personnel apporte une touche unique à notre ambiance artistique, conviviale et accueillante, contribuant à créer une expérience exceptionnelle pour nos clients.

CONTACTEZ-NOUS

Adresse: 219 AVENUE NELSON MANDELA CENTRE VILLE, REF: EX DIPLOMATES

Tel: +242 06 957 9106 / +242 04 059 94 64



Inspectrice des finances publiques, Cheffe d'entreprise et fondatrice de 242 Tacos-Street, Reine est devenue l'une des figures féminines de l'entrepreneuriat congolais

JOEL ANDER MANK

LA FIGURE MONTANTE
DU DESIGN FRANÇAIS



Joël Ander MANK est une figure montante dans le monde du design français, portant fièrement ses origines congolaises comme une source d'inspiration inépuisable qui nourrit ses créations, depuis 2016. Ses œuvres transcendent la simple notion d'objet pour devenir des vecteurs de récits, des passerelles qui transportent les âmes vers des états de désir profonds, vers des voyages intérieurs où la matière se fait écho de l'histoire.

Conscient de la richesse incommensurable de son héritage culturel, Joël décide de plonger aux racines mêmes de son identité pour en faire ressurgir toute la quintessence à travers sa nouvelle collection. C'est une fusion audacieuse entre le cuir précieux, symbole de luxe intemporel, et le raphia, essence de l'artisanat congolais qui donne vie à des pièces uniques.

Par cette alchimie des matières, il entend partager son « étirage ancestrale », une expression poétique de son désir de tisser des liens entre le passé et le présent, entre l'histoire familiale et le patrimoine collectif. La motivation de Joël MANK s'ancre dans une vision profonde et respectueuse du Congo Brazzaville, berceau de ses ancêtres, et de son artisanat, en particulier le travail du raphia, témoin d'un patrimoine culturel d'une diversité et d'une richesse exceptionnelles.

Il voit dans cet artisanat non seulement une expression d'identité et de savoir-faire transmis à travers les générations, mais aussi un trésor à préserver absolument. Pour lui, valoriser cet héritage, c'est contribuer à maintenir vivantes les traditions qui forgent l'âme d'un peuple, tout en œuvrant pour le développement du Congo.

Cette nouvelle collection se veut ainsi une célébration de l'esprit créatif congolais, une invitation au voyage à travers le temps et l'espace où chaque pièce devient un manifeste d'amour et de respect envers cette terre qui a vu naître ses ancêtres. Joël MANK, à travers son travail, nous rappelle que l'art et l'artisanat sont des véhicules puissants de mémoire et de partage, des ponts entre les cœurs et les cultures, essentiels à la construction

d'un futur où le passé n'est pas oublié, mais honoré.

Pouvez-vous nous parler de vous, de votre parcours et de ce qui vous a inspiré à travailler avec le raphia dans l'industrie du luxe ?

Je m'appelle Joël Ander MANKENDA, je suis né au Congo-Brazzaville en 1993. Je suis arrivé en France à l'âge de 6 ans et j'ai grandi près de Paris, une ville qui m'a beaucoup inspiré en tant que capitale de la mode. Je suis passionné de mode depuis mon enfance. C'est vraiment un rêve de petit garçon qui est devenu réalité.

Comment décririez-vous le processus de création derrière vos œuvres qui mettent en valeur le raphia congolais ?

Je m'inspire de beaucoup de choses qui m'entourent afin de pouvoir créer mes œuvres. Je m'inspire en observant les gens, les paysages, les émotions et surtout je suis inspiré par l'amour. Voici comment mon processus de création se structure. L'idée de travailler avec le raphia m'est venue un jour soudainement lorsque j'étais justement dans ce processus de création et que j'ai feuilleté des albums photos de mon enfance et je suis tombé sur une photo de ma mère avec un sac en raphia. Ces objets en raphia qui ont bercé toute mon enfance.

Quels sont les défis auxquels vous avez été confronté en intégrant le raphia dans le monde de la mode et du luxe ?

Le principal défi a été de trouver une matière de qualité ! Pour mes créations précédentes, j'ai utilisé un raphia qui provenait du Cameroun et de l'Asie. Pour être tout à fait franc, je n'ai pas pu travailler les créations comme je le souhaitais, car la qualité n'était pas celle que je recherchais. C'est pour cela que je suis venu aujourd'hui à la rencontre des artisans congolais qui savent travailler le raphia avec un savoir-faire unique qui s'est transmis de générations en générations.

Quels avantages voyez-vous à promouvoir les matériaux et l'artisanat congolais sur la scène internationale ?



J'ai fait un rêve où le Congo se hissait au plus haut sommet de l'artisanat. Selon mes convictions, je suis persuadé qu'il faut aller chercher la matière là où elle est la meilleure.

En quoi le raphia se distingue-t-il des autres matériaux traditionnellement utilisés dans l'industrie du luxe ?

J'aime énormément cette matière car, comme mentionné précédemment, elle me rappelle mon enfance. J'ai un sentiment de sécurité et de réconfort lorsque j'imagine des créations faites en raphia. Aussi, c'est une matière très légère et assez maniable pour la travailler et réussir à concrétiser tout type de créations, même les plus complexes.

Comment votre travail contribue-t-il à valoriser le savoir-faire et l'identité culturelle du Congo à l'échelle mondiale ?

L'idée est de travailler avec des artisans du raphia du Congo-Brazzaville afin de valoriser ce savoir-faire à l'échelle mondiale. Avec cette diffusion internationale, l'identité culturelle du Congo vis-à-vis du raphia aura un impact. Une qualité unique et un processus rigoureux de transforma-

tion des fibres de raphia permettront de faire connaître cette richesse, ce trésor au monde pour œuvrer à en faire une référence internationale.

En quoi impliquez-vous la jeunesse congolaise dans votre travail et comment voyez-vous son rôle dans le développement économique du Congo ?

J'ai la volonté de mettre en avant la jeunesse congolaise en les introduisant au processus de l'artisanat et de l'industrie du raphia. J'ai vraiment à cœur de faire perdurer ce savoir-faire afin qu'il ne se perde pas et que la relève soit assurée dans ce secteur. L'idée serait aussi de leur montrer une version et une utilisation plus moderne et luxueuse du raphia, afin que les générations à venir conserve ce patrimoine culturel.

Pouvez-vous nous donner un aperçu de vos projets futurs visant à promouvoir davantage le raphia congolais et son utilisation dans l'industrie du luxe ?

Je compte ouvrir une structure qui servirait d'incubateur et qui aurait pour but de pousser à l'excellence l'artisanat congolais. Il s'agirait concrètement de créer un organisme qui inclue des pôles

marketing, formation, finance, relations publiques et communication sur les réseaux sociaux, qui développerait le savoir-faire du raphia congolais ainsi que les codes du luxe. Dans un second temps, il serait souhaitable d'ouvrir des boutiques afin d'avoir des points de vente au détail pour mettre en avant les créations.

Durant la première année, je prévois entre 30 et 50 salariés et, sur trois ans, j'ai pour objectif d'atteindre 1000 salariés.



CONTACT

Email: Contact@joelmankparis.com
Joelmankparis@gmail.com

Web: Joelmankparis.com

Tel: +33666287512



FELICITATIONS
vous êtes assurés!

SCANNEZ-MOI



NSIA DIRECT ASSUREZ-VOUS EN UN CLIC

Souscrivez facilement à vos assurances en ligne via l'application mobile **NSIA Direct Congo** en scannant le code QR.

© (+242) 06 633 64 21 / 05 547 80 16 / 04 454 74 36

Brazzaville :

Agence Siège : 1, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA
Agence City Center : Avenue du Camp, Immeuble Pharmacie Mavré

Pointe-Noire :

Rond point KASSAI : Immeuble NBY (Face CNSS)
Agence Poaty Bernard : Croisement Avenue Jacques OPANGAULT
Boulevard Felix TCHICAYA, en face de POATY BERNARD

Paiement via:



NSIA, le vrai visage de l'assurance

ANDRÉ DESTIN BIBILA

LE ROI DU CHARBON



André Destin BIBILA KIMPOLO est un militant écologiste et éco-entrepreneur passionné par l'innovation qu'il pense être un moteur pour relever les défis liés à la préservation de l'environnement. Il est diplômé en génie électrique de l'École nationale supérieure polytechnique de Brazzaville.

André Destin BIBILA KIMPOLO est le président-fondateur et gérant de Biocharbon Wumela qu'il a créé en 2018 à Pointe-Noire (République du Congo). Cette société est devenue le leader national et une référence dans la transformation des déchets de biomasse végétale des ménages et des agriculteurs en charbon écologique (chauffage et agriculture) au Congo.

Il a démontré qu'il est possible d'associer économie et protection de l'environnement pour répondre aux problèmes de pollution et en même temps offrir des opportunités d'emplois aux jeunes. Il possède plus de douze ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la technique, de la logistique et de la maintenance où il a été responsable de la maintenance et superviseur logistique dans des sociétés internationales.

Il a participé à plusieurs conférences nationales et internationales pour partager son expertise et sa passion aux autres en vue de promouvoir l'innovation dans le domaine de l'environnement. Il s'agit :

2024: Forum Italie-Congo à Rome ;

2024 : Bilyf; L'agriculture en Afrique face aux défis du réchauffement climatique ;

2022 : Africa for Good : Amélioration de la productivité agricole tout en préservant la biodiversité ;

2022 : RSE & PED: Agriculture éco responsable et RSE : cas du biocharbon agricole en international ;

2021 : PNUD & MEF : Atelier de réflexion sur la valorisation des déchets forestiers ;

2020 : Animation d'un atelier de réflexion sur la valorisation des déchets forestiers au Congo-Brazzaville.

L'Afrique ne se contente plus d'être un simple spectateur. Elle est désormais une actrice de premier plan dans la marche du monde. Le continent africain participe à relever divers défis grâce notamment à la jeunesse de sa population. En effet, aux quatre coins du continent, des jeunes mettent en place différentes initiatives afin d'apporter des solutions innovantes pour parer à des défis de tout ordre. Le militant écologiste André Destin a compris très tôt que les différentes activités anthropiques ont un impact considérable sur le climat.

Face à la pollution à grande échelle dans sa ville de Pointe-Noire où des déchets organiques de toute sorte jonchent les rues, Destin a eu l'idée du charbon écologique. Cette solution a l'avantage de répondre aux problèmes de pollution dans d'autres villes du Congo, comme Brazzaville, et elle pourra s'étendre dans d'autres pays d'Afrique.

Que vous inspire l'inquiétude exprimée par les chercheurs lors de l'expédition scientifique Mosaic au Pôle Nord, selon laquelle le monde a atteint le point de non-retour et les conséquences pourraient se révéler désastreuses ?

Les conclusions de cette analyse sont très alarmantes notamment pour des jeunes comme moi qui allons hériter d'une planète avec un futur incertain. Par ailleurs, je pense que ce défi présente aussi des opportunités pour des militants écologistes que nous sommes. En effet, nous pouvons associer nos efforts et promouvoir notre esprit entrepreneurial. À mon avis, il est encore possible de développer des idées innovantes pour faire face à ce problème d'ordre mondial.

Vous êtes électrotechnicien de formation et militant écologiste. Qu'est-ce qui vous a poussé à vous engager pour la défense de l'environnement ?

Comme vous l'avez rappelé, j'ai pensé apporter ma petite pierre à l'édifice pour sauver la planète chère à tous. L'idée de Wumela Biocharbon est venue comme une réponse à une combinaison de défis majeurs auxquels est confrontée notre planète. On peut citer, entre autres, la



BIBILA KIMPOLO André Destin est un militant écologiste et éco-entrepreneur passionné par l'innovation comme moteur pour relever les défis liés à la préservation de l'environnement. Il est diplômé en Génie Électrique à l'École Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP) de l'Université Marien NGOUABI de Brazzaville.

pauvreté, le manque d'accès à l'énergie et le changement climatique. À cette liste, s'ajoute le choc que j'ai eu en voyant les tonnes de déchets qui jonchent nos villes. Nous générons tous les jours dans nos ménages, administrations, industries et fermes une importante quantité de déchets. Il est rapporté que 80 % de ces déchets sont de la biomasse végétale. Ces types de déchets ne sont pratiquement pas valorisés

ce qui contribue à polluer nos villes.

Quels sont les équipements que vous utilisez pour transformer les déchets organiques en charbon écologique et comment se déroule le processus de transformation ?

Nous utilisons des fours de Pyrolyse artisanaux fabriqués localement pour

la carbonisation, un broyeur électrique, une extrudeuse électrique, une moto tricycle pour renforcer notre mobilité. Notre processus part de la collecte, du tri, du traitement, de la carbonisation, la fabrication et enfin le séchage qui est actuellement fait grâce au soleil.



Jeudi 18 juillet 2024
 Rencontre entre Mme. la Ministre Jacqueline Lydia MIKOLO et le corps diplomatique, au ministère des affaires étrangères, dans le cadre des préparatifs de la 2^e édition de la Foire Internationale de l'Artisanat du Congo (FIAC) placée sous le thème « La transformation locale des ressources naturelles par les artisans africains : défis et perspectives ».

MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT
Conscience, pour sauver la planète.

DCPME DCA adPME apcee ANA

Jeudi 18 juillet 2024
 Rencontre entre Mme. la Ministre Jacqueline Lydia MIKOLO et le corps diplomatique, au ministère des affaires étrangères, dans le cadre des préparatifs de la 2^e édition de la Foire Internationale de l'Artisanat du Congo (FIAC) placée sous le thème « La transformation locale des ressources naturelles par les artisans africains : défis et perspectives ».

MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT
Conscience, pour sauver la planète.

DCPME DCA adPME apcee ANA

Jeudi 18 juillet 2024
 Rencontre entre Mme. la Ministre Jacqueline Lydia MIKOLO et le corps diplomatique, au ministère des affaires étrangères, dans le cadre des préparatifs de la 2^e édition de la Foire Internationale de l'Artisanat du Congo (FIAC) placée sous le thème « La transformation locale des ressources naturelles par les artisans africains : défis et perspectives ».

MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT
Conscience, pour sauver la planète.

DCPME DCA adPME apcee ANA

Jeudi 18 juillet 2024
 Rencontre entre Mme. la Ministre Jacqueline Lydia MIKOLO et le corps diplomatique, au ministère des affaires étrangères, dans le cadre des préparatifs de la 2^e édition de la Foire Internationale de l'Artisanat du Congo (FIAC) placée sous le thème « La transformation locale des ressources naturelles par les artisans africains : défis et perspectives ».

MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT
Conscience, pour sauver la planète.

DCPME DCA adPME apcee ANA

Jeudi 18 juillet 2024
 Rencontre entre Mme. la Ministre Jacqueline Lydia MIKOLO et le corps diplomatique, au ministère des affaires étrangères, dans le cadre des préparatifs de la 2^e édition de la Foire Internationale de l'Artisanat du Congo (FIAC) placée sous le thème « La transformation locale des ressources naturelles par les artisans africains : défis et perspectives ».

MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT
Conscience, pour sauver la planète.

DCPME DCA adPME apcee ANA

Jeudi 18 juillet 2024
 Rencontre entre Mme. la Ministre Jacqueline Lydia MIKOLO et le corps diplomatique, au ministère des affaires étrangères, dans le cadre des préparatifs de la 2^e édition de la Foire Internationale de l'Artisanat du Congo (FIAC) placée sous le thème « La transformation locale des ressources naturelles par les artisans africains : défis et perspectives ».

MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT
Conscience, pour sauver la planète.

DCPME DCA adPME apcee ANA

ASSOCIATION WAR

LES FEMMES AUTOUR DU MONDE



Qui sommes nous ?

"En guerre contre soi pour devenir une meilleure version soi-même.

Women Around the World en sigle W.A.R, est une association congolaise à but non lucratif axée sur le développement personnel, social et professionnel des femmes à travers le monde.

Nous estimons également qu'il est essentiel en tant que femme de se connaître afin de pouvoir prendre part au développement de notre pays selon nos ambitions personnelles.

Chez Women Around the World, nous estimons que faire ressortir le meilleur de soi est une guerre à mener contre soi-même au quotidien.

Notre Vision :

Une Guerrière sur le front Nous aspirons à un monde dans lequel la femme n'est contrainte à aucune forme de limitation, tant sur le plan personnel que professionnel.

Épanouie et pleinement consciente de son potentiel, la Femme selon W.A.R met tout en œuvre pour atteindre son idéal, autrement dit la meilleure version d'elle-même pour elle-même, son entourage et sa nation.

Notre approche :

L'action de Women Around The World tourne autour du respect des droits des femmes, de l'autonomisation des femmes, et repose essentiellement sur la découverte de soi, le

développement personnel et professionnel.

Au travers de notre programme interne "Devenir soi" et nos actions externes, notre démarche vise à maximiser les potentiels et matérialiser les ambitions tant personnelles que collectives.

Notre mission :

Accompagner les femmes dans le développement et la maximisation de leurs potentiels.

Les membres W.A.R

A ce jour nous avons une famille de 17 membres réparties entre l'Afrique et l'Europe.

Les partenaires W.A.R

Des femmes soutenues font encore mieux..

Nos projets

Women Around the World c'est aussi une panoplie de projets et d'événements organisés afin de pouvoir garder un contact direct avec les femmes, échanger avec elles, toucher leurs cœurs et leurs faire don de soi pour leur avancée.



Contacts

Instagram: Wo-around-the-world

Facebook: Women Around The World

Email: Womenaroundtheworld@gmail.com

Tel: +242 06 967 49 35 / +242 06 967 49 35

CUTY'S BAR

L'ESTHÉTIQUE ET LE BIEN-ÊTRE
AU CŒUR DE BRAZZAVILLE





Au cœur de Brazzaville, un espace de raffinement et de bien-être attire les regards et séduit les âmes en quête de beauté et de détente : Cuty's Bar. Cuty's Bar s'impose comme un havre de sérénité car ce centre de beauté incarne l'harmonie entre élégance, passion et savoir-faire. À l'origine de ce concept novateur, une femme d'exception: Mme Johannie NGUESSO, philanthrope, écologiste et entrepreneure visionnaire.

Une vision née d'une passion profonde

Congolo-française, Mme Johannie NGUESSO, aussi connue sous le pseudonyme Tania Carat sur les réseaux sociaux, a grandi avec un amour pour l'esthétique. Après des études en France et en Allemagne, en comptabilité et négociation relation client (NRC), elle décide de retourner à Brazzaville pour concrétiser sa passion et contribuer à l'épanouissement de sa communauté.

Au-delà de sa casquette de serial entrepreneur, elle dirige également deux associations :

- Jeunesse Congolaise Pour l'Avenir et la Solidarité Sociale, en sigle JCASS
- Et Jeunesse Bleue de DSN, qui œuvre pour l'émancipation des jeunes et la préservation de l'environnement.

Se battre pour son rêve malgré les défis
Ériger Cuty's Bar n'a pas été un chemin

sans embûches. Dans un contexte économique difficile, où les lois qui accompagnent l'entrepreneuriat sont difficiles à mettre en œuvre et difficile pour les entrepreneurs de ressentir l'accompagnement de l'état, Johannie surmonte un à un les nombreux obstacles. Elle espère du moins voir naître de nouvelles lois qui apporteront des bouffées d'oxygène à toutes les PME. Portée par son amour pour l'esthétique et son désir de faire rayonner son pays, elle n'a jamais abandonné son combat pour réaliser ses rêves. Cuty's bar est une source d'inspiration pour de nombreuses femmes congolaises, prouvant qu'avec passion et détermination, tout est possible.

Un espace dédié à la beauté et à la convivialité

Pensé pour offrir une parenthèse de détente dans un cadre chaleureux et raffiné, Cuty's Bar se distingue par son ambiance conviviale et ses services variés :

- Un espace pédicure, équipé de fauteuils massants pour allier soin et relaxation.
- Un bar à ongles, où chaque client peut profiter de prestations ongulaires personnalisées et soignées.
- Un espace coiffure, conçu pour révéler la beauté capillaire de chacun.
- Deux cabines privées, idéales pour profiter de massages relaxants, de soins du visage, de gommages et d'autres rituels de beauté garantissant une intimité totale.

- Un bar, où des boissons rafraîchissantes sont servies pour sublimer chaque instant de bien-être.

Ce concept inédit à Brazzaville invite chaque client à se reconnecter à soi-même dans un cadre élégant et apaisant.

Une inspiration venue d'ailleurs

En s'inspirant des célèbres nails bars parisiens, Cuty's Bar marie l'élégance française et la chaleur africaine. Chaque soin est une promesse d'excellence, réalisé par une équipe passionnée, soucieuse du moindre détail.

Pourquoi choisir Cuty's Bar ?

Choisir Cuty's Bar, c'est bien plus que prendre soin de soi. C'est entrer dans un univers où la beauté s'exprime dans le respect, l'engagement et la convivialité. C'est l'assurance d'une expérience mémorable, à la hauteur de vos attentes.

Adresse: 20 avenue Nelson Mandela, Centre-Ville Brazzaville

Contact : +242 06 814 10 00 / 05 345 11 11

Suivez-nous : Facebook : Cutys bar officiel 2020 /

Instagram : cutysbar_officiel
Cuty's Bar : Votre beauté, votre bien-être, notre priorité.

MOUHAMADOU SEYDOU BARRY

UMA VENTURES

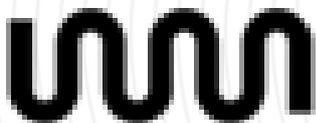


eyellt
STUDIO



UMA Ventures : Un Fonds d'Investissement Pionnier

Créé en 2014, **UMA Ventures** est un fonds d'investissement early-stage qui accompagne les startups innovantes en Afrique et au-delà. Avec un portefeuille de 23 entreprises réparties sur plusieurs continents, UMA a investi dans des secteurs clés tels que la logistique, les services financiers, la technologie et le divertissement. Des entreprises comme **Marodi, Paps, Kwely, et Coliba** font partie de ses succès en Afrique, démontrant l'impact de ses investissements dans le développement d'écosystèmes dynamiques.



Noki Noki : Une Opportunité Unique au Congo

En 2024, UMA Ventures a émis l'intention d'investir dans **Noki Noki**, une startup logistique basée au Congo, marquant ainsi son premier engagement dans cette région. L'intérêt pour le Congo s'explique par les opportunités inexploitées et la présence d'un vivier de talents prometteurs. Cet investissement reflète une volonté de bâtir un écosystème entrepreneurial solide, à l'image de ceux développés dans d'autres régions du continent.

Suite à l'intention d'investissement **UMA Ventures** dans **NokiNoki**-, nous avons observé une réalité frappante :

Un écosystème entrepreneurial **peu structuré**, malgré des talents prometteurs et des opportunités économiques significatives.

En **2023**, l'Afrique centrale ne représentait que 1,2% des investissements en startups africaines, dont 85% captés par la RDC.

Au **premier semestre 2024**, cette proportion est tombée à **moins de 0,5%**, soulignant l'urgence d'une intervention structurante dans la région.

UMA a dès lors lancé Faïda consulting qui est une réponse proactive à cette situation, visant à mobiliser les ressources, les compétences et les capitaux pour renforcer les startups et PME du Congo.



FAIDA
SYNERGIES ENABLER

Vision pour le Congo : Le Lancement de Faida

Pour approfondir son engagement, UMA s'est allié à Faida Consulting, un partenaire stratégique spécialisé dans la structuration d'écosystèmes entrepreneuriaux. Faida propose des solutions globales pour accompagner les PME, les startups et les initiatives publiques en matière d'innovation. Ensemble, UMA et Faida ambitionnent de placer le Congo sur la carte mondiale de l'entrepreneuriat, en bâtissant un environnement favorable à l'investissement et à une croissance durable. Avec une mission axée sur la création d'opportunités, la catalyse de synergies et l'architecture d'écosystèmes, Faida se positionne comme un moteur clé pour le développement entrepreneurial au Congo.



FAIDA
SYNERGIES ENABLER



Le FIPS : Structurer et Dynamiser l'Écosystème du Congo

Le Forum pour l'Investissement dans les Startups et les PME (FIPS) est une initiative phare de Faïda et d'autres structures au Congo dont IC4A et Liane Services, visant à connecter entrepreneurs, investisseurs, et partenaires stratégiques pour dynamiser l'écosystème congolais. Le FIPS se distingue par son approche collaborative et son ambition de mobiliser des ressources locales et internationales pour catalyser le développement des startups et PME.

ANEC x FIPS : Une Collaboration Stratégique avec la MinPME et les partenaires aux développements

En février 2025, le FIPS s'associe à l'ANEC (Assises Nationales de l'Entrepreneuriat au Congo), initiative phare du ministère du PME à travers la DGPME, pour organiser l'ANEC FIPS. Cet événement réunira les acteurs clés de l'entrepreneuriat, de l'investissement et de la politique publique pour explorer des solutions concrètes en matière de financement et de structuration de l'écosystème. Travailler avec la DGPME permet d'assurer une meilleure cohésion entre les politiques publiques et les initiatives privées, tout en renforçant l'attractivité du Congo pour les investisseurs.

Mouhamadou Seydou Barry : L'Architecte de l'Initiative du FIPS

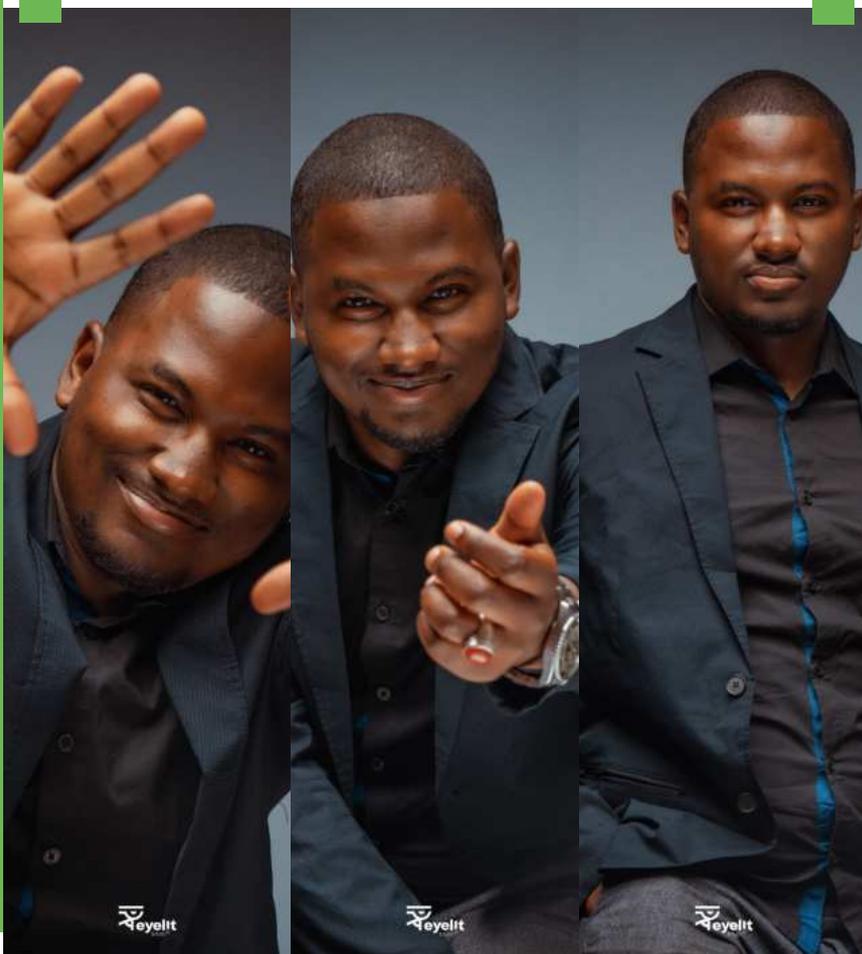
Au cœur de cette dynamique se trouve **MOUHAMADOU Seydou Barry**, Directeur d'UMA Ventures pour la région Afrique depuis 2018. Né et formé à Dakar en tant qu'ingénieur télécom, il s'est dédié à l'accompagnement des startups à travers l'Afrique. Visionnaire et stratège, il a joué un rôle clé dans la constitution du riche portefeuille d'UMA et dans l'éveil de l'intérêt croissant pour l'Afrique centrale. Il est également à l'origine de la création du FIPS, une initiative ambitieuse visant à transformer l'entrepreneuriat au Congo et dans toute la région.

Fort d'une expérience solide en Afrique et aux Émirats arabes unis, il porte l'ambition de collaborer avec les autorités publiques et les partenaires au développement pour rendre les startups congolaises dynamiques, compétitives et attractives sur la scène internationale.

Rendez-vous en Février 2025 pour l'ANEC FIPS

L'ANEC FIPS 2025 sera un événement incontournable pour l'écosystème entrepreneurial congolais. Entrepreneurs, investisseurs, décideurs et partenaires au développement se réuniront pour bâtir des ponts entre innovation et financement, avec pour objectif de propulser le Congo vers un avenir économique plus prospère.

Cet événement marquera une étape décisive pour faire du Congo un acteur clé sur la scène mondiale de l'entrepreneuriat. **À ne pas manquer !**



PAULIANA LOCKO

AUX COMMANDES DE LIANA SERVICES





LIANA SERVICES

Diplômée en Gestion des Ressources Humaines et Droit privé, Madame Pauliana LOCKO a acquis une expérience significative et internationale en tant que chargée des Ressources Humaines notamment dans un cabinet d'audit de renom et au sein des banques comme le Crédit agricole à Paris.

En 2020, elle décide de poser ses valises à Brazzaville et crée sa société: Liana Services. Dans un premier temps, elle offre des prestations à l'Institut Français de Brazzaville puis est rapidement nommée Conseillère Administrative et Juridique au sein du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo. Après deux ans de bons et loyaux services, elle décide de se remettre à son compte et continue l'aventure Liana Services, cabinet qui œuvre dans l'accompagnement juridique ainsi que le pilotage de projets dans les secteurs de la Tech, l'environnement et le pétrole.

Par son travail, elle arrive à inspirer des jeunes entrepreneurs et à se démarquer. Pour elle, le Congo offre des opportunités importantes, notamment dans les énergies renouvelables, les services et la technologie. Les entrepreneurs doivent donc faire preuve de résilience, et l'État a un rôle clé à jouer pour améliorer l'environnement des affaires. Force de travail et de rigueur, la Directrice Générale et ses équipes ont réussi à décrocher des projets phares tels que l'accompagnement dans l'organisation du salon Osiane ainsi que le développement de l'application de réseautage dédiée à l'Afrique « LEAYA ».

Plus récemment, Madame Pauliana LOCKO et plusieurs de ses partenaires créent l'association FIPS (Forum de l'Investissement pour les PME et les Startups) dont elle est Présidente, et, signe un partenariat avec le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat en prélude de l'organisation pour le 1er trimestre 2025 des Assises Nationales de l'Entrepreneuriat au Congo (ANEC-FIPS).

Liana Services est un Cabinet qui accompagne et conseille au quotidien les entreprises et les dirigeants sur les aspects du droit et de la gestion des ressources humaines. Le cabinet vous accompagne également dans le pilotage de vos projets technologiques, environnementaux et pétroliers. Nous nous engageons à vos côtés afin de vous fournir des solutions adaptées et personnalisées.

NOS SERVICES

Pilotage de projet

Le cabinet Liana Services vous propose une expertise spécialisée et adaptée à vos besoins spécifiques dans le pilotage de projets dans les domaines de la tech, l'environnement et le pétrole.

Services juridiques

Le Cabinet Liana services vous accompagne dans les domaines juridiques suivants :

Droit des Entreprises :

A toutes les étapes-clés de votre Entreprise et dans un contexte réglementaire en perpétuelle évolution, le Cabinet Liana Services vous apporte son expertise en droit des sociétés, quelle que soit la nature de votre projet :

Droit des contrats :

Le Cabinet Liana Services vous conseille et vous assiste dans :

- La définition de votre stratégie contractuelle;
- La négociation;
- La rédaction de vos accords.

Droit social :

Rédaction des contrats de travail et clauses particulières Rédaction du règlement in-

terieur Procédure disciplinaire et de rupture de contrat précontentieux et mode amiable de règlement des différends.

Droit Pétrolier et minier :

Le Cabinet Liana Services s'est doté de nouvelles compétences en droit pétrolier et minier, conforté par une équipe de professionnels disposant d'un savoir-faire avéré en la matière.

Diagnostic et organisation RH:

En tant que dirigeant, vous avez besoin d'identifier les forces et faiblesses de votre Entreprise afin d'optimiser votre gestion des ressources humaines.

Nous recrutons pour vous un personnel qualifié, en fonction de vos attentes et objectifs. Notre action réside dans l'accompagnement des personnes, des équipes et des organisations. Nous vous assistons dans vos choix, et plus largement sur toutes vos questions de politiques RH.

- Recrutement;
- Conseils RH;
- Formation.

Nos programmes de formations sont conçus en fonction des avancées législatives et techniques actuelles, et sont destinés au renforcement des compétences de vos équipes pour un meilleur rendement.

Adresse :

1759 rue Moukoulou, Plateau des 15 ans Brazzaville, République du Congo.

Contacts :

contact@liana-services.com
(+242) 06 753 25 25



GRAND LANCASTER
Brazzaville



**NOUS RENDONS
L'ORDINAIRE
EXTRAORDINAIRE**

Grand Lancaster Brazzaville
Avenue Auxence Ichonga, Brazzaville,
Congo - Brazzaville
info@grandlancasterbrazzaville.com

Book Now

+242 05 666 9595

PROMOTEUR DU LABEL « ALSATE », STELL BALOSSA PARLE AVEC FORCE DÉTAILS DE SON ENTREPRISE DANS CETTE INTERVIEW EXCLUSIVE

Pouvez-vous nous parler de l'histoire et des valeurs fondamentales d'Alsate ?

L'idée d'Alsate a germé suite à un licenciement que j'ai subi en 2013, neuf mois après le mariage avec mon épouse qui était déjà enceinte. Sans revenu et mon épouse étudiante en master de droit à l'Université Marien-Ngouabi, nous avons exploré nos talents pour trouver une activité commerciale. Mon épouse savait faire des jus maison, et moi, avec mon expérience en commerce, je pouvais les commercialiser. Ainsi, est née l'idée de vendre des jus naturels. Notre entreprise repose sur des valeurs de qualité nutritionnelle, sans conservateurs ni gaz, pour le bien de la santé humaine. C'est ainsi que notre slogan est : qualité-goût-fraîcheur. En 2020, après la période du confinement (Covid-19), nous avons amélioré le conditionnement et officialisé notre label.

Quels sont les produits phares de votre entreprise et en quoi sont-ils uniques sur le marché ?

Nos produits phares sont les jus naturels, avec en tête des ventes le jus «Malombo», suivi par les jus de passion, gingembre, ananas, tondolo, et notre cocktail exotique. Ce qui rend nos produits uniques, c'est leur composition entièrement naturelle, sans ajout de conservant ni de gaz. Cela garantit une nutrition saine et authentique.

Comment décririez-vous la mission d'Alsate en termes de fabrication et de vente de jus naturel ?

La mission d'Alsate est de fournir aux consommateurs des jus de fruits naturels de haute qualité, en préservant la fraîcheur et les bienfaits nutritionnels des fruits. Nous nous engageons dans la promotion de l'alimentation saine et la sensibilisation de la communauté à la nécessité de consommer des produits sans conservateurs ni additifs chimiques.

Quel rôle jouez-vous en tant que promoteur d'Alsate ?

En tant que promoteur d'Alsate, je suis responsable de la vision stratégique de l'entreprise, du développement de notre gamme de produits qui, jusqu'à la date où nous sommes, dispose de treize goûts. Nous envisageons pour l'avenir d'étendre notre marché. Mon rôle inclut également la supervision des opérations de production et de



commercialisation, ainsi que la gestion des relations avec nos partenaires et clients.

Quels sont les objectifs à court et long terme de votre entreprise ?

Nos objectifs se déclinent en trois axes : A court terme, faire connaître la marque Alsate aux Congolais et atteindre toutes

les classes sociales ; à moyen terme, devenir le numéro un des jus naturels "Made in Congo"; et à long terme, exporter nos produits au-delà de l'Afrique.

Comment Alsate envisage-t-elle d'innover et de se développer dans son secteur ?

Alsate prévoit d'innover en intégrant de nouvelles technologies de production pour améliorer la qualité et la durée de conservation de nos jus sans utiliser de conservant. Nous envisageons également de

diversifier notre gamme de produits en introduisant de nouvelles saveurs et en développant des emballages éco-responsables. De plus, nous explorons les possibilités de partenariats avec des agriculteurs locaux pour garantir un approvisionnement durable et de qualité en fruits.

Quel impact l'entreprise Alsate a-t-elle sur la communauté locale et l'environnement ?

Alsate contribue à l'économie locale en créant des emplois et en soutenant les agriculteurs locaux. Nous nous engageons également dans des pratiques de production respectueuses de notre environnement, en minimisant les déchets et en utilisant des procédés écologiques. Notre entreprise joue un rôle important dans la promotion de la santé publique en offrant des alternatives naturelles et saines aux boissons trop sucrées et gazeuses.

Comment Alsate intègre-t-elle la durabilité et la responsabilité sociale dans ses activités ?

Alsate intègre la durabilité en utilisant des matières premières locales et en adoptant des pratiques de production éco-responsables. Nous privilégions les emballages recyclables et biodégradables pour réduire notre empreinte écologique. En terme de responsabilité sociale, nous participons activement à des initiatives communautaires avec de nombreux partenariats que nous venons de signer et ceux qui sont en cours de signature.

Quelles sont les initiatives socialement responsables menées par Alsate ?

Alsate mène plusieurs initiatives socialement responsables, notamment: la création de programmes éducatifs sur la nutrition saine pour les écoles locales; le soutien aux agriculteurs locaux en leur fournissant des formations et des ressources pour améliorer leurs pratiques agricoles; l'organisation des campagnes de sensibilisation à la protection de l'environnement et la participation à des projets communautaires visant à améliorer les conditions de vie dans les régions défavorisées.

Contact

ADRESSE : 25 bis rue Loby Mougali Brazzaville

Email : alsatejus@gmail.com

Site web : www.alsategroup.com

Tel : +242 06 490 64 64



SÉRAPHINE EKOA ET LE RÔLE DES FEMMES ENTREPRENEURES

Pouvez-vous nous parler de votre rôle en tant que responsable communication concertation nationale des Organisations paysannes du Congo ?

Mon rôle se situe au niveau de la communication et des partenariats. Il s'agit de la communication traditionnelle au niveau des télévisions et des radios ainsi qu'au niveau des réseaux sociaux. Au cours des rencontres avec des différentes instances, j'ai pour rôle de parler des projets de la concertation nationale des organisations paysannes du Congo. Aussi, je participe aux formations afin de relayer les informations pour mieux édifier les femmes paysannes. Nous participons aux différents événements internationaux afin de présenter le travail des organisations paysannes du Congo et chercher des partenaires de travail.

Comment est-ce que vous êtes devenue ambassadrice Digital Africa et quel est votre objectif ?

J'ai été sélectionnée suite à un appel à candidature et une recommandation de l'Agence française de développement au regard du travail que nous faisons déjà au niveau du réseau des boutiques Made in Africashops pour la valorisation des produits locaux ainsi que leur transformation; ainsi qu'à l'animation que nous faisons avec le Club des femmes entrepreneurs pour essayer de dynamiser l'écosystème entrepreneurial congolais.

Mon objectif en tant qu'ambassadrice Digital Africa au niveau de l'Afrique centrale est de faire un mapping des acteurs et des startups existantes et faire remonter les belles initiatives qui méritent de l'accompagnement et le financement du groupe Proparco. Je participe ou organise des événements qui font la promotion de l'inclusion numérique.

Qu'est-ce qui vous a inspiré à fonder le club des femmes

entrepreneures du Congo et quelles sont les activités principales ?

Arrivée dans l'écosystème de Brazzaville et de Pointe-Noire il y a bientôt neuf ans, j'ai remarqué qu'il n'y avait pas beaucoup de lieux de partages d'informations en ce qui concerne les démarches entrepreneuriales, c'est-à-dire chacun était un peu de son côté, pendant les événements il n'y avait pas de plateforme de présentation des activités des unes et des autres. D'où la création du club des femmes entrepreneurs pour répondre aux besoins du partage d'informations, de formation, d'accompagnement et de réseautage.



Nous avons déjà organisé plusieurs types d'activités liées toujours au développement de nos entreprises, notamment, des ristournes entrepreneuriales, des Master Class, des Foires expositions...

Ces activités ont surtout pour objectif de mieux faire connaître nos activités et de consommer nos produits. C'est aussi des moments de rencontres, d'échanges, de partages et de formation.

Quel est l'impact des femmes entrepreneurs dans le développement agricole du Congo et comment soutenez-vous leur participation ?

Au Congo, l'activité agricole est essentiellement paysanne, et cette paysannerie est à 80% féminine. Il est donc important de former et d'accompagner ces femmes. Beaucoup de femmes entrepreneurs sont dans l'agriculture, et au fur à mesure certaines membres du Club des femmes entrepreneurs du Congo deviennent membres de la Cnoc Congo pour bénéficier du soutien et de l'expertise de cette structure.

Quels sont les défis auxquels les femmes entrepreneurs du Congo sont confrontées et quelles solutions proposez-vous pour les surmonter ?

En dehors des défis techniques: Machine de fabrication, packaging, manque de formation qui sont des défis individuels au niveau des défis collectifs, il est important de travailler au changement de l'état d'esprit et d'apprendre à collaborer ensemble pour être des sources d'opportunités les unes des autres ce qui fera grandir notre marché.

Comment le numérique et les technologies digitales peuvent-ils contribuer à l'autonomisation des femmes entrepreneurs dans le secteur agricole ?

Le numérique permet de gagner en rentabilité grâce aux machines, notamment station météo, robots et drones agricoles, etc... On peut également gagner en visibilité et augmenter son chiffre d'affaires grâce au digital, les réseaux sociaux ou le e-commerce. Grâce à ces avancées technologiques, les agriculteurs et les éleveurs peuvent travailler de manière plus intelligente, plus efficace et plus durable.

Quels sont vos projets futurs pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin et le développement agricole au Congo ?

Nous souhaitons créer plus de synergies entre les femmes entrepreneurs du

Congo et avec celles des pays voisins comme la République démocratique du Congo, le Cameroun etc., afin de promouvoir l'unité de la sous-région Afrique Centrale.

Il nous faut également fédérer les coopératives et les mettre en lien avec les transformatrices afin de créer plus de débouchés et augmenter les productions agricoles et de produits transformés sur place. Nous devons vraiment faire du slogan « Consommons locale », une réalité.





ECOLE SAINTE LOUISE De MARILLAC

UNE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION
DE LA PETITE ENFANCE

Depuis son inauguration en 2017 à Brazzaville, l'école Sainte Louise de Marillac, anciennement connue sous le nom de La Petite Enfance, se distingue par sa mission éducative axée sur la qualité de l'enseignement et l'utilisation de la pédagogie Montessori. Avec deux sites offrant un environnement moderne et des activités variées, cette école se démarque par ses petits effectifs, ses cours d'anglais dès la maternelle, et ses activités extra-scolaires stimulantes telles que la piscine et les ateliers de pâtisserie.

Gelia TSONESSA qui est la fondatrice de cette structure scolaire a bien voulu répondre à nos questions.

Pouvez-vous nous parler de l'histoire de l'école Sainte Louise De Marillac et de sa mission éducative ?

L'école Sainte Louise de Marillac anciennement appelée La Petite Enfance a vu le jour en 2017 à Brazzaville et sa mission éducative est d'offrir une éducation de qualité dans un cadre remarquable doté d'équipements modernes.

Quels sont les principes pédagogiques sur lesquels repose votre école ?

Je prône la pédagogie Montessori et l'applique au sein de mon établissement. Cette méthode d'éducation vise à mettre l'enfant au centre de ses apprentissages et est axée sur la manipulation ainsi que l'autonomie.

Quelles sont les sections de votre école et comment sont-elles adaptées aux besoins des enfants à chaque étape de leur développement ?

L'école dispose de deux sites : le premier est situé au 05 rue Trechot Centre-ville qui abrite la garderie-crèche de six mois à trois ans ; le second se trouve sur l'avenue du Maréchal Lyautey en face de la cité Clairon. Il abrite les cycles maternel et primaire.

Quels sont les avantages et les particularités de l'enseignement dispensé au sein de votre école ?

Notre école dispense des cours d'anglais dès la maternelle, d'informatique dès les cours préparatoires, de piano et guitare etc. La limite d'accueil des apprenants se fixe à quinze au maximum par classe pour nous permettre de mieux les suivre. L'option

cantine qui permet aux élèves à plein temps de déjeuner à l'école aide plusieurs parents.

Comment votre école favorise-t-elle la créativité et l'épanouissement des enfants ?

Notre école favorise l'épanouissement à travers des activités extra-scolaires telles que la piscine, les ateliers de pâtisserie dans les grandes pâtisseries de la ville, des sorties cinéma, la découverte des métiers et des excursions.

Quels sont les projets et les activités spéciales proposés aux élèves pour stimuler leur curiosité et leur engagement dans l'apprentissage ?

Le matériel Montessori est mis à disposition des élèves afin qu'ils apprennent tout en manipulant des objets. Cette méthode fait l'unanimité et rend l'enfant interactif pendant le déroulement des cours. Aussi, certains cours sont projetés dans des classes sur vidéos projecteurs; cela attise la curiosité de tous les élèves et favorise plus de compréhension.

Comment l'école Sainte Louise De Marillac s'engage-t-elle à créer un environnement inclusif et respectueux pour tous les élèves ?

En tant que directrice, je suis intransigeante et intraitable face au harcèlement scolaire et au non-respect des différences. Notre école accueille des enfants neuro-atypiques en capacité de scolarisation. Ils sont chaleureusement accueillis et y trouvent leur place.

Quels sont les résultats et les réussites dont vous êtes particulièrement fiers en tant que fondatrice ?

Ce dont je suis particulièrement fière c'est de voir brillamment avancer la génération des premiers élèves de notre école. De la bouche à l'oreille, on commence à découvrir notre structure scolaire.



HOBOb YHAYHA PRÉSENTE « WAIM BISCUITS »

Plongé au cœur de Waim Biscuits, Hobob Yhayha, manager général de cette PME nous la fait découvrir.

Pouvez-vous nous parler de l'histoire et de la vision de Waim Biscuits depuis sa création en 2022 ?

Je me nomme Hobob Yhayha, comptable de profession, j'ai évolué à la Mucodec de 2010 à 2022. En 2018, je commençais à avoir l'envie d'entreprendre et de sortir de ma zone de confort ; mais ne sachant pas dans quel domaine se lancer, j'ai touché un peu partout finalement l'idée m'est arrivée lors d'un voyage à Paris où j'ai été servi dans l'avion un biscuit non personnalisé. A l'instant, je me suis dit que mon pays doit avoir une biscuiterie personnalisée.

De mon retour à Brazzaville, j'ai élaboré un business plan et j'ai commencé à apprendre en autodidacte pendant deux ans. Après plusieurs échecs, finalement la mayonnaise a donné, et heureusement ma femme était à mes côtés pour m'encourager. La structure étant organisée, j'ai lancé la vente et puis en 2022 je me suis fait enregistrer au ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat.

Comment décririez-vous l'identité unique des biscuits personnalisés de Waim Biscuits par rapport à la concurrence ?

Nos biscuits sont faits à la maison, sans conservant ni additifs artificiels, ni autres produits chimiques. D'ailleurs, tous nos biscuits sont personnalisables; ce qui fait la différence avec nos concurrents.

En quoi le choix de biscuits personnalisés de chez Waim Biscuits offre-t-il une expérience unique aux clients ?

Le facteur qualité est un choix majeur, nos clients vivent une expérience unique, de l'emballage à la dégustation.

Quels sont les projets passionnants que Waim Biscuits prévoit de dévoiler à ses fidèles clients dans un proche avenir ?

Il sied de préciser que Waim Biscuits ne se résume pas seulement à la fabrication des biscuits. Nous avons des produits tels que waffles pops, pops cakes ainsi la conception des bonbons avec étiquette personnalisée. Nous venons de lancer un concept les biscuits avec impression (possibilité de mettre une image, logo, etc.).

Qu'est-ce qui distingue les biscuits personnalisés de Waim Biscuits sur le marché ?

Nos produits sont vendus par commande. La distinction se

WAIM Biscuits



fait par la qualité du produit que nous mettons à la disposition des clients.

Comment les retours et suggestions des clients sont-ils pris en compte pour améliorer vos produits ?

La quasi-totalité de nos clients sont des femmes, parce que ce sont elles qui organisent souvent des événements.

L'amélioration et les innovations se font généralement après des retours de nos clients. Leurs suggestions ou remarques nous orientent dans l'amélioration de la qualité de nos services.

Quel est l'engagement de votre PME envers la durabilité environnementale et l'engagement social dans la communauté ?

Waim Biscuits est une jeune

entreprise soucieuse de la durabilité environnementale et contribue tant soit peu à se démarquer au quotidien dans la communauté au travers du respect des normes requises. N'oublions pas que c'est ce même environnement qui nous aide à rester en bonne santé et à augurer ainsi une longue vie.

En tant que figure emblématique de Waim Biscuits, comment votre vision personnelle influence-t-elle l'évolution de l'entreprise ?

Etre figure emblématique serait exagéré car dans l'ombre il y a une femme extraordinaire et dynamique, une collaboratrice, conseillère en l'occurrence ma conjointe. Elle constitue un appui majeur dans le parcours que nous avons accompli jusqu'aujourd'hui. A deux, nous formons une

bonne équipe pour relever les challenges.

Quels canaux de distribution privilégiez-vous pour offrir vos délices aux clients ?

Actuellement, nous utilisons les réseaux sociaux comme canal pour atteindre les prospects. En 2021, nous avons essayé la distribution au casino et cela avait été un succès.

Comment envisagez-vous l'expansion et la croissance de Waim Biscuits ?

Avec les pieds joints dans l'entrepreneuriat, on rêve grandir et industrialiser la société à l'échelle nationale. Nous avons un avantage que le Congo ne dispose pas d'une biscuiterie.



« Le facteur qualité est un choix majeur, nos clients vivent une expérience unique, de l'emballage à la dégustation. »

Contacts

Adresse: 12 rue miffale mvoumvou pointe noire

Facebook: Waim Biscuits

Instagram: Waïm Biscuit



ALEX MOBONDA, UN ENTREPRENEUR PASSIONNÉ DE LA POISSONNERIE

Pouvez-vous nous parler de l'histoire d'AGRI LOBA et de ce qui vous a motivé à créer votre entreprise de production et de distribution de produits agro-alimentaires ?

AGRI LOBA, a été fondée le 1er Mars 2024 à Brazzaville par moi-même, Alex MOBONDA LONONGO. L'entreprise est née de la volonté de contribuer à la sécurité alimentaire en République du Congo tout en soutenant le développement économique local. Notre histoire a débuté en 2019, lorsque nous avons commencé nos activités dans le secteur informel. En 2024, nous avons officialisé notre statut en tant que coopérative agricole reconnue par le ministère de l'agriculture. Ce projet est un modèle pilote visant à établir des méthodes innovantes dans l'agro-industrie, avec l'ambition de les étendre à d'autres régions.

Quels sont les principaux produits agro-alimentaires que vous proposez et comment garantissez-vous leur qualité ?

Nos principaux produits comprennent les poissons frais, fumé, salé et séché, ainsi que divers produits agricoles. Nous garantissons la qualité de nos produits grâce à des pratiques agricoles rigoureuses, l'utilisation de technologies modernes, et des contrôles réguliers de qualité. Nos ateliers de production à Mongolo, dans le département des Plateaux, sont équipés de fumoirs modernes et d'équipements de conservation.

Comment l'entreprise Agri Loba parvient-elle à offrir les produits agro-alimentaires au meilleur prix sur le marché ?

Nous parvenons à offrir des produits au meilleur prix grâce à une gestion efficace de notre chaîne d'approvisionnement et des partenariats stratégiques avec des fournisseurs locaux. Nous optimisons également notre logistique et réduisons les coûts de production ; ce qui nous permet de proposer des prix compétitifs à nos clients.

Quels sont les avantages pour les clients de faire affaire avec Agri Loba en termes de coût et de qualité des produits ?

Nos clients bénéficient de produits de

qualité à des prix abordables. Nous nous engageons à fournir des produits frais et nutritifs, tout en adoptant des pratiques agricoles durables. En outre, nous offrons un service clientèle personnalisé, des conseils en nutrition, et des solutions de livraison sur mesure, garantissant ainsi la satisfaction totale de nos clients.

Comment Agri Loba s'assure-t-elle de répondre aux besoins spécifiques de ses clients en matière de produits agro-alimentaires ?

Nous maintenons un dialogue constant avec nos clients pour comprendre leurs besoins et attentes.

Nous adaptons notre production en conséquence et offrons des services personnalisés, tels que des conseils en nutrition et des options de livraison flexible. Notre équipe de télévente et nos marketeurs livreurs jouent un rôle crucial dans l'interaction avec les clients et la promotion de nos produits.

Quelles sont les valeurs et les principes qui guident votre structure dans son activité de production et de distribution ?

Nos valeurs fondamentales sont la durabilité, la qualité, l'intégrité et l'innovation. Nous croyons en des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, en offrant des produits qualité supérieure, de agissant avec honnêteté et transparence, cherchant constamment à innover pour améliorer nos méthodes de production et de distribution.

Comment Agri Loba contribue-t-elle au développement durable et à l'économie locale dans le secteur agro-alimentaire ?

Agri Loba contribue au développement durable en utilisant des pratiques agricoles qui préservent les ressources naturelles, telles que l'irrigation goutte-à-goutte et la rotation des cultures. Nous soutenons également l'économie locale en créant des emplois, en collaborant avec des agriculteurs et des pêcheurs locaux, et



en investissant dans des infrastructures rurales.

En participant à des initiatives communautaires, nous améliorons la qualité de vie des populations locales et promovons une agriculture durable.

Quels sont vos futurs projets et comment comptez-vous continuer à fournir les meilleurs produits agro-alimentaires aux clients ?

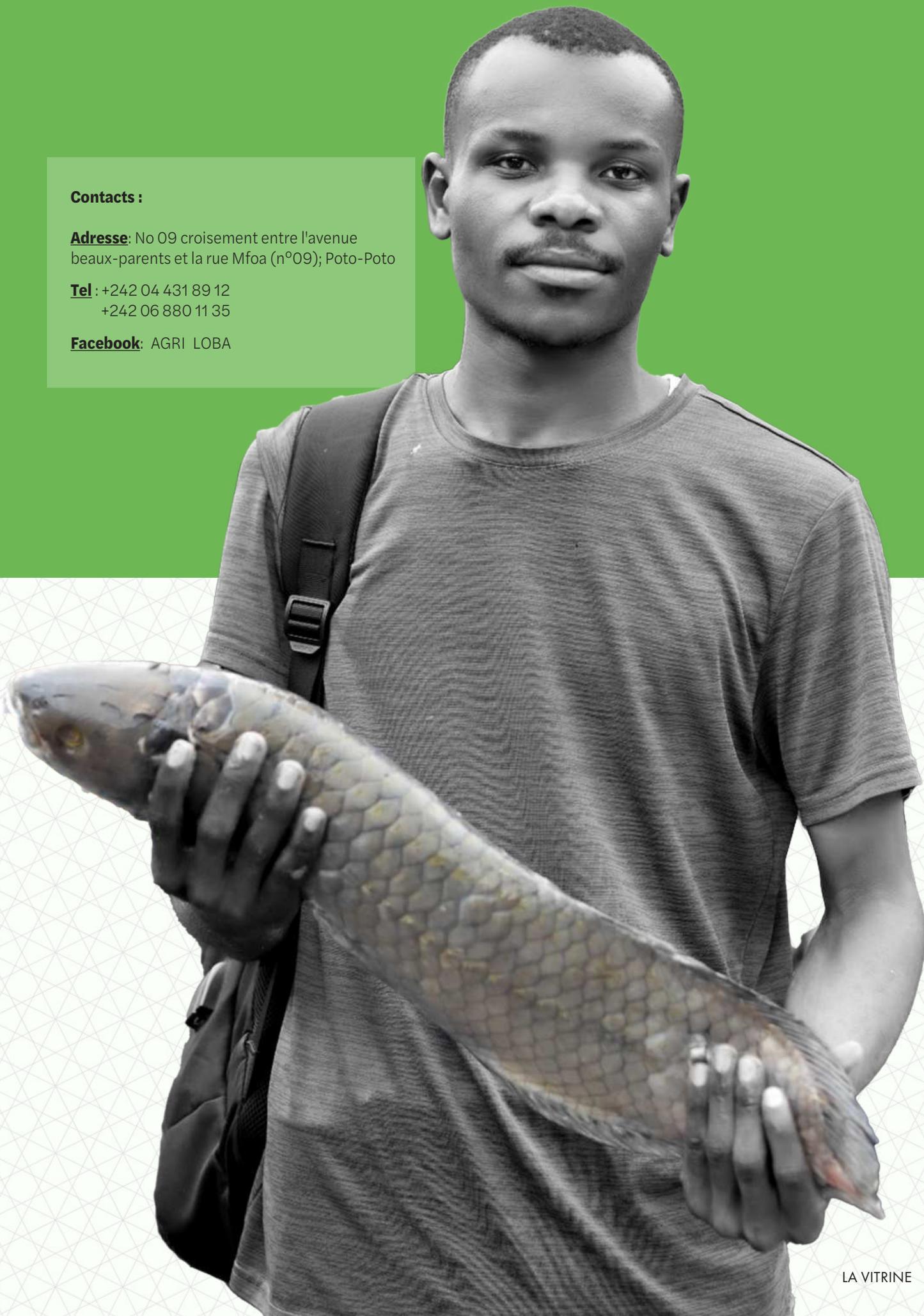
Nos projets futurs incluent l'expansion de notre gamme de produits, l'augmentation de notre capacité de production, et l'amélioration continue de nos pratiques agricoles pour rester à la pointe de l'innovation. Nous envisageons également de renforcer notre présence sur les marchés internationaux. Pour continuer à fournir les meilleurs produits, nous investirons dans la recherche et le développement, la formation continue de notre personnel, et la modernisation de nos infrastructures.

Contacts :

Adresse: No 09 croisement entre l'avenue beaux-parents et la rue Mfoa (n°09); Poto-Poto

Tel : +242 04 431 89 12
+242 06 880 11 35

Facebook: AGRI LOBA



VENARDE DOCKO ET LA MAGIE DE L'ÉVÉNEMENTIEL

Nous sommes allés à la découverte des coulisses de Ve & Co Traiteur, une entreprise qui excelle dans les services traiteur et la décoration de cérémonies. Le Village Ve & Co, leur restaurant, offre une expérience unique en diffusant des matchs pour le plaisir de leur clientèle.

Pouvez-vous nous parler de Ve & Co Traiteur et comment l'entreprise a commencé à se spécialiser dans le service traiteur et la décoration ?

Ve & Co Traiteur est né d'une passion dévorante pour la gastronomie et l'art de la fête. Dès ses débuts, notre entreprise a su marier la restauration et la décoration, créant des expériences uniques et inoubliables pour nos clients. Ce sont ces moments de partage et de convivialité où chaque plat et chaque décoration racontent une histoire ; qui ont forgé notre réputation et notre spécialisation.

Quels types de prestations proposez-vous ?

Nous offrons une gamme complète de services incluant la restauration sur site, le catering événementiel et la livraison de repas. Ce qui rend Ve & Co Traiteur unique, c'est notre capacité à personnaliser chaque prestation selon les besoins spécifiques de nos clients. Nous transformons chaque événement en une véritable œuvre d'art, où chaque détail est soigneusement pensé pour créer une harmonie parfaite entre les saveurs et les décors.

En quoi le Village Ve & Co se démarque-t-il en diffusant des matchs pour ses clients ? Comment cette initiative contribue-t-elle à l'expérience globale de vos clients ?

Le Village Ve & Co n'est pas seulement un lieu où l'on vient déguster de délicieux plats ; c'est aussi un espace de vie et de partage. En diffusant des matchs, nous créons une atmosphère chaleureuse et conviviale où nos clients peuvent se réunir, échanger et vibrer ensemble. Cette initiative renforce le lien avec notre clientèle et enrichit son expérience culinaire par des moments d'émotion collective.

Comment Ve & Co Traiteur intègre-t-

il l'innovation et la créativité dans ses services de traiteur et de décoration ?

Nous explorons constamment de nouvelles tendances culinaires et décoratives pour surprendre et émerveiller nos clients. Chaque prestation est une nouvelle aventure créative où nous repoussons les limites de notre imagination pour offrir des expériences uniques et mémorables.

Quels sont les futurs projets de Ve & Co Traiteur ?

Nous avons de nombreux projets excitants pour l'avenir, visant à enrichir encore davantage notre offre. Notre ambition est de faire du restaurant Ve & Co, l'Afrique en miniature en introduisant des concepts culinaires novateurs, d'élargir notre gamme de services décoratifs et de renforcer notre engagement en faveur de la durabilité. Chaque nouveau projet est une promesse de surprise et de satisfaction pour nos clients.

Comment Ve & Co Traiteur sélectionne-t-il ses ingrédients pour garantir la qualité et la fraîcheur de ses plats ?

La qualité de nos ingrédients est primordiale. Nous sélectionnons avec soin des produits frais et de saison, issus des fournisseurs locaux de confiance. Cette rigueur dans le choix de nos matières premières se reflète dans chaque plat que nous servons aux clients.

Pouvez-vous nous partager une anecdote ou un moment marquant vécu lors de l'une de vos prestations ?

Il y a quelques années, lors d'un mariage, nous avons été sollicités pour créer une décoration inspirée des contes de fées. La magie de cette journée où les invités évoluaient dans un décor féerique et dégustaient des mets dignes d'un festin royal, reste gravée dans nos mémoires. Ce moment de pur enchantement témoigne de notre capacité à réaliser les rêves les plus fous de nos clients.

Comment Ve & Co Traiteur s'adapte-t-il aux différentes demandes et exigences

des clients ?

Nous croyons fermement que chaque client est unique. C'est pourquoi nous prenons le temps de les écouter et de comprendre leurs attentes. Cette approche personnalisée nous permet de concevoir des expériences sur-mesure, en parfaite adéquation avec leurs souhaits et besoins. La satisfaction de nos clients est notre plus belle récompense.

Quels sont les principaux défis auxquels Ve & Co Traiteur est confronté dans l'industrie de la restauration et de l'événementiel ?

L'un des défis majeurs est de rester à la pointe de l'innovation tout en maintenant une qualité irréprochable. Nous relevons ce défi grâce à une équipe passionnée et dévouée qui met son expertise et sa créativité au service de chaque projet. La formation continue et l'ouverture à de nouvelles idées sont également essentielles pour surmonter les obstacles et se réinventer constamment.

En quoi la passion et l'engagement de l'équipe de Ve & Co Traiteur se reflètent-ils dans chaque prestation et événement que vous organisez ?

La passion et l'engagement de notre équipe sont palpables dans chaque détail de nos prestations. Que ce soit dans la création de menus exquis, la conception de décors époustoufflants ou le soin apporté à chaque service, l'âme de Ve & Co Traiteur se manifeste à travers l'enthousiasme et le dévouement de notre équipe. C'est cette énergie collective qui fait la magie de nos événements et la satisfaction de nos clients.





MADZOU MOUKASSA FAIT LA FIERTÉ DE LA CUISINE CONGOLAISE

Le chef cuisinier et chevalier dans l'Ordre du mérite congolais, Madzou Moukassa est en pleine expansion dans sa carrière.

Quelle a été votre réaction lorsque vous avez remporté le premier prix du championnat d'Afrique de cuisine à Ouidah, au Bénin ?

C'était un plaisir et une joie immense pour ne pas dire que c'était une grande fierté.

Pouvez-vous nous décrire le plat qui vous a valu cette victoire et quelles ont été vos sources d'inspiration pour sa création ?

Ma première idée était de faire le poisson salé aux aubergines. Arrivé sur le lieu de la compétition, je m'étais rendu compte que mon poisson salé avait été volé; il ne m'en restait que des miettes. Sur place, m'est venue l'idée de créer l'émiettement de poisson salé à la purée de légumes.

Comment avez-vous débuté votre parcours dans le monde de la cuisine et quels ont été les moments clés de votre formation ?

J'ai bénéficié de la formation gratuite organisée par le PDCE dans le domaine de la restauration. Après cette formation, j'ai eu à faire des stages et à travailler dans les grandes structures de la place jusqu'à ce que je me suis lancé dans l'entrepreneuriat.

En quoi votre cuisine reflète-t-elle les influences de la gastronomie congolaise et africaine ?

Je me base sur les produits du terroir en partant sur le principe de «la ferme à l'assiette » en revisitant les mets typiquement congolais, en particulier et africain, en général.

Quels défis avez-vous rencontrés en tant que jeune chef dans le milieu de la gastronomie et comment les avez-vous surmontés ?

Le plus grand défi dans mes débuts, en tant que jeune dans les rangs des chefs, a été

celui de donner le meilleur de moi dans la rigueur, la détermination et la volonté afin d'être valorisé et respecté, malgré mon jeune âge.

La décoration par le chef de l'État congolais est une reconnaissance exceptionnelle. Comment cela a-t-il influencé votre carrière et vos futures aspirations ?

En effet, ce fut une surprise énorme que je sois décoré ; je dirais même une grâce, car je ne m'y attendais pas. Cette décoration m'a permis de croire encore plus en moi.

Pouvez-vous partager avec nous une anecdote mémorable ou un moment particulièrement marquant de votre participation au championnat d'Afrique de cuisine ?

Ce moment avait été sans doute l'un des meilleurs de ma vie, car c'est à cet instant que j'ai cru que j'étais réellement capable de faire plus dans le monde de la gastronomie. Après la décoration, je peux dire que c'est de là que tout a commencé dans ma carrière.

Comment envisagez-vous de contribuer au développement de la scène gastronomique congolaise et africaine à l'avenir ?

J'ai décidé de faire de mon rêve, une vision, un projet. Une fois devenu projet, je l'ai décliné en plusieurs étapes en faisant de sorte que chaque étape devienne un objectif et chaque objectif implique des actions qui nécessitent des sacrifices. Les sacrifices sont: la création du restaurant temple dédié à la gastronomie, la formation des personnes dans le domaine gastronomique. De même que l'organisation du festival de gastronomie prévu en juillet prochain dans le but de regrouper les chefs cuisiniers africains.

Quels conseils donneriez-vous aux jeunes chefs qui aspirent à suivre vos traces et à réussir dans le domaine de la cuisine ?



Ils doivent continuer à travailler sans relâche. Rien ne tombe du ciel.

Avec votre jeune âge, vous avez déjà accompli beaucoup. Quels sont vos futurs projets et les rêves que vous souhaitez réaliser dans votre carrière ?

J'envisage de créer un premier restaurant gastronomique au Congo et avoir la plus grande école de formation en gastronomie.





FRANCESCA REINE NDENGUÉ, UNE OPTICIENNE PASSIONNÉE



Dans le monde de l'optique, la santé visuelle est une priorité. Francesca Reine NDÉNGUÉ, opticienne de formation, partage son expérience et sa passion pour les soins des yeux.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel en tant qu'opticienne ?

J'ai commencé à travailler dans un magasin d'optique dénommé Optique HDIDOU en 2009 au Maroc avant de débiter ma formation complète à l'Institut Supérieur Maghrébin d'Optique et d'Optométrie (ISMOO). En tant que novice et n'ayant aucune connaissance dans le métier, je me suis battue pour que mon métier devienne ma passion.

En Octobre 2010, je fais mon entrée à l'Institut Supérieur Maghrébin d'Optique

et d'Optométrie où j'y consacre trois ans de formation approfondie pour en sortir avec une licence d'opticienne, en Novembre 2011. Je débute de nouveau un stage en tant qu'opticienne, optométriste, contactologue, vendeuse et monteuse d'équipements optiques jusqu'en Janvier 2015.

En Septembre de la même année, je suis retenue à Optima Vision toujours au Maroc en tant qu'opticienne, vendeuse et monteuse d'équipements optiques où j'y ai exercé durant trois ans. En Août 2016, j'ai été prise en tant que stagiaire dans une société d'intérim et de gardiennage afin d'élargir mes compétences professionnelles.

Durant cette formation, j'ai aussi été dans un cabinet de comptabilité afin d'avoir de meilleures bases pour la gestion de mon entreprise.

Début Février 2020, j'ai effectué un mois de

formation à Créa Optique qui se trouve en Normandie en France où j'y ai fait un mois à cause de la pandémie du Coronavirus. En Janvier 2021, j'ai débuté une nouvelle formation dans la même société d'intérim et de gardiennage afin de continuer d'explorer et d'ajouter de nouvelles compétences à mon expérience personnelle. Pour l'heure, je suis la Présidente Directrice Générale de Rey'Optic.

Quelles sont les principales erreurs que les gens commettent en matière de soins oculaires ?

Les principales erreurs que les gens commettent en matière de soins oculaires sont: l'acquisition d'un équipement optique sans avoir consulté un spécialiste de santé visuelle et de se les procurer au marché, le manque d'informations sur la durée de vie de l'équipement optique, le

manque d'informations sur les pathologies oculaires et comment faire la prévention de celles-ci, la prise à la légère de sa santé oculaire et l'auto médication oculaire.

Quels sont les conseils que vous donneriez pour maintenir une bonne santé visuelle au quotidien ?

Voici les principaux conseils : avoir une bonne hygiène de vie (manger sain ; se faire dépistage régulièrement en cas de pathologie), se protéger contre les rayons solaires et les rayons nocifs des écrans tels que la télévision, les téléphones, les ordinateurs... en se procurant un équipement optique de qualité.

Quelles sont les tendances actuelles en matière de montures et de lentilles de contact ?

La tendance actuelle en matière de montures est un équipement optique avec des matériaux qui rendent les montures légères et résistantes, qui ne laissent aucune trace au niveau de la racine du nez et qui ne provoquent aucune allergie, ainsi qu'une esthétique raffinée et classe. Les marques les plus demandées sur le marché sont : Ray-Ban ; Michael Kors ; Vogue et Versace.

Les tendances concernant les lentilles de contact sont les lentilles souples journalières celles à utilisation unique (jetable à la fin de la journée) ainsi que les lentilles de couleurs.

Quels services spécifiques proposez-vous en tant qu'opticienne pour répondre aux besoins individuels des clients ?

Les services que je propose en tant qu'opticienne pour répondre aux besoins

individuels des clients sont : la prise d'acuité visuelle (examen de vue), les conseils médicaux, la vente d'équipements optiques et accessoires, l'adaptation de l'équipement optique (montage) et la réparation de l'équipement optique.

Quelle est l'importance des examens de la vue et à quelle fréquence les recommandez-vous de les faire ?

Les examens réguliers de la vue permettent de prévenir certaines pathologies oculaires. Nous recommandons de faire ces examens réguliers une à deux fois par an, c'est-à-dire six mois après avoir effectué le premier examen.

Quels sont les avantages et les inconvénients des lunettes par rapport aux lentilles de contact, et comment aider les patients à choisir la meilleure option ?

Les avantages des lunettes par rapport aux lentilles de contact sont : l'entretien est beaucoup plus facile, le coût est moindre par rapport aux lentilles et la durée de vie des lunettes est d'au moins une année. En ce qui concerne les inconvénients des lunettes par rapport aux lentilles, on peut noter : les lunettes sont moins confortables que les lentilles ; certains clients ont des marques sur la racine du nez après un port permanent des lunettes et le poids des lunettes et des verres combinés.

La meilleure option pour nos clients, surtout au Congo est qu'ils préfèrent les lunettes par rapport aux lentilles de contact pour plusieurs raisons : le climat et les moyens financiers. Cependant, nous ne conseillons pas beaucoup les lentilles de contact au Congo par rapport à l'hygiène de vie de

certain clients comme évoqué ci-dessus.

Comment sensibilisez-vous le public à l'importance des soins et à la prévention des maladies oculaires ?

Nous sensibilisons le public à travers nos plateformes en ligne (Instagram, Facebook, TikTok...)

Comment les conditions environnementales telles que la lumière bleue des écrans affectent-elles la santé oculaire, et quelles solutions proposez-vous ?

La lumière bleue peut conduire à une baisse de la vue. A court terme, la lumière bleue a des effets sur la rétine, et à long terme, elle contribue à la survenue d'une dégénérescence maculaire liée à l'âge entraînant une baisse de la vue. On recommande toujours le traitement anti-reflet ou anti-lumière bleue.

Comment envisagez-vous l'éducation continue et le perfectionnement professionnel dans le domaine de l'optique pour offrir les meilleurs soins aux patients ?

Nous envisageons de nous faire former dans le domaine de l'orthoptie (rééducation des personnes souffrant de strabismes), dans la basse vision. L'adaptation des équipements optiques chez les albinos, les malentendants (examen audio-visuel) et chez les enfants.

Contacts:

Adresse : 8 avenue Orsy Poto-Poto
référence arrêt de bus de la gare

Facebook : Rey'Optic

Instagram : rey.optic24



GLADIS KOUMOU : PROMOTEUR DE BESPOKE SHOES AFRICAN SPIRIT

Découvrons l'histoire inspirante de Gladis KOUMOU, entrepreneur congolais et propriétaire de Bespoke Shoes Africa Spirit. Au forum Congo-Italie de 2024, il a présenté sa marque de chaussures de luxe qui a été saluée par le chef de l'Etat, Denis Sassou-N'Guesso.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours entrepreneurial ainsi que de votre marque Bespoke Shoes African Spirit ?

Je suis Gladis KOUMOU, promoteur de la marque de chaussures de luxe Bespoke Shoes African Spirit. Pour la petite histoire, l'aventure a commencé précisément en 2010 à Shanghai lors de l'Exposition universelle où j'ai été convié par le biais de ma petite structure informatique à m'occuper de tout ce qui était logistique informatique. Étant un amoureux de la chaussure, j'avais fait connaissance avec des maîtres bottiers asiatiques. Cette exposition universelle s'était déroulée pendant six mois et était vraiment un formidable lieu de rencontres, une sorte de croisée du monde en miniature.

C'est ainsi que j'avais commencé à dessiner et à faire fabriquer des modèles

de chaussures, types de talons, semelles pour moi-même et quand je les portais, les gens regardaient, appréciaient et manifestaient la volonté de pouvoir acquérir la même chose que moi.

L'idée de créer cette marque de chaussures était aussi une sorte de révolte du fait que j'avais eu à travailler dans les expositions dans plusieurs pays et j'avais remarqué que tous les pavillons et stands africains avaient quasiment les mêmes articles : poterie, l'art plastique, les articles en raphia, etc.

Pour moi c'était une bonne occasion de montrer que les Africains aussi pouvaient créer et faire des produits avec une valeur ajoutée s'arrimant dans la mesure du possible aux grandes marques reconnues.

Comment vous est venue l'idée de créer Bespoke Shoes African Spirit ?

L'inspiration nous vient du fait qu'on ait toujours observé les grandes marques historiques que tout le monde porte

habituellement et nous apportons notre touche particulière en termes de design avec des formes assez spécifiques et mieux adaptées à la morphologie de nos pieds africains.



En quoi Bespoke Shoes African Spirit se distingue-t-elle des autres fabricants de chaussures de luxe ?

Nous faisons du sur-mesure ; c'est déjà quelque chose d'assez pointu.

Ce segment qu'on a choisi est rarement vu en Afrique subsaharienne.

Nous personnalisons nos marques, ce qui fait que nous nous détachons du lot.

C'est de l'artisanat de luxe qui est complètement différent de la grande production de masse que tout le monde peut s'offrir sur le marché.

Quels sont les objectifs et la vision de Gladis KOU MOU pour l'avenir de Bespoke Shoes African Spirit ?

Nos objectifs sont un peu similaires à ceux d'un père qui a le souci de voir son

enfant grandir et évoluer dans la vie. Nous souhaitons arriver un jour à avoir le monopole de la chaussure de luxe au Congo voire dans la sous-région d'Afrique centrale et même en Afrique. Les autres grands objectifs sont d'ouvrir une manufacture de chaussures de luxe faite à 100% sur place au Congo, une tannerie professionnelle pour transformer les peaux en cuir assorti et un centre de formation.

En quoi votre entreprise contribue-t-elle au développement de l'industrie du luxe au Congo et à l'échelle internationale ?

La marque Bespoke Shoes African Spirit vient de poser la première pierre dans ce chantier immense qui est l'industrie de luxe ici en République du Congo. Avec le temps, d'autres artisans vont nous suivre.

Cela va être une source d'inspiration pour les jeunes qui vont faire un jour mieux que nous, assurément. Pour l'heure, c'est nous qui sommes en train de baliser la voie qui mènera au développement de l'industrie de luxe. Nous sommes fiers d'être des pionniers.

Que conseillez-vous aux jeunes entrepreneurs ?

Mon conseil à l'endroit des jeunes entrepreneurs et de la jeunesse congolaise se résume en trois mots à savoir le travail, le travail et le travail. Comme le disent les musiciens, seul le travail paie.

Contacts:

Adresse: Brazza Mall Bâtiment B Mpila
Brazzaville

Téléphone: 066105354

E-mail: koumouokandzagla@gmail.com



HENRI MERCY DIELÉ INNOVE DANS LE DOMAINE DU PLASTIQUE

Henri Mercy DIELÉ est le fondateur et directeur général de Congo Plast, une start-up spécialisée dans la collecte et le recyclage des déchets plastiques. Il a fait rayonner la République du Congo parmi soixante candidats venus de toute l'Afrique en remportant le 1er prix du Trophée Jeune Entrepreneur au FIAD 2024 (Forum International Afrique Développement) organisé à Casablanca au Maroc.

Pouvez-vous nous dire qui est Henri Mercy DIELÉ et nous parler de votre parcours académique et/ou professionnel ?

Je suis Henri DIELÉ. Je suis Congolais, j'ai 31 ans et je suis le fondateur et directeur général de Congo Plast. Je suis diplômé en comptabilité, finance et fiscalité de l'Institut de Gestion et de Développement économique de Brazzaville. J'ai longtemps travaillé en tant que comptable dans différents secteurs d'activité, notamment dans l'industrie. C'est de là qu'est partie ma passion pour l'industrie et l'entrepreneuriat.

En quelle année et d'où vous est venue l'idée de créer Congo Plast ?

J'ai créé Congo Plast en Août 2020. Cette structure est née d'un constat, celui de la pollution plastique qui gangrène notre ville capitale et même notre pays. Plus de 500 millions de bouteilles plastiques sont importées au Congo chaque année, et il n'existe aucune entreprise qui les collecte et les recycle. C'est à partir de là qu'il m'est venu l'idée de mettre en place un système de collecte et de recyclage des déchets plastiques. Rappelons qu'une bouteille plastique a une durée de vie allant de 400 à 500 ans.

De plus, nos grandes villes font face à une dégradation alarmante des voies bitumées, et cela cause souvent beaucoup d'embouteillage et autres tracasseries. Pour pallier ce problème, nous avons développé une technologie qui permet de transformer les déchets plastiques en pavés, qui sont, il faut le souligner plus résistants que ceux fabriqués à partir du ciment. Ces pavés résistent mieux que du

bitume. Et donc notre projet de collecte et de recyclage plastique résout deux grands problèmes: celui de la pollution plastique et celui de la dégradation des voies bitumées.

Quels sont les principaux services que propose votre start-up ?

Congo Plast propose des services de collecte des déchets banals et d'assainissement. Mais aussi des produits recyclés comme des pavés, des tuiles, des briques, des planches, et autres objets fabriqués à partir des déchets plastiques.

En tant qu'associé-gérant de Congo Plast, quels sont vos objectifs et missions principales ?

L'objectif principal de Congo Plast est la lutte contre la pollution plastique pour la préservation de l'environnement et la promotion de l'économie circulaire. L'activité de recyclage de déchets plastiques que nous proposons est une réponse directe à l'urgence environnementale causée par la prolifération des déchets plastiques.

En favorisant le recyclage des déchets plastiques, notre projet vise à résoudre ces problèmes environnementaux par la réduction de la quantité de plastique se retrouvant dans les décharges, les océans et les écosystèmes. Nous contribuons à la préservation de la faune et de la flore, ainsi qu'à la protection de la santé publique contre les dangers liés aux micro-plastiques et aux substances toxiques.

Outre les avantages environnementaux, notre projet de recyclage de déchets plastiques offre des avantages sociaux et économiques significatifs. En encourageant la collecte et le recyclage du plastique, nous créons des opportunités d'emplois pour les communautés locales ; soutenant ainsi le développement économique durable.

De plus, en réutilisant le plastique recyclé dans la fabrication de nouveaux produits, nous réduisons la dépendance aux matières



premières vierges en vue de contribuer à une économie circulaire et à une utilisation plus efficace des ressources.

Comment voyez-vous l'avenir environnemental au Congo si chaque citoyen ne prend pas conscience de l'importance de la salubrité ?

Sans une prise de conscience généralisée de l'importance de la salubrité environnementale en République du Congo, l'avenir environnemental pourrait être très préoccupant. La négligence en matière de salubrité peut entraîner une augmentation de la pollution de l'air, de l'eau et des sols. Cela peut avoir de graves conséquences sur la santé publique, la biodiversité et les écosystèmes locaux. Si les citoyens continuent à ne pas accorder d'importance à la salubrité, cela pourrait également conduire à une augmentation des déchets non traités, des dépôts sauvages et de la déforestation ; ce qui aggraverait les problèmes environnementaux déjà existants. Il est donc essentiel que chaque citoyen prenne conscience de son rôle dans la préservation de l'environnement et adopte des comportements responsables en matière de gestion des déchets et de protection de la nature.

Nous sommes en train de concevoir une application qui s'appelle RecycleMoi, afin de sensibiliser la population à ces enjeux dans la perspective de favoriser un changement de comportement positif et de promouvoir des pratiques durables pour assurer un

avenir environnemental plus sain et plus viable au Congo.

Qu'est-ce qui vous a poussé à participer au Forum international Afrique développement à Casablanca (FIAD 2024) ?

Notre motivation à participer au Fiad 2024 s'inscrit dans nos objectifs, celui de trouver suffisamment de finances pour mettre en œuvre nos projets. Cela s'est produit après notre participation aux challenges Bassin du Congo au salon Osiane en Avril dernier où nous avons obtenu le 1er prix.

Parmi les soixante candidats qui participaient à ce forum, avez-vous pensé pouvoir être parmi les finalistes ?

Oui, nous étions confiants que notre projet allait atteindre le podium. Mais nous ne pensions pas occuper la 1ère place. Les projets sélectionnés en final étaient tellement costauds et tellement innovants que nous nous disions que ce serait difficile d'atteindre la 1ère place. Mais nous avons pu remplir tous les critères et les jurys ont porté leur choix sur nous.

Qu'est-ce que cela vous fait d'avoir reçu le 1er prix du Trophée Jeune Entrepreneur Fiad 2024 ?

Une immense fierté pour moi et mon équipe. Cela prouve que notre projet est très pertinent et qu'il répond à un besoin crucial. Mais on garde les pieds sur terre parce que notre objectif principal n'est pas encore atteint.

Quels sont vos projets d'avenir ?

Nous lancerons des campagnes d'assainissement et de sensibilisation que nous avons dénommées Ponton Bopeto en partenariat avec la mairie de Pointe Noire et des entreprises concernées. Cette campagne vise à restaurer la propreté et à instaurer une culture de l'hygiène et du respect de l'environnement parmi nos concitoyens.

Les objectifs de « Ponton Bopeto » sont : nettoyer les espaces publics, éliminer les déchets des rues principales, des marchés domaniaux et bordures de rivières; sensibiliser et éduquer, organiser des ateliers dans les écoles et centres communautaires pour promouvoir les pratiques de gestion des déchets, évaluer et récompenser, mesurer les progrès réalisés et célébrer les contributions les plus significatives.

Quels conseils donneriez-vous aux jeunes entrepreneurs qui souhaitent exercer dans votre secteur d'activités ?

Ils doivent avoir un mental d'acier. Le secteur de recyclage de déchets est un secteur très sensible qui demande énormément de moyens financiers. Rien que pour les autorisations ministérielles, vous pouvez dépenser plus de cinq millions de FCFA. Ainsi, patience, discipline et travail sont les conseils que je donnerai aux entrepreneurs

qui voudront se lancer dans ce secteur.



JOANA GUILLOND PILOTE HABILEMENT

« MOYICARE »

Depuis 2022, Joana GUILLOND gère « Moyicare », une organisation de la société civile axée sur les droits de l'enfant et l'amélioration des conditions de vie des jeunes.

Quel a été votre parcours personnel et professionnel avant de devenir présidente de Moyicare, et qu'est-ce qui vous a motivé à vous engager dans la promotion des droits de l'enfant et l'amélioration des conditions de vie des jeunes ?

Je suis Joana GUILLOND, âgée de 28 ans, d'origine congolaise. J'ai quitté le pays très jeune pour la France avec mes parents. J'ai effectué toute ma scolarité en France jusqu'à l'obtention de mon baccalauréat. Pour mes études universitaires, j'ai choisi de me rendre à New York aux Etats-Unis d'Amérique pour apprendre l'anglais et poursuivre mes études universitaires en Business Management avec une spécialisation en finance internationale, à Baruch Collège. Après la licence, je suis revenue en France pour mon Master en Sciences Politiques à HEIP (Ecole des hautes études internationales et politiques).

Durant toutes mes années universitaires, j'ai travaillé dans différents secteurs d'activités comme à CAICEIS, la Banque d'investissement du groupe Crédit Agricole à Paris, la Banque Postale du Congo, l'Agence de tourisme à New York, l'entreprise internationale française Total Energies. Toutes ces expériences m'ont permis d'acquérir des compétences clés et de poursuivre ma vision.

En effet, après m'être installée en France avec mes parents, j'ai commencé à observer le monde de mon point de vue, c'est-à-dire si on donnait à tous les enfants les mêmes chances et les mêmes droits ?

Ce sont toutes ces questions qui taraudaient mon esprit.

J'ai eu la chance de travailler en tant que chargée des « droits de l'homme » de la mission permanente du Congo

auprès des Nations Unies. Cette fonction nécessitait de travailler en étroite collaboration avec le Haut-Commissariat des droits de l'homme. Cette belle expérience m'a permis d'appréhender les défis qui minent chaque pays. Après ces riches expériences, j'ai trouvé que le moment était arrivé pour me lancer dans un projet. C'est là que je crée Moyicare.

Pouvez-vous nous parler des principaux objectifs de Moyicare en tant qu'organisation axée sur les droits de l'enfant et l'amélioration des conditions de vie des jeunes ?

Les objectifs principaux de Moyicare sont de garantir un accès à l'éducation et à la santé pour tous les enfants et jeunes sans distinction de genre ou de religion. A travers nos différents programmes, nous voulons mettre un accent sur le développement de cette couche en apportant de l'innovation, de la sensibilisation et de l'engagement auprès des jeunes scolarisés et non scolarisés ainsi que les orphelinats.

Ces objectifs sont d'abord conçus et organisés dans le but de contribuer à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales. Pour y parvenir, nous procédons à former et responsabiliser les futurs leaders et partenaires qui travaillent déjà avec nous et ceux qui expriment le désir de nous rejoindre. L'objectif étant d'atteindre un bon nombre de pays africains et autres territoires.

Comment Moyicare s'aligne-t-elle avec la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant ainsi qu'avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies ?

Les ODD et la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant sont avant tout une vision universelle, intégrée et transformative pour améliorer les

conditions de vie de l'enfant et des jeunes africains et même du monde. Il est plus que nécessaire que toutes les organisations politiques, civiles et les entreprises puissent s'aligner sur ces enjeux continentaux et mondiaux afin d'avoir une ligne directrice et savoir comment contribuer à la résolution de ces défis.

En tant que présidente de Moyicare, j'ai tout de suite su comment m'aligner notamment grâce aux expériences acquises aux Nations Unies. En effet, en travaillant avec cette organisation, j'ai eu à participer à des sessions d'examen de droit de l'homme; Ce qui m'a amené à lire des rapports des pays, des ONG contribuant à donner des recommandations à certains Etats.



De ce fait, mon équipe et moi, privilégions la recherche des statistiques en plus des réalités de terrains pour se conformer et agir dans la droite ligne des ODD et de la charte. Pour avoir participé à de nombreuses conférences, cela nous a permis d'avoir un esprit ouvert et à être une force de proposition pour ces défis continentaux et mondiaux.

Pourriez-vous nous donner un aperçu des programmes spécifiques que Moyicare met en place pour contribuer à la réalisation de l'agenda 2063 de l'Union Africaine (UA) et des ODD des Nations unies ?

Le droit humain est fondamental au sein de nos sociétés. Nous sommes tous protégés par les lois nationales, internationales et régionales.

Concernant la jeunesse en particulier, vous trouverez au sein de l'Unicef et de l'Unesco des conventions qui protègent les droits des enfants et des jeunes.

Quels sont les secteurs d'activité que Moyicare promeut ?

Les secteurs de la santé et de l'éducation sont des secteurs sociaux prioritaires de Moyicare et qui devraient recueillir

une attention particulière autant dans les politiques publiques que dans les initiatives privées. Malheureusement, le financement de ces secteurs demeure encore faible. Il est primordial pour les pays africains et organisations de trouver un modèle qui correspondra au mieux aux modes de financement inclusifs des projets d'éducation et de santé.

Comment Moyicare encourage-t-elle l'innovation dans ses approches pour relever les défis mondiaux liés aux droits de l'enfant et au bien-être des jeunes ?

L'innovation est vraiment au cœur de notre développement. Nous souhaitons faire de notre mieux pour apporter une valeur ajoutée dans nos programmes et actions que nous mettons en place. Nous sommes une ONG qui n'est pas uniquement sur le terrain congolais parce que nous avons un réseau international qui nous permet d'être invités dans des grandes conférences.

Quels sont les principaux obstacles que Moyicare rencontre dans la réalisation de ces objectifs, et comment l'organisation travaille-t-elle pour les surmonter ?

Comme toute organisation à but non lucratif, notre structure rencontre des difficultés de financement, bien qu'il y ait

parfois des dons et legs divers.

Pouvez-vous nous donner des exemples concrets de réussite ou d'impact que Moyicare a eu depuis sa création en 2022 ?

Depuis deux ans, notre organisation est installée dans deux pays et a eu à son compte cinq activités de sensibilisation auprès des écoles et lycées à Lomé au Togo, au Ghana et au Congo. Nous avons pu soutenir à Lomé l'orphelinat MotherCharity en leur offrant un don composé d'ordinateurs.

A Brazzaville, nous collaborons avec un orphelinat dans la perspective de participer à l'épanouissement. Nous tenons à parrainer les orphelins en leur donnant des dons de kits scolaires, de vêtements et autres aides médicales. Lors de la journée aux métiers du numérique que nous venons d'organiser, nous avons rassemblé près de cent jeunes qui ont été éduqués sur les sujets intéressants et variés.

Contacts:

Adresse: Sis Case J 05 OCH, Arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville

Tel: +242 06 657 1085

Facebook: MOYICARE

LinkedIn: MOYICARE



MARIAME DIEFAGA NAVIGUE ENTRE LA PHOTOGRAPHIE, LA BIJOUTERIE ET LA RESTAURATION.

Qu'est-ce qui vous a poussé à entreprendre au Congo ?

L'investissement au Congo se justifie par le désir de contribuer au développement économique de mon pays, mais aussi de l'Afrique sans oublier la volonté d'être un modèle pour les jeunes en leur faisant comprendre que le fonctionnariat n'est pas l'unique voie de sortie dans un contexte où le taux de chômage est galopant.

Votre foi ou vos valeurs familiales ont-elles guidé vos décisions entrepreneuriales ?

Les meilleures décisions que j'ai eues à prendre pour exercer mes activités sont les réponses de mes prières. Ma foi en Dieu et ma communion sont essentielles pour moi. Je suis convaincue que nous sommes tous sur terre pour accomplir une mission précise qui nous a été confiée par le Tout Puissant.

En quoi la recherche constante de connaissances a-t-elle été cruciale pour votre parcours entrepreneurial ?

Se former et s'informer sont essentiels non seulement pour s'améliorer mais surtout pour innover. Au fur et à mesure que nous avançons, d'autres personnes peuvent s'inspirer de nous. Notre capacité à nous réinventer nous aidera à rester sur le marché et à être compétitif.

Comment conciliez-vous vos passions personnelles avec vos objectifs professionnels ?

Je veille à garder un équilibre. Il est important de savoir que c'est ma passion pour l'art qui m'a guidé à entreprendre dans ce domaine par exemple.

Quels conseils donneriez-vous aux jeunes entrepreneurs congolais et africains désireux de suivre leur passion ?

Je leur dirai de se lancer avec le peu qu'ils ont. Nul besoin de quémander de l'argent chez qui que ce soit. Leur cerveau les aidera à trouver des stratégies saines pour atteindre leurs objectifs. Plus vous avancerez, plus les opportunités se créeront.

Quels défis spécifiques avez-vous rencontré en tant qu'entrepreneur ?

Il y a tellement de défis. Mais les plus essentiels sont la pression fiscale et l'accès aux financements. S'agissant de la pression fiscale, certes il y a beaucoup d'impôts à payer mais une connaissance précise nous préserve des



erreurs et donc du paiement des pénalités. À ce niveau, mon diplôme de juriste m'a beaucoup aidé. Cependant, il est important de noter que l'information est accessible quand on se rend aux impôts pour obtenir le calendrier fiscal.

En ce qui concerne l'accès aux financements, il y a de plus en plus de fondations qui offrent des subventions. Mais comme je le disais plus haut, commencez avec ce que vous avez et augmentez progressivement votre capital.

Comment voyez-vous le rôle de la diaspora dans le développement de l'Afrique ?

La diaspora a un grand rôle dans le développement de l'Afrique. La diaspora possède non seulement des compétences, mais aussi un réseau qui peut être utilisé pour attirer des investissements, des partenariats et des opportunités de formation. Les membres de la diaspora peuvent apporter des idées innovantes et des pratiques commerciales modernes qui peuvent transformer les économies locales. Leur engagement peut également encourager un transfert de technologie et d'expertise, stimulant ainsi la croissance économique et le développement durable en Afrique.

En quoi votre expérience entrepreneuriale vous permet-elle de contribuer à l'autonomisation de la femme en Afrique ?

Mon expérience entrepreneuriale me permet de montrer qu'il est possible de

réussir en tant que femme dans un contexte souvent difficile.

En créant et en dirigeant une entreprise, je démontre que les femmes peuvent non seulement participer au développement, mais aussi exceller dans le monde des affaires. De plus, la question de l'autonomisation de la femme est récente en Afrique.

En tant que femme entrepreneure, comment comptez-vous plus tard concilier vos responsabilités familiales avec vos ambitions professionnelles ?

Concilier responsabilités familiales et ambitions professionnelles nécessite une organisation rigoureuse et un soutien solide. Je m'efforce de créer un équilibre en établissant des priorités claires et en déléguant certaines tâches lorsque cela est possible. La flexibilité dans la gestion de mon emploi du temps et l'utilisation des technologies modernes pour optimiser mon temps sont également essentielles. J'ai des groupes WhatsApp pour gérer à distance mes équipes. M'occuper de l'éducation de mes futurs enfants et la gestion de mon foyer sont des priorités pour moi. Je m'efforce à avoir des entreprises autonomes qui me permettront de bien jouer mon rôle de femme.

Quelle est votre perspective sur les entreprises existantes au Congo ? Quels conseils donneriez-vous à un entrepreneur qui n'arrive pas à être rentable ?

Les entreprises existantes au Congo ont

un potentiel énorme mais font face à de nombreux défis, tels que l'accès limité aux financements et les infrastructures inadéquates. Pour les entrepreneurs qui n'arrivent pas à être rentables, je leur conseillerais de réévaluer leur modèle de gestion et de se concentrer sur l'innovation et l'adaptation aux besoins du marché local. Il est également important d'investir dans la formation continue de ses équipes et soi-même pour rester compétitif et d'explorer les possibilités de collaboration et de partenariats stratégiques.

A ce jour, quels sont les domaines dans lesquels vous entreprenez ?

À ce jour, j'entreprends dans différents domaines : la photographie, la bijouterie et la restauration.

La diversification est une réponse directe à l'instabilité économique, qui exige d'explorer plusieurs sources de revenus tout en innovant. Avec des sous-marques comme MOREMI pour l'art et les bijoux, MANA FOODIES pour la restauration et MARANATHA pour la photographie, je montre que créativité et résilience peuvent coexister. Ces choix permettent de capter une clientèle plus large.

Chaque projet que je développe a un objectif commun : offrir des produits et services de qualité tout en inspirant d'autres entrepreneurs à voir au-delà des limites traditionnelles de leur domaine.

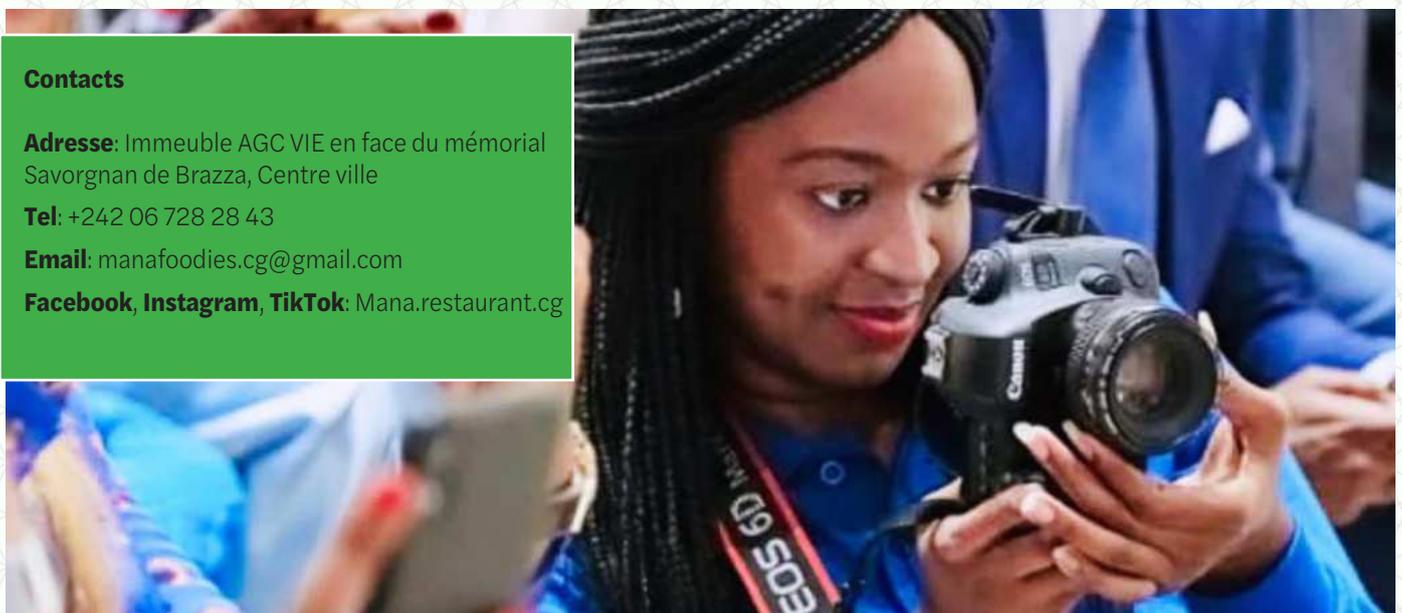
Contacts

Adresse: Immeuble AGC VIE en face du mémorial Savorgnan de Brazza, Centre ville

Tel: +242 06 728 28 43

Email: manafoodies.cg@gmail.com

Facebook, Instagram, TikTok: Mana.restaurant.cg



JEAN PIERRE NDONGUI MENUISIER AUX MULTIPLES TALENTS.

Comment êtes-vous devenu menuisier ?

Je suis devenu menuisier après avoir obtenu mon BEMT (ancienne appellation du BEPC technique).

La menuiserie était ma passion depuis fort longtemps. J'avais ouvert mon premier atelier en mai 1985 au rond-point Ebina à Talangai dans le sixième arrondissement de Brazzaville.

Quelles sont vos spécialités en menuiserie ?

Je n'ai pas de spécialité en menuiserie. Je peux tout reproduire ou faire même lorsqu'il s'agit d'une œuvre que je n'ai jamais faite auparavant. Je continue d'apprendre chaque jour ; et je ne me fixe aucune limite.

Comment choisissez-vous les matériaux pour vos projets ?

Je les choisis en fonction des caractéristiques de mes projets et des proportions physiologiques.

Quelles sont vos sources d'inspiration en tant que menuisier ?

Ma principale source d'inspiration est l'environnement mieux la nature.

Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confrontés en tant que menuisier ?

Mes principaux défis résident dans le fait de combattre les importations. Cela me pousse à améliorer mes compétences en faisant des formations régionales, internationales afin de me débarrasser du complexe et de devenir plus compétitif sur le marché.

Pouvez-vous partager une réalisation ou un projet qui vous a particulièrement marqué ?

Le projet qui me marque particulièrement et que j'ai à cœur, c'est celui d'ouvrir un grand centre de formation professionnel et je m'emploie à vouloir industrialiser mon entreprise. J'ai une équipe des consultants designers et techniciens en forêt et bois qui m'accompagne.

Quels sont vos projets ou ambitions futurs en tant que menuisier ?

Mon ambition future est de figurer parmi les meilleurs menuisiers de l'Afrique centrale.

Comment voyez-vous l'évolution de votre métier dans le futur ?

Très honnêtement, notre métier est sur une



mauvaise pente au regard de la prolifération des mobiliers importés.

Avez-vous des conseils pour les jeunes qui aspirent à votre métier ?

Le conseil phare que je peux donner aux jeunes aspirants menuisiers est d'abord celui de faire de la menuiserie une passion, ensuite de ne pas courir derrière l'argent car quand tu maîtrises ton métier, c'est l'argent qui te suivra naturellement et enfin de continuer à se faire former et à se fixer des objectifs précis.





Avec AMG-Stylenium, optez pour des tenues traditionnelles Africaine, tout en vous offrant un style moderne et sophistiqué !

Notre maison de couture vous propose des vêtements authentiques aux couleurs des pagnes africains et des coupes modernes.

Nos créations uniques tradi-modernes, confèrent une allure fière et raffinée...

En portant du AMG-Stylenium, vous valoriserez et imposerez le made in Africa : la culture africaine dans chaque détail !

Ne tardez pas à rejoindre AMG-Stylenium pour la mode tradi-moderne !

Tél.: (+221) 77 597 11 24 / 76 560 34



FOIRE INTERNATIONALE DE L'ARTISANAT DU CONGO

DATE
13 > 25

LIEU
 • Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza
 • Mairie Centrale de Brazzaville
 • Corniche de Brazzaville

Contacts:
 Tél.: (+242) 06 622 64 23 / 05 528 34 59
 Email: agenceartisanat@gmail.com / foac2022@gmail.com




AMG-Stylenium : (+221) 77 597 11 24 / 76 560 34



FOIRE INTERNATIONALE DE L'ARTISANAT DU CONGO

DATE
13 > 25

LIEU
 • Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza
 • Mairie Centrale de Brazzaville
 • Corniche de Brazzaville

Contacts:
 Tél.: (+242) 06 622 64 23 / 05 528 34 59
 Email: agenceartisanat@gmail.com / foac2022@gmail.com




AMG-Stylenium : (+221) 77 597 11 24 / 76 560 34



FOIRE INTERNATIONALE DE L'ARTISANAT DU CONGO

DATE
13 > 25

LIEU
 • Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza
 • Mairie Centrale de Brazzaville
 • Corniche de Brazzaville

Contacts:
 Tél.: (+242) 06 622 64 23 / 05 528 34 59
 Email: agenceartisanat@gmail.com / foac2022@gmail.com




AMG-Stylenium : (+221) 77 597 11 24 / 76 560 34



FOIRE INTERNATIONALE DE L'ARTISANAT DU CONGO

DATE
13 > 25

LIEU
 • Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza
 • Mairie Centrale de Brazzaville
 • Corniche de Brazzaville

Contacts:
 Tél.: (+242) 06 622 64 23 / 05 528 34 59
 Email: agenceartisanat@gmail.com / foac2022@gmail.com





CARLO BOUANGA AU CŒUR DU LEADERSHIP INFORMATIQUE

Dans une interview exclusive, Carlo Bouanga a indiqué que son entreprise se propose de devenir leader dans le domaine informatique au Congo voire dans la sous-région d'Afrique Centrale.

Pouvez-vous nous parler de Sitech Global Consulting et de sa mission principale ?

Fondée en 2018, Sitech Global Consulting est une entreprise spécialisée dans l'intégration de solutions et de services informatiques.

Notre mission est d'accompagner les entreprises avec un service personnalisé, basé sur les valeurs fondamentales de disponibilité, de compétence et de confiance.

Depuis 2022, nous avons élargi nos activités avec la création de deux pôles de compétences au sein de Sitech Industrie, dédiés aux solutions solaires et à la fourniture d'équipements de protection

individuelle (EPI).

Quels types de solutions matérielles, logistiques et services informatiques proposez-vous et comment ces services peuvent-ils bénéficier à vos clients ?

Sitech Goba Consulting propose une gamme complète de solutions intégrées, incluant: fournitures et installation de matériels et logiciels informatiques, Maintenance et support technique pour garantir la continuité des services, conception et déploiement d'infrastructures réseau et de sécurité, infogérance et services de support, systèmes photovoltaïques adaptés aux besoins de nos clients et les formations pour renforcer les compétences des équipes.

Ces services permettent à nos clients d'optimiser leurs infrastructures, de sécuriser leurs données et de bénéficier de solutions sur mesure pour relever les défis

technologiques actuels.

Quelles sont les valeurs fondamentales de votre entreprise et comment celles-ci se reflètent dans votre approche commerciale ?

Nous accordons une grande importance à : l'excellence technique d'une part, en accompagnant nos clients dès l'audit initial jusqu'à la mise en œuvre complète des solutions ; à la fiabilité d'autre part, grâce à un support continu et des garanties adaptées et à l'innovation, en intégrant les meilleures technologies pour répondre aux besoins évolutifs.

Ces valeurs se reflètent dans notre démarche commerciale qui repose sur une compréhension approfondie des besoins de nos clients, la personnalisation des solutions proposées et un suivi rigoureux de chaque projet.

Comment votre structure se démarque-t-elle de ses concurrents dans le secteur de l'intégration de solutions informatiques ?

Elle se distingue par : une qualité de service reconnue, appuyée par des garanties matérielles allant jusqu'à 24 mois ; un support client disponible 24h/24 et 7j/7, pour une assistance en continu et une approche proactive, assurant une grande réactivité face aux attentes de nos clients.

Comment voyez-vous l'évolution du secteur de l'informatique et des technologies de l'information dans les années à venir ?

Le numérique prend une place de plus en plus centrale, notamment dans la communication et la dématérialisation des processus. Nous prévoyons une accélération des besoins en infrastructures sécurisées et en solutions cloud, d'où l'importance pour Sitech de s'entourer de partenaires stratégiques pour accompagner cette transition.

Pourriez-vous nous décrire les principaux domaines d'expertise de Sitech Global Consulting et comment votre entreprise se positionne-t-elle dans le marché ?

Nous intervenons dans divers domaines, notamment : la conception d'architectures réseau et sécurité ; les solutions de stockage et de sauvegarde ; la virtualisation et réplication ; l'audit et optimisation des systèmes informatiques et l'assistance technique et formation continue.

Grâce à notre expertise multidisciplinaire, nous offrons des solutions adaptées aux besoins spécifiques de chaque client, nous plaçant ainsi comme un partenaire de choix pour les entreprises.

Quels sont les défis auxquels vous êtes confrontés en tant que leader dans le secteur de l'informatique et comment les relevez-vous ?

Un des principaux défis est de garantir un service de qualité irréprochable face aux contraintes logistiques croissantes. Nous relevons ces défis grâce à une planification rigoureuse, une équipe compétente et des outils adaptés pour anticiper les besoins de nos clients.

Comment votre entreprise s'adapte-t-elle aux évolutions technologiques

constantes pour rester à la pointe de l'industrie ?

Nous adoptons une stratégie axée sur : une veille technologique constante pour identifier et intégrer les innovations pertinentes ; la formation continue de nos collaborateurs afin qu'ils maîtrisent les dernières technologies ; la création de partenariats stratégiques avec des acteurs clés du secteur et l'intégration rapide des solutions innovantes pour répondre aux nouvelles attentes du marché.

Pouvez-vous partager une réussite récente de Sitech Global Consulting qui vous a particulièrement marqué ?

Récemment, nous avons accompagné deux grandes organisations, à savoir La Mucodec dans la virtualisation complète de son parc informatique, ce qui a considérablement amélioré la gestion de ses infrastructures et la BGFI Bank dans la refonte de son infrastructure réseau, renforçant ainsi sa sécurité et sa performance.

Ces projets témoignent de notre capacité à fournir des solutions sur mesure à des entreprises de premier plan.

Comment SITECH GLOBAL CONSULTING se démarque-t-elle de ses concurrents dans le secteur de l'intégration de solutions informatiques ?

SITECH GLOBAL CONSULTING se distingue par :

- Une qualité de service reconnue, appuyée par des garanties matérielles allant jusqu'à 24 mois.
- Un support client disponible 24h/24 et 7j/7, pour une assistance en continu.
- Une approche proactive, assurant une grande réactivité face aux attentes de nos clients.

Quels sont vos projets futurs ou objectifs à long terme pour l'entreprise ?

Notre ambition est de positionner SITECH GLOBAL CONSULTING comme un leader incontesté du marché des solutions IT en Afrique centrale et un acteur de référence dans la sous-région. Nous visons également à élargir nos partenariats stratégiques pour proposer des solutions toujours plus innovantes.

Comment voyez-vous l'évolution du secteur de l'informatique et des

technologies de l'information dans les années à venir ?

Le numérique prend une place de plus en plus centrale, notamment dans la communication et la dématérialisation des processus.

Nous prévoyons une accélération des besoins en infrastructures sécurisées et en solutions cloud, d'où l'importance pour SITECH de s'entourer de partenaires stratégiques pour accompagner cette transition.

Pourriez-vous nous décrire les principaux domaines d'expertise de SITECH GLOBAL CONSULTING et comment votre entreprise se positionne dans le marché ?

Nous intervenons dans divers domaines, notamment :

- Conception d'architectures réseau et sécurité.
- Solutions de stockage et de sauvegarde.
- Virtualisation et réplication.
- Audit et optimisation des systèmes informatiques.
- Assistance technique et formation continue.

Grâce à notre expertise multidisciplinaire, nous offrons des solutions adaptées aux besoins spécifiques de chaque client, nous plaçant ainsi comme un partenaire de choix pour les entreprises.

Quels sont les défis auxquels vous êtes confrontés en tant que leader dans le secteur de l'informatique et comment les relevez-vous ?

Un des principaux défis est de garantir un service de qualité irréprochable face aux contraintes logistiques croissantes. Nous relevons ces défis grâce à une planification rigoureuse, une équipe compétente et des outils adaptés pour anticiper les besoins de nos clients.

Comment SITECH GLOBAL CONSULTING s'adapte-t-elle aux évolutions technologiques constantes pour rester à la pointe de l'industrie ?

Nous adoptons une stratégie axée sur :

- Une veille technologique constante, pour identifier et intégrer les innovations pertinentes.
- La formation continue de nos

collaborateurs, afin qu'ils maîtrisent les dernières technologies.

- La création de partenariats stratégiques avec des acteurs clés du secteur.
- L'intégration rapide des solutions innovantes pour répondre aux nouvelles attentes du marché.

Pouvez-vous partager une réussite récente de SITECH GLOBAL CONSULTING qui vous a particulièrement marqué ?

Récemment, nous avons accompagné deux grandes organisations :

- La MUCODEC dans la virtualisation complète de son parc informatique, ce qui a considérablement amélioré la gestion de ses infrastructures.
- La banque BGFI dans la refonte de son infrastructure réseau, renforçant ainsi sa sécurité et sa performance.

Ces projets témoignent de notre capacité

à fournir des solutions sur mesure à des entreprises de premier plan.

Twitter(X)- Linkdin : Sitech-Global Consulting

Facebook : sitech-globa

Site web : <https://sitech-global.com/>

Email : congo@sitech-global.com

Tel : +242 06 4218484





LES EXPOS d'HCS

Lancement officiel & Exposition exceptionnelle

Dates
DU 8-15 FEV
2025

Heure: 10h 00
Entrée gratuite



Thème : L'authenticité du design africain dans la décoration intérieure moderne



Résidence les Flamboyant (Hôpital
Central des Armées Pierre Mobengo)



+242 05 597 9735
+242 06 911 3045



Monsieur LIKIBI, pouvez-vous nous parler de vous ?

Votre parcours professionnel et académique, et comment ces expériences ont influencé votre engagement dans le domaine socio-économique ?

Je m'appelle **Harold LIKIBI**, de nationalité franco-congolaise.

Mon parcours académique a débuté par des études secondaires en agropastorale et en économie gestion en République du Congo, puis s'est poursuivi par des études supérieures en finance et comptabilité au Maroc. Je suis également titulaire d'un Master en management des systèmes qualité, hygiène, sécurité et environnement, ainsi qu'un diplôme d'ingénieur en management de projets et des affaires de l'Institut International de Management de Paris (Cnam). Ces formations m'ont donné une compréhension approfondie des dynamiques économiques et sociales.

Professionnellement, j'ai travaillé pour d'importantes entreprises et institutions telles que **TOTAL FRANCE, ENGIE, MAIRIE DE PARIS, AIRBUS HELICOPTERE**.

Ces expériences m'ont permis de développer mes compétences travers des collaborations avec des professionnels chevronnés et des projets internationaux, m'enseignant l'importance de l'innovation et de l'adaptabilité dans un monde en mutation.

Parallèlement, ma passion pour l'entrepreneuriat et l'investissement m'a conduit à lancer mes propres initiatives en tant qu'Entrepreneurs & Investisseurs, contribuant activement au développement socio-économique.

En tant que promoteur d'EPEFA, pourriez-vous partager avec nous la mission principale de votre organisation et comment elle contribue au réseau international des entrepreneurs, professionnels, entreprises et investisseurs ?

L'organisation EPEFA a pour mission principale de promouvoir la culture entrepreneuriale et de soutenir les fondateurs d'entreprises en facilitant leur développement et leur accès à la formation et aux compétences.

Elles'engage également dans la promotion de l'emploi des jeunes, le transfert de technologies et l'expertise qualifiée, ainsi que dans l'accompagnement des organismes publics, investisseurs et chefs d'entreprises dans la promotion et le financement de leurs projets.

Enfin, EPEFA a pour objectif de dynamiser l'internationalisation des PME et de faciliter l'accès aux informations économiques actuelles. Elle a également un impact sur la diaspora congolaise en promouvant et en mettant en visibilité leurs activités, et en les accompagnant dans le management de leurs projets.

Pouvez-vous nous décrire les initiatives socio-économiques spécifiques que vous avez entreprises en France et à l'international, notamment celles ayant un impact sur la diaspora congolaise ?

En France et à l'échelle internationale, depuis 2016 notre organisation a déployé plusieurs initiatives pour soutenir des acteurs variés, y compris ceux issus de la diaspora congolaise.

Pendant un moment, nous avons notamment mis en place un showroom virtuel destiné à mettre en avant les jeunes entrepreneurs congolais et africains.

Cet espace a permis de partager leurs réussites et expériences, stimulant ainsi l'innovation et aidant à surmonter les hésitations liées à l'entrepreneuriat. Avec plus de 5000 membres,

cette plateforme est devenue un lieu de rencontre privilégié pour des jeunes professionnels, diplômés, ingénieurs et entrepreneurs talentueux, tous unis par une ambition commune de réussite.

De plus, notre organisation a organisé divers événements de networking et conférences, qui promeuvent des modèles et activités inspirants, encouragent l'initiative et facilitent l'émergence de projets diversifiés.

Ces actions visent à soutenir la diaspora congolaise dans sa réussite et sa contribution au développement économique de son pays d'origine.

En outre, notre organisation a joué un rôle crucial dans l'accompagnement

des entreprises européennes souhaitant investir en Afrique.

Comment EPEFA soutient-il les entrepreneurs et les projets d'investissement, en particulier ceux liés au Congo ?

Y a-t-il des dispositifs spécifiques que vous mettez en place pour accompagner ces initiatives ?

Epefa, réseau international, représente un pilier essentiel pour les entrepreneurs, professionnels et investisseurs désirant entreprendre en lien avec le Congo et l'Afrique en général. Cette organisation propose des services d'accompagnement variés, couvrant des secteurs comme l'agriculture, l'immobilier, l'industrie, les nouvelles technologies, le commerce et les services.

Avec une équipe d'experts chevronnés, Epefa accompagne chaque projet à toutes les étapes, en collaborant étroitement avec les partenaires et spécialistes concernés. Son approche est structurée autour de cinq phases clés :

de la conception initiale et l'initialisation, en passant par la planification, la mise en oeuvre, jusqu'au contrôle et au suivi.

Chaque étape implique des tâches spécifiques visant à réaliser les objectifs fixés, marquée par la remise de divers livrables essentiels.

Epefa propose également un soutien pour la création, la gestion et le développement des entreprises, ainsi que pour augmenter leur visibilité et clientèle grâce à diverses stratégies.

Offrant une démarche globale et méthodique, le réseau Epefa est un partenaire privilégié pour ceux aspirant à se lancer dans le monde entrepreneurial et investissement, notamment au Congo et en Afrique.

Quel rôle joue le réseau d'EPEFA dans la création de synergies entre la diaspora congolaise et d'autres acteurs internationaux, els que des entrepreneurs, des professionnels et des investisseurs provenant de divers horizons ?



Le réseau international des Entrepreneurs, Professionnels, Entreprises, & Investisseurs de France et de l'international [Epefa] est un acteur clé dans la dynamisation de l'entrepreneuriat au sein de la diaspora congolaise.

En facilitant les mises en réseau via notre communauté en ligne et des événements de réseautage, notamment des conférences et des ateliers.

Il permet aux membres de la diaspora de rencontrer des professionnels, des entrepreneurs et des investisseurs de divers horizons, favorisant ainsi les collaborations et les échanges d'idées.

De plus, le réseau met en avant les initiatives des membres de la diaspora, offrant une visibilité accrue à leurs projets et favorisant leur développement.

Enfin, en facilitant les mises en relation entre les différents acteurs, le réseau joue un rôle crucial dans la création de partenariats et l'exécution de projets en France, au Congo et ailleurs en Afrique.

Grâce à ces actions, le réseau international des Entrepreneurs, Professionnels, Entreprises, & Investisseurs de France et de l'international contribue grandement à l'évolution et à la réussite de la diaspora congolaise sur la scène internationale.

Pourriez-vous nous partager des exemples concrets de réussites ou de projets soutenus par EPEFA

qui ont eu un impact positif, en particulier dans le contexte du Congo ?

Nous avons réussi à accompagner divers projets qui ont concrètement abouti à des succès. Parmi ceux-ci, voici quelques exemples :

Pour commencer, nous avons joué un rôle clé dans la construction de ponts entre les entreprises congolaises et les partenaires internationaux, en particulier avec les entreprises françaises. En collaboration avec nos partenaires français.

Je peux souligner, lors d'une mission économique à Paris, impliquant des chefs d'entreprise congolais lors d'une mission de prospection avec la Chambre de Commerce de Pointe-Noire.

Grâce à notre réseau, nous avons facilité les rencontres entre investisseurs français et autorités congolaises à Paris. De plus, nous avons aidé à organiser des rendez-vous entre les autorités africaines et diverses organisations publiques et privées françaises, soutenant ainsi la réalisation de projets socio-économiques variés.

Nous avons également conduit des missions économiques en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, férentes expertises, afin de nouer également des partenariats public-privé.

Nous accompagnons également des acteurs de la diaspora dans leurs projets entrepreneuriaux et d'investissement, aussi

bien en France qu'au Congo.

À Paris, nous avons organisés plusieurs conférences, ateliers et séances d'information, mettant en avant des opportunités d'investissement attractives.

Notre prochain événement est prévu pour juillet à Paris.

Un moment qui permet également de favoriser un échange enrichissant de compétences, d'expériences et de bonnes pratiques entre les différents participants. Par ailleurs, nous produisons de temps en temps...des reportages sur le terrain au Congo et des interviews disponibles sur notre chaîne YouTube Epefa, mettant en lumière différentes opportunités dans quelques secteurs et parcours inspirants. Récemment, en République du Congo en partenariat avec la Chambre de Commerce de Pointe-Noire, nous avons organisé un séminaire sur l'entrepreneuriat féminin sous le thème de l'indépendance économique par l'agriculture. Cet événement a été une plateforme pour sensibiliser, informer, former et accompagner divers acteurs au Congo.

Nos initiatives contribuent grandement au partage de connaissance, d'expertise, de mise en relation et à la gestion de projets.

En tant que citoyen engagé, quelles sont vos impressions sur le discours de fin d'année du président de la République

concernant la jeunesse ?

Comment voyez-vous les perspectives pour la jeunesse congolaise dans la nouvelle année ?

À la suite du touchant discours de fin d'année du Président de la République du Congo, Denis Sassou-N'guesso, il convient de saluer cette initiative en faveur de la jeunesse.

J'encourage les jeunes à travailler d'avantage. Notre jeunesse, riche en créativité et en énergie, peut envisager des perspectives prometteuses en jouant un rôle actif grâce à des idées novatrices. Sur le plan socio-économique, d'abondantes opportunités se présentent, notamment dans l'entrepreneuriat, l'investissement, l'emploi et la formation.

J'encourage également les jeunes intéressés par le secteur agro-pastoral, où le gouvernement congolais et les institutions internationales accordent une grande importance en offrant des programmes de formation et des incitations.

Pour un soutien dans la création, la gestion, la promotion et le management de divers projets, les jeunes et les organismes peuvent prendre contact avec le réseau international #Epefa.

Nos missions englobent la promotion de la culture entrepreneuriale, le soutien aux créateurs d'entreprises, le développement de la formation et des compétences, la facilitation de l'emploi des jeunes, la promotion du transfert technologique et des expertises qualifiées.

Nous accompagnons également les organismes publics, les investisseurs et les chefs d'entreprises dans la promotion, le financement, la recherche d'opportunités d'affaires et de coopération.

Notre objectif est de dynamiser l'internationalisation des PME et de faciliter l'accès à l'actualité économique.

Comment EPEFA encourage-t-il la collaboration entre les entrepreneurs congolais et d'autres acteurs du secteur privé au niveau international, et quelles opportunités cela crée-t-il pour le

développement économique du Congo ?

Le réseau international des Entrepreneurs, Professionnels, Entreprises et Investisseurs [Epefa], encourage la collaboration par le biais des mises en relation qu'il pilote tout temps, et en organise également des événements de réseautage, où les entrepreneurs congolais peuvent interagir avec des acteurs des divers horizons.

Cela favorise le partage d'expertise, de ressources et de possibilités de partenariat, ouvrant ainsi des opportunités d'expansion des entreprises congolaises sur les marchés internationaux.

Ces collaborations renforcent les liens commerciaux, encouragent les investissements étrangers et contribuent au développement économique durable du Congo.

Pouvez-vous nous parler des projets futurs d'EPEFA, notamment ceux qui visent à renforcer les liens entre la diaspora congolaise et le développement économique du pays ?

Nous travaillons pour la mise en place d'une plateforme interactive facilitant les échanges entre membres, favorisant le partage d'expériences et la création de synergies professionnelles.

- Accroître l'organisation régulière de rencontres, conférences et événements de réseautage, permettant aux membres du réseau Epefa de se connecter, de partager des idées et d'établir des partenariats fructueux.

- Initier un programme de mentorat pour soutenir les jeunes, ainsi que le développement professionnel des entrepreneurs et des professionnels, en mettant en relation des mentors expérimentés avec des membres plus novices, notamment les jeunes.

- Faire un investissement à l'échelle internationale, encourageant les membres à explorer des opportunités d'investissement collaboratif dans divers secteurs en République du Congo.

- Renforcer les partenariats avec des organisations internationales, des gouvernements et des institutions. Ces

initiatives contribuent à créer un écosystème dynamique au sein du réseau Epefa.

Enfin, comment les personnes intéressées peuvent-elles s'impliquer ou bénéficier des programmes et des dispositifs d'accompagnement d'EPEFA, que ce soit en tant qu'entrepreneur, investisseur ou professionnel ?

Les intéressés peuvent s'engager en prenant contact avec nous, il est de même pour ceux qui veulent bénéficier d'accompagnement Epefa, ils peuvent également assister à nos séances d'information. Concernant les programmes suivants :

AGRO INVEST SOLUTIONS by Epefa vise à intervenir dans l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur agro-pastoral. Cela inclut l'achat d'engrais, la production, la transformation et la commercialisation, le tout en collaboration avec des agronomes experts et techniciens.

Ce programme offre un accompagnement aux étrangers, et plus particulièrement à la diaspora congolaise, en matière de diagnostic, conseil, stratégie, promotion, mise en relation, élaboration de plans d'affaires, et support technique et opérationnel.

INVEST IMMO SOLUTIONS by Epefa représente une opportunité pour la diaspora congolaise en France, ainsi que pour d'autres acteurs économiques, d'investir dans l'immobilier au Congo, notamment l'achat de terrain, le plan d'architecture, la Construction.

Nos équipes gèrent tout sur place en République du Congo, dans le but de prévenir les escroqueries de la part d'amis, de la famille ou de connaissances.

Nous avons prévu d'autres programmes dans cinq autres secteurs d'activités.

Je serai ravi d'en discuter plus en détail prochainement, lorsque le moment sera approprié.



SUKALI

FOOD CENTER

SUKALI

SUKALI



QUARTIER KOMBO
EN FACE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE KOMBO, DERRIÈRE LA TÉLÉVISION NATIONALE

CONTACT

contact@sukali.com



SITE INTERNET : www.sukali.com



LE PROJET MOSALA SOUTIENT L'ENTREPRENEURIAT



Créer des leaders d'avenir

Encourager les jeunes à devenir des créateurs d'emploi.



Valoriser l'innovation locale

Faire émerger des projets qui dynamisent l'économie congolaise.



Offrir des outils concrets

Ateliers pratiques
Formations ciblées
Mise en réseau stratégique

Contact:

+242 06 802 00 06 / 05 019 06 06
projetmosala@gmail.com



PRO
SERVICES

Nous imprimons sur
TOUS SUPPORT
de la carte de visite au marquage de véhicule

+242 04 400 98 13
+242 06 892 82 82
proservices.cg@gmail.com
144, Avenue des Trois Francs Baongo
en face de la station service Afric

PRO SERVICES





UNE EXPERTISE QUI VOUS ACCOMPAGNE

NOS SERVICES

- INFRASTRUCTURE & VIRTUALIZATION
- BACKUP & RECOVERY SERVICES
- NETWORK MANAGEMENT & OPTIMIZATION
- CYBERSECURITY SOLUTIONS
- CLOUD SERVICES



Pour les solutions photovoltaïques :
Optez pour une énergie durable et performante nos solutions photovoltaïques transforment votre approche énergétique tout en réduisant vos coûts opérationnels.



Pour les solutions industrielles :
Renforcez votre compétitivité avec notre expertise en équipements industriels des solutions robustes et fiables pour optimiser votre production et garantir votre succès.



Équipez-vous avec les meilleures technologies :
notre boutique propose une gamme complète d'appareils informatiques performants, conçus pour répondre à tous vos besoins professionnels.


 Sitech-Global Consulting
 sitech-global
 <https://sitech-global.com/>
 congo@sitech-global.com
 +242 06 421 84 84

Chez Sitech-Global Consulting, nous avons fait de la fiabilité et de la transparence nos piliers. Avec des années d'expérience et une équipe certifiée, nous sommes le partenaire IT sur lequel vous pouvez compter pour faire évoluer vos systèmes en toute sérénité. + de 6 ans au service des entreprises ambitieuses comme la vôtre. Faites confiance à ceux qui transforment vos défis en réussites.



RÉPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

Un jeune

UNE

ENTREPRISE

Rêvez grand



Enregistrez-vous sur
notre plateforme en ligne
en scannant ce **QR code**

www.unjeuneuneentreprise.acpce.cg

Pour plus d'informations contactez nous aux

 (+242) 06 850 72 09 / 05 511 52 61

